



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

Ne payez pas plus cher
pour le même meuble!

MEUBLES
P
MONTHEY Lesse

PRIX IMBATTABLES!
2 grandes expositions
025 4 22 97 - 4 57 44
Fermé le lundi

Football

**Coupes
d'Europe**



Le premier but genevois marqué par Hamberg (masqué sur la photo). Le gardien français Moutier Bélineo PHP ne peut rien.

Exploit des équipes suisses

Des trois équipes suisses engagées dans les coupes d'Europe, seule Servette disputait son match à domicile, face à Nancy. Ce fut d'ailleurs la seule victoire helvétique enregistrée (2-1). Mais sera-ce suffisant pour le match retour du 1^{er} novembre prochain? Quant aux deux autres formations, Grasshopper et Lausanne, qui affrontèrent leur adversaire à l'exté-

rieur, respectivement à Madrid contre le Real et à Amsterdam contre Ajax, on peut dire qu'elles ont préservé l'essentiel. Défaites certes, mais exploits tout de même qui laissent bien augurer des matches retour passionnants.

VOIR PAGES 11 ET 12

VIGNETTE ET « PAQUET FINANCIER »

La plus mauvaise idée au plus mauvais moment

Lorsque autrefois les coffres d'un seigneur commençaient à rendre un son creux, le remède s'imposait tout naturellement: il suffisait de pressurer quelque peu les « vilains » pour que tout rentre dans l'ordre (et dans les caisses).

On ne saurait guère aujourd'hui prétendre que cette mentalité ait complètement disparu. Le Conseil national nous l'a clairement démontré lors de sa session d'automne, lorsque en particulier il s'est prononcé pour l'introduction d'une vi-

gnette frappant les usagers des autoroutes.

Les « vilains » sont donc, en l'occurrence, les automobilistes. Ce sont eux qui devraient faire les frais du sabotage de la réforme des finances fédérales qu'ont opéré des parlementai-

res aux yeux embués par l'horizon électoral de 1979.

L'idée d'une vignette n'est certes pas nouvelle et cycliquement, elle revient hanter l'esprit de l'un ou l'autre parlementaire en mal de fonds à détourner.

94 maladroits

Et si aujourd'hui, les sourdes convoitises se sont concrétisées en une proposition faite au grand jour, c'est parce que la vignette figure parmi les quarante thèses élaborées par la Commission pour une conception globale des transports (CGST). Le « détail » qui cependant a échappé à la commission élargie des finances du Conseil national et, finalement, à 94 députés de la Chambre basse, c'est que la CGST parlait organisation des transports et non politique financière.

Suite page 3

J.-P. Riondel

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE PROBLÈME DE LA PARTICIPATION

Les voies de la raison

Parce que M. Arthur Bender a soudainement décidé de quitter le Conseil d'Etat, un vaste débat s'est ouvert et se poursuit encore sur le thème de la participation. Face aux assemblées qui se tiennent, aux discours qui se prononcent, et aux articles qui s'écrivent sur ce sujet, je dirai d'abord qu'il y a disproportion manifeste, à mon sens, entre la démesure de la discussion et les limites de la fonction. En effet, quelles que puissent être les décisions prises en la matière, des responsabilités seront forcément assumées, et la terre, imperturbable, continuera à tourner autour du soleil... avec ou sans participation au gouvernement du petit sol valaisan de l'un ou l'autre parti minoritaire. Telle me paraît être la première voix de la raison, par-delà les voies de la politique...

d'un parti minoritaire au gouvernement peut en outre jouer un rôle d'aiguillon, de stimulant, voire de contrôle... rôle profitable à l'ensemble de la collectivité.

Encore faut-il que la participation se conçoive et se concrète-

Suite page 3

Par Roger Germanier

Mais, pour ou contre la participation?... puisque that is the question!

Sans trop dévoiler ici mes impressions, ou mes convictions strictement personnelles, je commencerai par relever qu'un certain usage, d'origine évidemment helvétique, réclame une volonté d'accommodement par-dessus les divergences d'opinions.

Volonté d'accommodement qui ne signifie ni ne suppose l'effacement de ces divergences, mais la recherche constante d'un compromis, qui n'est pas synonyme de compromission. Cet accommodement des divergences, cette volonté de compromis empêchent peut-être la réalisation d'une politique audacieuse, inspirée du seul programme, ou du seul enthousias-

me, d'un seul parti politique, mais ils permettent et facilitent certainement l'essor harmonieux du canton. Car aucun pays ne vit que d'audace! En ce sens, comme l'écrit M. Edouard Morand, « la question de la participation au gouvernement ne se pose pas ou ne devrait pas se poser ». La voix (et la voie) de la raison dicte cette attitude, si la politique consiste à servir le pays, au lieu d'« embêter » la majorité.

Voilà ce que propose tout un usage helvétique et valaisan. D'autant que la participation

Le nouveau pape et l'« Ostpolitik »

Voir page 3



Peur et soulagement à Mattmark

Voir page 38

L'automne raisonne!

ROUTE DU SANETSCH. - Alors même que l'hiver semble vouloir « chatouiller » nos sommets et (qui sait?) perturber les vendanges, l'automne, quant à lui, poursuit son extraordi-

naire déploiement prismatique. En voici un exemple frappant où l'on voit un feuillu, s'appêtant certes à perdre son ombrage, mais dont l'effet est des plus lumineux.

Photo NF

Echecs

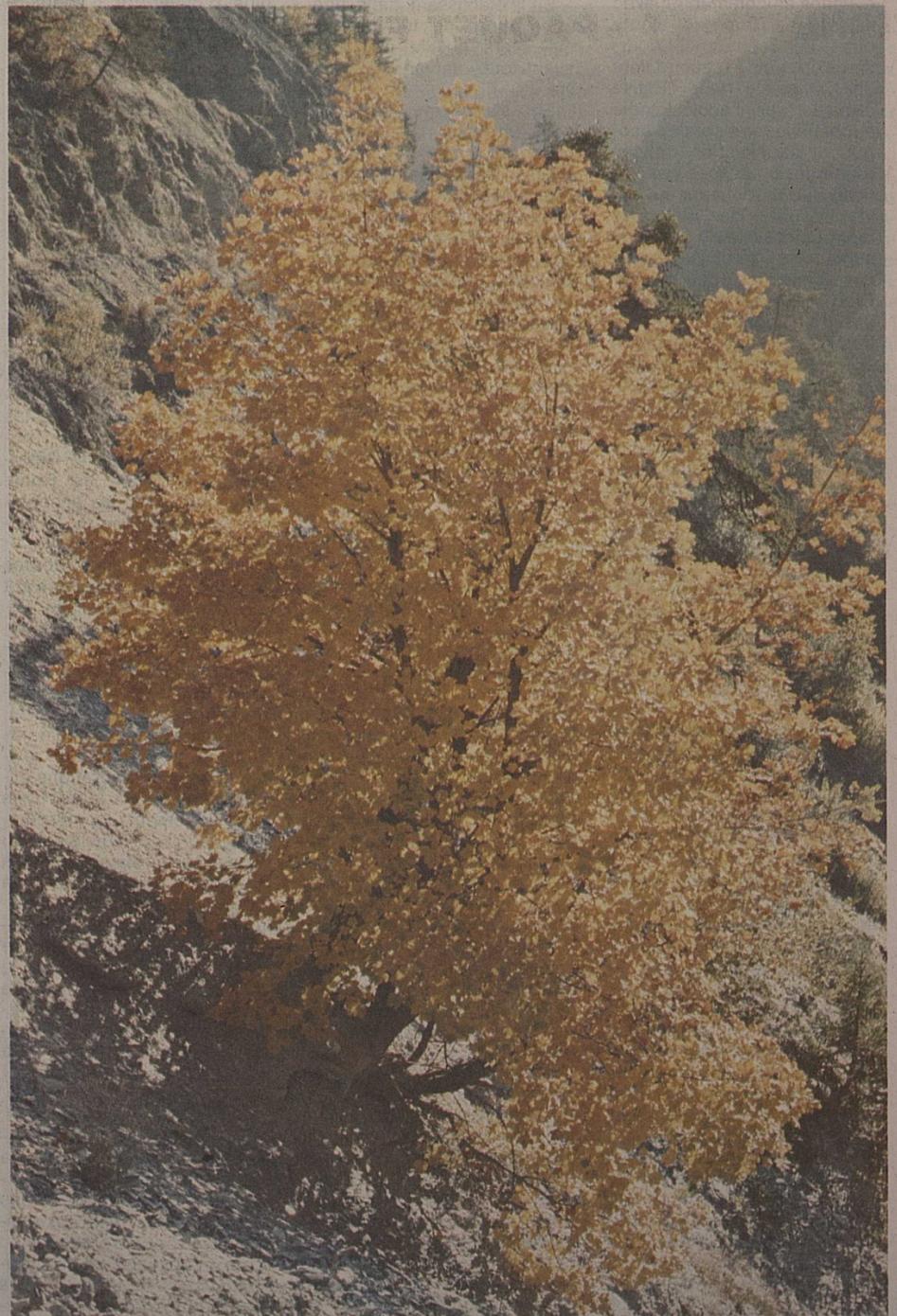
Karpov champion

Le Soviétique Anatoly Karpov, 27 ans (au centre), a conservé hier son titre de champion du monde d'échecs en battant son adversaire, l'apatride d'origine soviétique Viktor Kortchnoi (à droite), 47 ans, par six victoires à cinq.

Le championnat s'est terminé sur une note discordante, Kortchnoi refusant de si-

gner la feuille de match en signe de protestation contre la réapparition, pourtant interdite, au quatrième rang des spectateurs du docteur Vladimir Zouchar (à gauche), le parapsychologue soviétique accusé par Kortchnoi de le déconcentrer.

Voir également page 8



En marge de l'élection de Jean Paul II

Problème de l'Eglise

LA PRIMAUTÉ DU PAPE (II)

Perspectives de rapprochement

Ce qu'il y a peut-être de plus original et de plus pratique dans l'ouvrage du professeur J.J. von Allmen que j'ai présenté dans le *Nouvelliste* du mercredi 18 octobre, c'est que l'auteur s'efforce de proposer des voies concrètes d'approche entre l'Eglise catholique romaine et les Eglises de la réforme après avoir analysé les positions en présence et les objections qu'elles soulèvent.

« Il s'agit, dit-il au seuil du troisième chapitre, de faire le bilan de la double

enquête historique et biblique que nous avons menée.

Nous nous demandons ensuite ce que l'Eglise romaine pourrait et devrait faire pour rendre plus crédible sa primauté.

Enfin, nous nous demanderons ce que les Eglises non romaines, et notamment l'Eglise réformée, devraient faire et pourraient faire si l'Eglise de Rome parvenait à rendre acceptable sa prétention à la primauté. »

I. Bilan

Au terme de son enquête historique et exégétique, M. von Allmen est prêt à reconnaître qu'un service de l'unité doit exister dans l'Eglise de Jésus-Christ, selon la volonté de son divin Fondateur.

Il ne refuse pas non plus que cette fondation soit dévolue à l'Eglise romaine de Pierre et de Paul. A condition que, dans l'exercice de cette fonction, l'Eglise de Rome renonce à toute prétention d'hégémonie et se présente aux autres Eglises dans une attitude d'humilité et de pauvreté.

Il admet en outre que les explications données des textes du concile de Vatican I, par les évêques allemands, sur la primauté, « dissipent la menace contre l'épiscopat plénière et immédiate des évêques en communion avec le siège de Rome ». Il ajoute que « les recherches poursuivies depuis le second tiers du XX^e siècle dans l'Eglise romaine sur l'ecclésiologie eucharistique et sur l'épiscopat, et l'application de ces recherches, scellées par Vatican II, ont commencé d'ouvrir la voie à des dialogues interconfessionnels qui ne sont plus nécessairement des dialogues de sourds. D'où aussi, dans les Eglises non romaines, une disposition grandissante à admettre que le problème d'une primauté, notamment de l'Eglise de Pierre et de Paul, est un vrai problème ecclésiologique. Il doit donc être résolu autrement que par une répétition de ses thèses les plus controversées (du côté de l'Eglise de Rome) ou par une fin de non recevoir provisoire ou définitive (du côté des Eglises non romaines). »

Ces conclusions sont précieuses pour le dialogue œcuménique.

Elles demandent que l'interprétation restrictive des textes évangéliques soit reprise et élargie. Que soit élucidée aussi la notion de juridiction que Vatican II nomme une « communion hiérarchique » avec le siège de Rome.

Ce pouvoir juridictionnel attribué par l'Eglise catholique à Pierre et à ses successeurs sur l'Eglise universelle n'absorbe pas le ministère des autres évêques. Ceux-ci, dit Vatican II, « ne doivent pas être considérés comme des vicaires « du Pontife romain ». Ils reçoivent leur pouvoir ministériel du Christ lui-même par le sacrement de l'ordre. Le rôle spécifique de Pierre et de ses successeurs est de suivre, de stimuler et de soutenir tout le pouvoir ministériel dans l'Eglise, en l'assurant d'être dans la ligne du Christ et d'être intégré à l'unité du Corps mystique.

II. L'effort souhaité de la part de l'Eglise romaine

M. von Allmen se demande ensuite ce que l'Eglise romaine devrait faire aujourd'hui pour rendre crédible aux autres Eglises sa primauté, ramenée à des normes strictement évangéliques.

1. Mesures négatives

M. von Allmen déclare tout de go que Rome ne devrait en tout cas « pas renoncer à sa prétention primatiale. La papauté ne doit pas se suicider », mais s'efforcer de comprendre sa primauté « comme une vocation au service, plutôt qu'à la domination. Elle ne doit pas, non plus séculariser sa vocation primatiale.

En s'établissant dans une atmosphère de triomphalisme, alors qu'elle doit être avant tout « servante et pauvre. »

En s'appuyant sur des considérations de prestige politique.

En se déracinant du ministère épiscopal pour devenir le secrétariat de l'Eglise universelle. « Il est important, dit von Allmen, que le pape soit d'abord évêque résidentiel de l'Eglise locale dans laquelle Pierre et Paul ont vécu et sont morts martyrs. »

Il me semble que les souhaits exprimés ici par M. von Allmen sont en train de se réaliser. La papauté devient très ouverte et accessible au dialogue.

2. Initiatives positives

Poursuivant ses réflexions, M. von Allmen indique encore une série de démarches positives que l'Eglise de Rome devrait faire pour convaincre de sa vocation à la primauté les Eglises qui en contestent la forme.

A son avis, l'Eglise de Rome devrait remettre en débat, dans la paix et dans l'espérance, avec les autres Eglises, les définitions et les décisions qu'elle a prises « en l'absence d'une bonne moitié des baptisés. »

« Ce que Rome a dit et décidé dans l'isolement, cela redit dans le contexte nouveau d'un dialogue interconfessionnel, libre et ouvert, pourrait peut-être être redit autrement, de manière à entraîner l'adhésion des autres Eglises. »

Ce débat pose des problèmes fort délicats. Il n'est pas impossible cependant qu'il ne puisse avoir lieu, sans engager l'Eglise romaine à renoncer aux vérités de foi auxquelles elle s'est attachée. Le débat porterait sur la justification de ces vérités, à la lumière de l'écriture et de la tradition. Il s'établirait surtout au niveau de la formulation. Il porterait prin-

cipalement sur les déclarations n'appartenant pas au donné essentiel de la foi et sur des décisions canoniques et disciplinaires.

Pour apaiser les reproches d'hégémonie adressés par les Eglises locales à l'Eglise de Rome, celle-ci serait en outre bien inspirée, pense von Allmen, de permettre l'élection directe des évêques par les Eglises locales, quand elles sont rassemblées et constituées.

Il s'agit là d'une mesure canonique qui pourrait être prise, à condition que soit sauvegardée la collation de la juridiction venant du pape, ce que nous pourrions nommer aujourd'hui, avec Vatican II, l'insertion dans la communion hiérarchique de l'Eglise universelle.

« Pour rendre crédible sa vocation à la primauté, dit encore von Allmen, Rome pourrait et devrait faire davantage confiance aux conférences épiscopales, leur laisser une plus grande liberté de manœuvre. »

Le processus de la collégialité réalise ce vœu. Il fut décidé par Vatican II. Il se met progressivement en place dans l'Eglise romaine.

M. von Allmen pense aussi que « l'Eglise de Rome pourrait et devrait réduire sa prétention à l'universalité et accroître l'importance de son rattachement local ». Le pape est avant tout évêque de Rome.

Enfin, l'Eglise de Rome, selon von Allmen, devrait prétendre à la primauté avec plus d'humilité. « Si les chrétiens non romains acceptent maintenant d'aborder avec plus d'ouverture d'esprit le problème de la papauté, cela est dû en grande partie au fait que Jean XXIII a démontré ce qu'un pape pourrait être pour être un pape acceptable par les autres, un pape humble. »

III. La démarche des Eglises non romaines

Après avoir indiqué les points sur lesquels la papauté devrait faire porter son effort œcuménique, M. von Allmen énonce aussi les mesures négatives et positives que devraient adopter les Eglises non romaines, notamment celles de la Réforme, si le Siège de Rome parvenait à rendre acceptable sa prétention à la primauté.

Dans ce cas, dit-il, « toutes les autres Eglises seraient directement interpellées. Elles devraient toutes réagir en acceptant de se restituer elles-mêmes dans la chrétienté, de revoir leur manière traditionnelle de faire avec de leur ecclésiologie. Ce réexamen prendrait bien évidemment des colorations différentes suivant leurs traits spécifiques confessionnels, suivant leur situation locale aussi. Mais partout la motivation profonde serait la même: ne pas faire durer un jour de trop la scandaleuse division chrétienne, ne pas s'accommoder de la division comme de quelque chose qui, comme une infirmité, devrait désormais accompagner l'Histoire de l'Eglise jusqu'à la parousie. »

Ces vues de von Allmen, comme celles qui suivent, sont très larges et généreuses. Elles témoignent de l'extrême complexité des Eglises de la Réforme et des difficultés énormes auxquelles elles sont confrontées.

Je m'abstiens de les rappeler par le détail. Elles auront sans doute du retentissement sur nos frères ré-

formés qu'elles concernent spécialement.

Des suggestions intéressantes de von Allmen, je retiens celle qui me paraît la plus immédiatement praticable. C'est l'osmose de vie qu'il souhaite voir se réaliser entre les Eglises réformées et l'Eglise catholique sur le plan local.

« Il faut encourager, dit-il, une symbiose sur le plan local... prudemment et patiemment soutenir l'assimilation réciproque des Eglises pour que la division paraisse toujours plus anormale et inutile, pour chacune des deux Eglises, telles qu'elles se font face localement, qu'elles se découvrent toujours davantage dans l'autre jusqu'au jour où cette identité pourra être constatée et sanctionnée officiellement. »

Cette proposition, qui est du reste largement pratiquée aujourd'hui, demande réflexion. Il est certain, d'une part, que les chrétiens désunis se rencontrent plus facilement sur le plan de la vie et des réalisations pratiques que sur celui de la pensée théorique. Il n'y a pas de doute aussi que les appels à la vie influencent les rapprochements de la pensée. Mais il est dangereux de ne pas se préoccuper avant tout ou au moins parallèlement d'une harmonisation de la pensée. Celle-ci doit commander la vie. Sans elle, nous risquons d'aboutir à une déviation progressive de la doctrine et de la vie spirituelle des Eglises. Il en résulterait une édulcoration du christianisme qui le rendrait exsangue et méconnaissable.

Afin que les vues de von Allmen soient reçues par les chrétiens réformés, il faudrait, à mon avis, que tous s'entendent au préalable pour reconnaître qu'un service d'unité est nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ.

Cela engage une conception de l'Eglise, qui est loin d'être partout répandue. Ce qui, aujourd'hui, divise le plus profondément les Eglises est moins la question de la primauté que celle de la nature de l'Eglise elle-même!

Conclusion

Au terme d'un aperçu très général du livre du professeur J.J. von Allmen, il ressort que cet ouvrage constitue une contribution importante au dialogue œcuménique, l'une des plus profondes qui a été fournie, à notre époque, par nos frères réformés.

Pour porter tous ses fruits, ce travail considérable devra être analysé attentivement dans les détails par des spécialistes, critiqué et délivré de certaines insuffisances et incohérences.

Pour signaler l'effort de rapprochement qu'il représente, je ne résiste pas au désir de citer l'une des dernières pages.

« Le risque énorme que courent les Eglises non romaines face à la réforme actuelle de l'Eglise romaine, c'est de devoir, si cette réforme réussit, prendre vraiment au sérieux la prétention de l'Eglise de Pierre et de Paul à une « vocation primatiale. Or, malgré les bavures

inévitables dans un processus d'une telle ampleur, malgré l'irresponsabilité de certains qui se sont mis, de joie, à bondir en liberté comme des veaux sortant d'une étable, malgré les coups de frein apeurés, malgré les astuces du Malin qui, sur la droite et sur la gauche, cherche à saborder, tout porte à croire que les autres Eglises vont être ou sont déjà appelées à réviser leur attitude face à l'Eglise romaine. Cette révision est une épreuve considérable. Elle pourrait en effet aboutir à reconnaître à l'Eglise de Rome une vocation réelle à la primauté. »

Les déclarations récentes du pape Jean Paul I^{er} vont aussi dans le sens d'une large rencontre œcuménique. Le pape soulignait en effet qu'en « communion avec les évêques de l'Eglise catholique à travers le monde, il remplirait un rôle de présidence de la charité, qui sera un service non seulement pour les catholiques mais aussi pour tous ceux qui essaient d'être disciples de Jésus-Christ, d'honorer Dieu, de travailler au bien de l'humanité. »

Pour s'éclairer de part et d'autre, les problèmes brûlants qui sont ici en jeu doivent se dégager le plus possible du climat passionnel où ils se sont entretenus durant des siècles. Ils doivent être pensés et pesés dans la prière et la charité. C'est l'Esprit Saint qui peut rappeler et faire comprendre aux Eglises le sens des paroles et des initiatives du Seigneur. I.D.

L'autorité parentale - comme autrefois?

La nouvelle loi redéfinit le cercle des personnes qui peuvent avoir de par la loi l'autorité parentale. Ce cercle est toujours réduit - au sens strict du terme - à la mère et au père de l'enfant. Mais le mariage entre ces deux personnes n'est pas mentionné comme condition nécessaire. Si les parents ne sont pas mariés, c'est la mère qui aura l'autorité parentale. Ceci est révolutionnaire dans le sens où, si déjà avant l'entrée en vigueur du nouveau droit la mère célibataire pouvait avoir « la puissance paternelle » sur son enfant - appelé alors « illégitime » - c'était toujours après un examen préalable de ses capacités et après une décision émanant de l'autorité tutélaire. Autrement dit, à la mère mariée avec le père - même divorcée ou veuve - l'on accordait un crédit à priori, l'on avait confiance dans ses capacités d'élever son enfant toute seule. L'on n'accordait pas ce crédit à priori à la mère célibataire, et ce manque de confiance pouvait aboutir à la mise sous tutelle de l'enfant.

Dans le mariage l'autorité parentale s'exerce désormais en commun et à égalité - selon l'ancienne législation, en cas de désaccord entre les parents c'est l'avis du père qui l'emportait sur l'avis de la mère.

Le nouveau droit précise que les parents doivent élever leur enfant non seulement en tenant compte de son bien mais encore en tenant compte de sa personnalité et de ses avis - s'il est déjà capable de les exprimer. L'enfant doit obéissance à ses parents - mais les parents, eux, doivent laisser à l'enfant une liberté

d'organiser sa vie qui correspond à sa maturité. Le droit de garde - le droit des parents de déterminer la résidence de l'enfant - est mieux précisé non seulement à l'égard des tiers et à l'égard du parent non détenteur de la garde (qui n'ont pas le droit d'enlever ou de retenir

l'enfant - nécessitent l'autorisation de l'autorité tutélaire. Par contre, lorsqu'il ne s'agit que de l'utilisation des revenus de ces biens pour l'entretien de l'enfant et dans la mesure où cela est équitable vu les moyens des parents, ces derniers peuvent le faire sans autorisation. Le

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

l'enfant sans cause légitime) mais encore à l'égard de l'enfant, qui n'a pas le droit de quitter, le domicile familial ou l'endroit où ses parents l'ont mis sans l'accord de ses derniers. En cas de fuite de l'enfant les parents s'adresseront à l'autorité tutélaire.

En ce qui concerne le devoir d'éducation - les parents doivent favoriser activement le développement physique, intellectuel et moral de l'enfant. Ce devoir de tenir compte de l'individualité, des goûts et des aptitudes de l'enfant s'étend à tous les domaines de l'éducation - tant générale que professionnelle - et à tous les enfants - en particulier l'enfant physiquement ou mentalement handicapé.

Dans le domaine de la représentation de l'enfant - l'on doit tenir compte de ses avis - suivant son degré de maturité - pour toutes les questions importantes le concernant. Pour ce qui est de l'administration des biens appartenant à l'enfant - cette administration n'accorde pas aux parents un droit de jouissance. Des prélèvements sur les biens de l'enfant pour des raisons justifiées - comme par exemple une opération chirurgicale, des besoins de l'éducation de

surplus des revenus de l'enfant retombe dans ses biens.

Un des changements les plus significatifs est dans la manière dont le nouveau droit protège l'enfant contre le non-exercice, le mauvais exercice voire l'exercice criminel de l'autorité parentale. Après les premières mesures (comme la surveillance ou la curatelle éducative qui n'entraînent pas de manière significative les fonctions de l'autorité parentale) une mesure plus grave est envisagée: le retrait de la garde et le placement de l'enfant. Or, selon le nouveau droit ce retrait peut se faire non seulement à la demande des parents (« pour une résistance méchante et opiniâtre » que l'enfant leur oppose - selon les termes de l'ancienne loi...) mais aussi à la demande - et ceci chaque fois où les relations entre les parents et l'enfant se sont dégradées au point de devenir insupportables.

La mesure la plus grave - le retrait de l'autorité parentale - est envisagée non seulement en cas d'abus graves et d'insouciance des parents, mais aussi en cas d'impossibilité objective - non fautive - de l'exercer convenablement: maladie grave, infirmité, inexpérience, absence. Portalis

Le nouveau pape et l'« Ostpolitik »

On est ici dans l'attente de l'une des premières décisions du nouveau pape : la nomination du secrétaire d'Etat, ainsi que celle du secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, charges occupées sous Paul VI et sous Jean Paul I^{er} par le cardinal Jean Villot et par Mgr Agostino Casaroli.

Jean Paul II confirmera-t-il ces prélats dans leurs charges ? Ou fera-t-il appel à d'autres collaborateurs dans ces importants domaines, où il manque d'expérience personnelle ? On le saura peut-être sous peu.

Une chose est certaine : le nouveau pape entend continuer l'œuvre de ses deux prédécesseurs immédiats, comme il l'a affirmé lui-même dans son message *urbi et orbi*, le lendemain de son élection. Il s'emploiera de toutes ses forces à faire appliquer les directives de Vatican II, en réprimant aussi bien les innovations arbitraires que les rejets obstinés des décrets du concile.

Deux discours, deux rappels

Et qu'en sera-t-il de ce qu'on appelle « l'Ostpolitik » du Saint-Siège, c'est-à-dire des rapports avec les Etats de l'Est à régime athée ?

Alors qu'il était encore patriarche de Venise, le futur pape Jean Paul I^{er} avait pris la défense de l'Ostpolitik de Paul VI. Comment, argumentait le cardinal Luciani, comment reprocher à Paul VI ses efforts obstinés pour obtenir aux croyants sous la coupe d'un régime athée un minimum de liberté religieuse ?

Il est symptomatique que dans son message *urbi et orbi*, au lendemain de son élection, et dans son discours d'adieu adressé ce mercredi matin aux cardinaux, le nouveau pape ait plaidé la cause de la liberté religieuse et qu'il ait réaffirmé le devoir des pasteurs de défendre les droits de l'Eglise.

« Nous voudrions, dit-il

dans son message-programme, nous voudrions tendre les mains et ouvrir le cœur en ce moment à tous les peuples et à tous les hommes victimes d'injustice ou de discrimination sur le plan social et politique et dans le domaine de la liberté de conscience et de la juste li-

De notre correspondant à Rome Georges Huber

berté religieuse. » Nous devons, ajouta-t-il, mettre en œuvre « tous les moyens » pour remédier aux infractions contre le droit.

Vous portez un habit de sang

Plus encore que les autres prélats, les cardinaux doivent être disposés à une défense héroïque des droits de l'homme et des droits de l'Eglise. Le nouveau pape le rappela dans son discours d'adieu aux cardinaux : « La pourpre que vous portez est le signe

d'une fidélité qui doit aller jusqu'à l'effusion du sang, selon la promesse solennelle faite par vous au pape lors de votre entrée dans le Sacré-Colège.

Votre habit est un habit de sang qui rappelle et représente le sang que les apôtres, les évêques, les cardinaux ont versé pour le Christ au long des siècles. »

Et le pape Jean Paul II de citer les paroles adressées à la foule par un martyr anglais, le cardinal John Fisher, le 22 juin 1535, avant de présenter sa tête à la hache du bourreau : « Peuple chrétien, j'affronte la mort pour la foi en la sainte Eglise catholique du Christ. »

J'oserais ajouter, commenta le pape Jean Paul II, que, de nos jours également, nombreux sont ceux qui ont fait l'expérience de la prison, des souffrances et des humiliations supportées par fidélité envers le Christ. »

Ainsi dans chacun de ses deux premiers discours, le nouveau pape aborde impli-

citement le drame de l'Eglise du silence. Dans le premier discours, il rappelle la liberté religieuse et ses exigences ; dans le second, le devoir des prélats de s'engager en plein pour la défense de la vérité et du droit.

Comment ne pas voir dans ces déclarations les grandes lignes de marche d'une Ostpolitik qui, tout à la fois, sait exiger et résister : exiger de l'Etat la reconnaissance effective des droits inaliénables de l'homme ; résister, lorsque l'Etat s'emploie à étouffer ces mêmes droits ?

Revirement ou continuité ?

Au moment où, après avoir pris congé du pape, les cardinaux quittaient la Cité du Vatican, ils furent littéralement assaillis par les journalistes. Le cardinal Wyszynski se défendit comme un lion, refusant toute déclaration sur le déroulement du conclave, sur la personnalité du cardinal Wojtyla et sur la

politique du nouveau pape.

D'abord souple et souriant, le cardinal Benelli se durcit devant des questions importunes : « Un pape « étranger » ? Mais il n'y a pas d'étranger dans l'Eglise catholique ! Le nouveau pontificat, un revirement dans l'histoire de l'Eglise ? Il n'y a pas de revirement dans une Eglise conduite par l'Esprit-Saint ! D'ailleurs, n'avez-vous pas vu que dans son message *urbi et orbi* de mardi, le Saint-Père affirme son intention de marcher sur la voie tracée par Paul VI et Jean Paul I^{er} ? Continuité ? Oui ! Revirement ? Non ! » Cette mise au point mérite attention.

N'est-ce peut-être pas faute de pénétrer la nature intime de l'Eglise catholique que certains observateurs, étrangers à sa foi, prennent des modifications secondaires pour des changements de route et parfois même pour des volte-face ?

Voir également en page 40

Vignette et « paquet financier »

La plus mauvaise idée au plus mauvais moment

Suite de la première page

Ce pillage intempestif a d'ailleurs suscité de vives réactions au sein de la CGST, dont le président notamment, M. Aloys Huerlimann, n'a pas craint d'accuser de sabotage ses collègues du Conseil national.

En effet, c'est grâce à un remarquable esprit de collaboration et de solidarité que le rapport publié au printemps dernier sur la conception globale

des transports a pu recueillir l'adhésion de tous les milieux intéressés. A tel point que ceux qui avaient participé à la délicate élaboration de ce document en furent eux-mêmes étonnés. C'est dire que des manœuvres indelicates, tel un détournement de la vignette, pourraient bien avoir pour effet l'effondrement d'un édifice encore fragile.

Par ailleurs, on notera que paradoxalement, c'est une fois de plus leur propre bonne vo-

lonté qui s'avère nuisible aux automobilistes. Car si, parmi eux, la publication des thèses de la CGST avait provoqué un tollé général, gageons que les bricoleurs de la Chambre du peuple n'auraient pas osé y pratiquer cette ponction.

L'attrait des mauvais exemples

Ce qui est en outre inquiétant, c'est de constater combien

certaines se découvrent une âme de francophile sitôt qu'il s'agit de copier de mauvais exemples en matière de politique routière. Car ce n'est pas la première fois que le mépris autophobe affiché couramment par le Gouvernement français fait des émules dans la Berne fédérale. C'est à se demander si « nos » 94 conseillers nationaux « francophiles » (à ne pas confondre avec francophones) n'ont pas fermement décidé de nous entraîner dans des aventures qui, chez nos voisins, ont déjà porté le prix de la « super » aux alentours des 3 FF.

Puisque, paraît-il, la campagne pour les élections fédérales de l'automne 1979 vient de s'ouvrir, une réponse claire à cet égard s'impose de toute urgence.

Sous-imposé ?

A écouter les arguments des partisans d'une vignette telle que préconisée par le Conseil national, on pourrait croire que les automobilistes constituent une catégorie de contribuables

privé, sous-imposée en quelque sorte.

Par ailleurs, le choix d'une vignette ne frappant que les seuls usagers des autoroutes est également trompeur en ce qu'il tend à faire croire que le montant de la taxe en question correspondrait, en quelque sorte, au prix d'une prestation.

On espère ainsi, sans doute, faire oublier que les usagers motorisés ont versé l'an dernier 1 milliard et 24 millions rien que pour la construction des routes nationales ; cela par le truchement des diverses taxes, sur les carburants, dont le montant total s'établit actuellement à 57 centimes par litre (ce qui représente donc plus de 60 % du prix de l'essence à la colonne).

De même, toujours par le même canal, les automobilistes ont payé 307 millions pour les routes (voir notre tableau), et versé 708 autres millions dans la caisse générale de la Confédération. Si l'on veut bien ajouter à cela le produit de l'ICHA et celui des droits de douanes sur l'importation des véhicules et des accessoires, on s'aperçoit que ce sont non moins de 2 milliards et 594 millions de francs

que les usagers motorisés ont payé à Berne en 1977.

Ce n'est pas cela qui presse

La mauvaise conscience que certains milieux tentent d'inculquer aux automobilistes est donc sans fondement, comme est totalement infondée cette théorie qui voudrait que ces contribuables-là soient sous-imposés.

Il est ainsi heureux que la commission des finances du Conseil des Etats ait eu soin, dans sa volonté de rétablissement d'un paquet financier équitable et efficace, de proscrire cette vignette.

Le premier devoir de nos parlementaires - il ne faudrait pas l'oublier - consiste dans l'immédiat à assurer l'équilibre indispensable à nos finances fédérales. Le financement de nos routes nationales, lui, se porte très bien, Dieu merci ! Quant à la vignette, on aura le temps d'en discuter dans le contexte qui doit être le sien : la conception globale des transports.

J.-P. Riodel

Le problème de la participation Les voies de la raison

Suite de la première page

tise en fonction du bien commun, et non pas en fonction d'un éventuel alibi ! Encore faut-il ne pas revendiquer la participation, puis souligner la démarcation, dès que surgissent affaires ou désagréments !... S'il s'agit, dans la recherche d'un accommodement, de ne point supprimer le droit à la divergence, il

s'agit aussi, dans l'exercice du pouvoir, de ne point emprunter les chemins de l'échappatoire... qui ne sont plus alors les voies de la raison, mais celles de la dérobade.

De nouveau la rage dans le Jura Bernois

BERNE (ATS). - Un chat qui avait mordu une jeune fille à Tramelan, dans le Jura Bernois, a été reconnu, après analyse à Berne, porteur du virus rabique. La police cantonale recommande aussi instamment aux propriétaires de chats et de chiens de faire vacciner ceux-ci au plus vite. La commune de Tramelan a été déclarée zone d'infection.

Meurtre d'Egor Zylla Recours rejeté

LAUSANNE (ATS). - La Chambre de droit public du Tribunal fédéral a rejeté hier un recours interjeté par deux personnes condamnées comme co-auteurs de l'assassinat d'Egor Zylla. Ce recours demandait l'annulation d'une ordonnance de la Cour de cassation tessinoise, celle-ci ayant refusé de mettre à la disposition de la défense certains moyens de preuve détenue par les autorités, afin de les soumettre à une expertise privée destinée à la préparation d'une demande de révision du procès pénal. La proposition des recourants était détaillée : les vêtements, le crâne et cinq vertèbres de la victime devaient être examinés par un criminologue réputé dans des conditions excluant tout abus ou destruction. Les décisions de la justice cantonale et fédérale n'excluent pas, du point de vue juridique, qu'une demande en révision du procès pénal soit préparée sur une autre base.

Or, dans l'actuel contexte valaisan, toute une polémique, toujours recommencée, entraîne déjà des conséquences qui échappent peut-être à certains responsables des partis minoritaires de ce canton.

Avec une obstination rare, presque suspecte, insinuations et accusations sont volontiers lancées contre le parti majoritaire. Je ne veux pas répondre à cette polémique (telle n'est pas mon intention d'aujourd'hui), je me contente de constater qu'une large base du parti majoritaire s'interroge à son tour sur l'opportunité d'une participation qui lui semble déloyale. Libre naturellement à la minorité d'émettre des critiques à l'endroit de la majorité, mais libre aussi à la majorité d'attendre de la loyauté de la part d'une minorité. Je ne formule ici aucune remarque, empreinte d'amertume, je rapporte seulement des sentiments de crispation, sinon d'exaspération, qui transparissent maintenant chez bien des membres du parti majoritaire. Et personne n'ignore que les voies de la raison, ou de la participation, passent aussi par là...

Précisées ces observations, j'attends avec sérénité, et sans la moindre impatience, les décisions prochaines des partis minoritaires sur le thème de la participation au gouvernement. Car, je le répète, quels que soient les résultats des délibérations de Fully ou d'ailleurs, le petit sol valaisan ne deviendra pas plus grand... et la terre continuera toujours sa course autour du soleil, malgré le départ précipité de M. Arthur Bender !

Roger Germanier

Ce que les usagers de la route ont payé à Berne en 1977

En millions de francs	Payé par les usagers motorisés	Affecté aux routes	Affecté aux routes nationales	Encaissé par la Confédération
Droits de base sur les carburants	877	307 ¹	219	351 ²
Surtaxe sur les carburants	1162	—	805	357 ³
ICHA	363	—	—	363
Droits de douane sur véhicules et accessoires importés	192	—	—	192
TOTAUX	2594 ⁴	307	1024	1263

1. L'affectation de cette somme se répartit comme suit : 4 millions en faveur des routes alpêtres ; 183 millions aux cantons au titre des subventions ordinaires et de la péréquation financière ; 99 millions versés au fonds des routes principales ; 21 millions destinés à la suppression de passages à niveau.

2. Conformément à la Constitution, cette somme, représentant 40% des droits de base sur les carburants, est

versée à la caisse générale de la Confédération.

3. Au terme de la Constitution, le produit de la surtaxe sur les carburants (actuellement de 30 centimes par litre) est affecté à la construction des routes nationales. Ces 357 millions sont donc destinés au remboursement des avances de la Confédération, l'amortissement représentant ici 252 millions et les intérêts 105 millions. A noter que l'allocation fédérale à la construction

des routes nationales, d'abord réduite à 150 millions, a été supprimée dès 1977.

4. Ce chiffre représente donc le montant total de l'argent sorti du portemonnaie des usagers motorisés pour s'en aller vers Berne. Pour illustrer parfaitement la situation du contribuable-automobiliste, il faudrait bien sûr y ajouter encore les impôts automobiles perçus par les cantons.

en BREF

● RABAT (ATS/AFP). - D'importants gisements de pétrole ont été découverts au Maroc, a annoncé le roi Hassan II.

● TEL AVIV (ATS/AFP). - Les difficultés rencontrées aux négociations de paix à Washington ne concernent pas seulement le lien que les Egyptiens voudraient établir entre l'accord de paix israélo-égyptien et la question de la Cisjordanie et de Gaza. Les négociations sur le Sinaï auraient également échoué, à la fois sur la question des indemnités demandées à Israël - en particulier pour l'exploitation du pétrole d'Abou Rodeiss - et sur la nature des liens qui uniront l'Egypte et Israël après la signature de l'accord.

● PRETORIA (ATS/AFP). - Le Gouvernement sud-africain annoncera aujourd'hui s'il accepte ou non les propositions de compromis sur l'avenir de la Namibie présentées par les cinq puissances occidentales, a annoncé hier à Pretoria, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain. Ce dernier a indiqué que plusieurs propositions soumises par les cinq, sont toujours étudiées par le Gouvernement sud-africain.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74. Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures. Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 h.; en commune: de 13 à 16 h. et de 19 à 20 h.; en pédiatrie: de 15 à 17 h.; en maternité: de 12 à 14 h., de 15 à 16 h. et de 19 à 20 h. Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51. Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi. Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht. Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social. Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro). - Service social pour handicapés (AVHPM) - Service psychosocial - Ligue valaisanne contre les toxicomanies - Office cantonal des mineurs - Ligue valaisanne contre le rhumatisme - Caritas Valais - Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71). Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63. Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50. Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents. Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44. Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73. Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81. A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143. Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26. Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30. Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10. Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures. Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera. Pharmacie de service. Mercredi 18 et jeudi 19, Buchs, 22 10 30 - 22 34 08. Vendredi 20 et samedi 21, Fasmeyer, 22 16 59. Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures. Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs. Service dentaire d'urgence. - Jusqu'à dimanche 22, D. J.-Léon Pfefferli, Creusets 16, tél. 22 25 86. Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71. Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

★ Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

La tendance sur les marchés européens

BRUXELLES: pas reçu. MILAN: en baisse. Sous la conduite des vedettes industrielles, la bourse s'est modérément effritée au fil des compartiments.

PARIS: pas reçu. FRANCFORT: pas reçu. AMSTERDAM: pas reçu. LONDRES: affaiblie. Tous les secteurs se sont quelque peu repliés durant une séance maussade.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés, cours payés.

Table with 2 columns: Tendances générales bancaires, financières, assurances, industrielles, chimiques, obligations suisses, obligations étrangères.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Pays (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie) and exchange rates.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91. Dépannage électricité et carburant. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16. Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panne - accidents. Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage des Alpes, Praz et Clivaz, Conthey, jour et nuit: 36 16 28. Service de dépannage du 0,8%... - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50. Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray, tél. 22 28 30. Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante. Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88. Dispensaire médical: ouvert l'après-midi. Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30. Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures. AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking. Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h. Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meytalin, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30. Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30. Bibliothèque municipale. - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures. Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin. Châteauveuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m. Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33. Nendaz-Station. - Discothèque Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures. Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé. Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42. Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures. Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30. Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, public, 22 h. 30 - 23 h. 30, HC Ayer.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111. Médecin de service. - Appeler le numéro 111. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52. Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52. Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80. Dépannage mécanique jour et nuit. - ACS Martigny, tél. 026/23232. Dépannages accidents. - Garage des Nations, par Frassa transports, 24343-24783. Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h. Groupe Alcools anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84. AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Patinoire. - 8 h., écoles; 19 h., HCM; 20 h. 40, Charrat.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17. Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14. Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures. Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 3 73 33.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Buttet, tél. 4 38 31. Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92. Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30. Ambulance. - Tél. 4 62 62. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50. Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi. Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84. CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11. Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37. Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures. Centre Fitness du Chablais. - Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures. Alcools anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 4 18 32; Jean, tél. 4 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 46 22 33. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Brigue Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 23 15 18. Alcools anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots. Tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61. Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigier, tél. 23 73 37. Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

D' CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu Pamplemousses Rôti de porc Tomates farcies Fromage Bananes flambées

Dès que nous nous blâmons, il nous semble que personne n'a plus le droit de le faire. Oscar Wilde

Le plat du jour Tomates farcies. Essayez et évidez l'intérieur de huit belles tomates, faites réduire la pulpe débarrassée des pépins; versez d'autre part une bonne rasade d'huile dans une casserole, faites revenir à feu modéré quelques échalotes et champignons avec persil et ail hachés, ajoutez du lard râpé avec de la mie de pain trempée dans du lait, salez, poivrez et finissez avec 2 jaunes d'œufs. Mélangez bien le tout, laissez refroidir, et garnissez-en abondamment vos tomates. Saupoudrez de chapelure, piquez un morceau de beurre sur chacune, et faites cuire au four à petit feu. On peut ajouter à cette farce de la chair à saucisses, des foies de volailles, du jambon, etc... ce qui la rendra plus délicate.

Diététique La tomate Légume très sain, rafraîchissant, de bonne digestion et réputé efficace contre l'arthritisme et les affections hépatiques.

Votre santé Vous savez que les vitamines sont des substances que contiennent les aliments naturels, en plus ou moins grande quantité. Elles sont indispensables à votre santé, à votre charme et à votre éclat. Voici les cinq plus importantes, et un tableau des aliments qui les contiennent.

Vitamine A - Rôle: pour avoir des ongles solides, un teint lumineux et une peau douce. - Légumes: carotte, endive, épinards, pissenlit, haricot vert, petits pois. - Viandes: foie de porc, rognon de mouton. - Fruits: pêche, prune, pruneau, abricot. - Et aussi: beurre, margarine, fromage, œuf, lait, anguille.

Vitamine B - Rôle: chasse la mélancolie et la fatigue, contre la nervosité, les lourdeurs de jambes et les peaux grasses. - Légumes: légumes secs, champignons. - Viandes: porc, rognon de bœuf, de veau, agneau, veau, volaille, foie de bœuf, bœuf, cervelle. - Fruits: cacahuète, banane, datte, figue, raisin sec. - Et aussi: levure de bière, pain complet, farine de maïs, farine d'avoine, œuf, fromage, lait, miel, crevette, pollen. Vitamine C - Rôle: pour être toujours en forme, pour avoir un teint frais, des dents saines, des cheveux solides et de la souplesse. - Légumes: concombre, oseille, aubergine, asperge, céleri, radis, artichaut, ail, betterave, navet, persil, cerfeuil, chou, tomate, chou de Bruxelles, fenouil, chou-fleur, haricot vert, pomme de terre. - Viande: foie de mouton et de poulet. - Fruits: raisin, orange, ananas, melon, pamplemousse, mandarine, pomme, fraise, groseille, cerise, noisette, cassis, noix, poire, citron. - Et aussi: huile. Vitamine D - Rôle: excellente pour les dents et les os. - Viandes: cervelle, ris de veau. - Et aussi: lait, beurre, jaune d'œuf, turbot, sardine, saumon, miel, huile de foie de morue. Vitamine E - Rôle: conseillée pour la musculature et le bon état de la peau. - Légumes: cresson, laitue. - Viande: foie de veau. - Fruit: amande. - Et aussi: huile d'arachide, germe de blé, huile d'olive.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, 17.10.78, 18.10.78. Includes entries for Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gornergratbahn, Swissair port, etc.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Company, 17.10.78, 18.10.78. Includes entries for AKZO, Bull, Courtaulds, de Beers port, etc.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Company, 17.10.78, 18.10.78. Includes entries for Alcan, Burrough, Chessie System, Chrysler, etc.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films : horaire spécial
A 20 heures - 12 ans
Deuxième partie du prodigieux film de Zeffirelli
JESUS DE NAZARETH
A 22 h. 30 - 18 ans
L'AMANT DE POCHE
Films dès le début des séances

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le nouveau Joseph Losey: une réussite!
LES ROUTES DU SUD
Yves Montand et Miou-Miou

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 18 ans
BONNIE ET CLYDE
Warren Beatty, Faye Dunaway,
Gene Hackman
Le meilleur des films de gangsters.

HAUTE-NENDA Cinalpin

Aujourd'hui : RELACHE
Séances tous les mercredis et samedis à 21 h.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30
LA PETITE
avec Brooke Shields
Un film de Louis Malle

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30
LA FIANCÉE DU PIRATE
Un film de Nelly Kaplan
avec Bernadette Lafont

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS
UN JARDIN DE ROSES
Un film d'Anthony Page
avec Bibi Andersson

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Du vendredi au dimanche
LE CONTINENT OUBLIÉ

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un « policier » avec Delon et Bronson
ADIEU L'AMI
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Après « Les dents de la mer », une nouvelle
superproduction américaine
LES GRANDS FOND

L'industrie graphique enrichit votre vie.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.86	8.48
Chemical Fund	D	7.56	8.26
Technology Fund	D	8.86	9.68
Europafonds	DM	28.90	30.40
Unifonds	DM	20.10	21.20
Unirenta	DM	42.10	43.40
Unispecial 1	DM	64.55	67.90

Crossbow Fund	FS	3.62	3.71
CSP-Fund	FS	15.01	15.33
Intern. Tech. Fund	D	8.41	8.53

Pour votre publicité **027 21 21 11**



MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Plus on cogne... plus on rit !!!
LA CASTAGNE (Slap shoot)
de George Roy Hill avec Paul Newman

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 14 ans
Le film aux « 3 Oscars »,
le plus beau de Fred Zinnemann
JULIA
avec Jane Fonda et Vanessa Redgrave

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Le film le plus spectaculaire jamais fait
LA GUERRE DES ÉTOILES
Fantastiquement fantastique !!!

MONTHHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Annie Girardot et Christian Barbier
dans le spectacle gai de la semaine
JAMBON D'ARDENNE
Drôle ! Truculent !

MONTHHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Tant attendu ! Tant demandé !
L'ENFER DES MANDINGOS (Drum)
avec Warren Oates et Ken Norton
Sauvage et terrible !

BEX Rex

Ce soir à 20 heures - 18 ans
Le fou-rire est de retour avec
LA TOUBIB DU RÉGIMENT
A 22 heures - 18 ans révolus
Deux heures de rires et d'érotisme avec
ALLONS, ENLEVE TA ROBE!
Strictement pour adultes avertis

inégale!

Sigolin

fait reluire l'argent, le cuivre, le laiton, l'étain, le verre, etc.

Classe de toxicité 5S: Observer la mise en garde figurant sur l'emballage.

TÉLÉVISION

Émissions en noir et blanc
tv Suisse romande

15.00 Point de mire
15.10 Football
16.40 La burette

Télé-service à la carte.
Lecture: La Jardié avec la participation de l'auteur Hélène Grégoire
Connaissez-vous?: la préparation à la retraite - Un portrait de Pio Nock, clown au cirque Knie. Une nouvelle séquence « Parler avec son corps » - Hit-parade des aînés: Arlette Rochat interprète des chansons évoquant le cirque

17.30 Téléjournal
17.35 Présentation des programmes
17.40 Chronique montagne

Bilan des activités alpines de l'été 1978.
18.05 Courrier romand

Fribourg
18.30 Pour les petits
Fred le basset
La famille Mal-Léché

18.40 Système D
Le jeu des incollables

19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie

20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables
20.25 Temps présent
Le magazine de l'information.

Ce soir: la situation au Nicaragua
21.25 Scènes de la vie conjugale
1. Innocence et panique

22.15 L'antenne est à vous
Ce soir ce sont les Jeunes socialistes qui expriment en toute liberté leur conviction profonde. (2^e diffusion)

22.35 Téléjournal
22.45 Football
Reflets filmés de rencontres de coupes européennes.

tv Suisse alémanique

16.00 Seniorama
Une émission pour les aînés par Eva Mezger-Haefeli: informations diverses, avec Paul Spahn. Réponses à vos questions, avec Karen Meffert. Une garderie inédite

16.45 Gymnastique (6)
17.00-17.30 Pour les petits
La maison où l'on joue

18.00 Italiano in rosso e blu (6)
18.15 Vos enfants et vous
6. Le sexe

18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Höhlen - Welt ohne Sonne

Attaque dans le noir. Série de et avec Ernst W. Bauer
19.35 Point chaud
Les programmes

20.00 Téléjournal
20.25 De la musique et des invités
Avec Heidi Abel et le Peppe-Lienhard-Band, Elkie Brooks, Gigiola Cinquetti Pussycat

21.10 Rundschau
Nous sommes juifs arabes en Israël, film de J. Nid-dam

22.05 Téléjournal
22.20-23.15 Voyage en Mongolie
Hommage à Raymond Roussel, avec Salvador Dali

tv Suisse italienne

18.00 Téléjournal
18.05 Pour les tout-petits
18.10 Pour les enfants
La planète des haricots: dessin animé. Monsieur Tau, téléfilm de J. Polak et Ota Hofman: 3. Le ballon

19.00 Téléjournal
19.15 George
Une amitié difficile. Série avec Marshall Thompson

19.45 Le premier homme et son milieu
Les fouilles de la vallée de l'Omio: 2. L'apparition de l'homme

20.10 Magazine régional
Revue des événements de la Suisse italienne

20.30 Téléjournal
20.45 Sequestro pericoloso (The Kidnapping - Shaft)
Film policier d'Alexander Singer, avec Richard Roundtree, Ed. Barth, Paul Burke et Karn Carlson

21.55 Débat
22.45 Téléjournal
22.55-23.45 Football
Coupes européennes: reflets filmés des matches disputés durant la semaine

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
La ménopause

14.00 Les vingt-quatre Jouis
14.03 La maison sur pilotis. 14.33 Les pierres. 14.55 Les premiers apprentissages. 15.07 Etre animateur. 15.36 The Harvard experience. 16.05 Rendez-vous à quatre heures. 17.02 Une section d'éducation spécialisée. 17.30 Autour des allumettes

18.02 A la bonne heure
18.27 1, rue Sésame
Le robot

18.55 Christine (29) Feuilleton
19.15 Une minute pour les femmes
Contre le chômage féminin, des mesures d'urgence

19.20 Actualités régionales
19.45 L'inconnu de 19 h. 45
20.03 TF1 actualités
20.35 Allegra (5 et fin)

Série d'après le roman de Françoise Mallet-Joris
Avec: Anouta Florent, Moncef Remili, Francine Bergé, Edgar Givry, etc.

21.35 L'événement
22.35 Ciné-première
Invité: Rémo Forlani « Les réformes se portent bien », de Philippe Clair. « La ballade des Dalton », dessin animé de René Goscinny

23.05 TF1 actualités

tv Antenne 2

13.35 Magazine régional
13.50 Typhelle et Tourteron
4. La magie du verbe

14.03 Aujourd'hui madame
La maison des champs

15.05 Cannon
11. Secret professionnel
15.55 L'invité du jour
Louis Jourdan. Sa carte d'identité: origines, carrière, idées. Une journée de sa vie à Paris, etc.

17.25 Fenêtre sur...
Entretiens avec... Roger Planchon

17.55 Récré A2
18.35 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Emission réservée aux grands partis politiques
L'opposition, parti socialiste

20.00 Journal de l'A2
20.35 Il était un musicien
2. Monsieur Schumann
Avec: Marcel Cuvelier, Anouk Ferjac, Stéphane Jobert, etc.

21.02 La route de Salina
Un film de Georges Lantier. Avec: Mimsy Farmer, Robert Walker, Rita Hayworth

22.35 Spécial buts
22.45 Journal de l'A2

tv France Régions 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 FR3 actualités
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Il était une fois l'homme

20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La party
Un film de Blake Edwards
Avec: Peter Sellers, Claude Longet, J. Edwards McKinley

22.05 FR3 actualités



RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales

6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande

8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
La séquence du consommateur

9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin

10.30 Sites et monuments
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz

12.15 Le billet de l'humour
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 La petite affiche
par Janry Varne
14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique animée par André Pache

16.05 Feuilleton
Les aventures d'Eustache et du bourdon BZZZ (2)

16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert

17.05 En questions
par Jacques Bofford avec la collaboration de Jacques Zanetta

18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique

18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité-magazine
19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon

20.05 Court métrage
Dominique de retour
d'Emile Gardaz
Avec: J. Damien, P. Ichac, M. Cavadaski, B. Junod etc.

20.30 Fête... comme chez vous
Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz

22.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II

7.00 (s) Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand

9.20 Domaine allemand
9.30 Les institutions internationales et l'éducation
par F.-A. Roch
Avec la chronique de l'UNESCO, par Hector Carigny

10.00 Les concerts du jour
10.05 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
Les activités du centre culturel Coop

10.30 Initiation musicale
11.00 (s) Suisse-musique

12.00 (s) Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Réalités
par Vera Florence

15.00 (s) Les grands concertos pour piano et orchestre
L. van Beethoven
M. Ravel

16.00 (s) Suisse-musique
17.00 (s) Rhythm'n pop
par Gérard Suter

17.30 (s) L'actualité du jazz
par Pierre Grandjean

18.00 Informations
18.05 (s) Redilemele
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker

19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
Informations en romanche
La librairie des ondes
par Gérard Valbert et Yves Court

20.00 (s) Opéra non-stop
Qui propose... dispose et opéra-mystère
Hommage à la Callas

21.00 Ce soir à l'Opéra-Comique
Une émission d'Antoine Livio et Jean-Pierre Tille
Thaïs
Livret de Louis Gallet, d'après Anatole France
Rôles chantés: B. Silis, S. Milnes, N. Gedda

21.30 Gazette lyrique internationale
par Ami Châtelain

21.35 Anthologie lyrique
par Claudine Perret
Trionfo di Afrodite
Concerto scénique de Carl Orff
Avec: I. Nawe, E. Buchner, R. Kraherm etc.
Catullus Carmina
Musique de Carl Orff
Avec: A. Auger, W. Ochsman etc.

23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00
6.05 Espresso
9.05 Notes avec Fritz Herdi
10.00 Nouvelles de l'étranger
11.05 Merveille de la voix
12.00 Musique à midi
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
Informations et musique

14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Musique classique
16.05 Théâtre
17.00 Onde légère
18.20 Orchestre de la Radio suisse

18.45 Sport
19.00 Actualités. Musique
20.05 Cause-débat
21.00 Musique ancienne
22.05 Black Beat
23.05-24.00 Entre le jour et le rêve

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.55
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
11.50 Programmes du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chants populaires italiens
14.05 Radio 2-4
Musique légère

16.05 Après-midi musical
18.05 Le monde du travail
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Table ronde
20.40 Œuvres de Mozart
22.30 Orchestre Radiosa

météo

Pas si mal!

Suisse romande et Valais: temps en parti ensoleillé, nébulosité changeante. Température comprise entre 7 et 12 degrés. Zéro degré vers 1500 mètres. Bise modérée dans l'Ouest.
Evolution pour vendredi et samedi: stratus sur le Plateau, ailleurs en grande partie ensoleillé.
A Sion hier à 13 heures: nuageux, 9 degrés. 6 à Zurich et Berne, 7 à Bâle et Locarno, 9 à Genève, -2 au Saentis, 7 à Munich et Prague, 8 à Francfort, 11 à Paris, 12 à Vienne, 13 à Londres et Barcelone, 14 à Nice et Madrid, 15 à Milan, 19 à Lisbonne, 20 à Rome et Tunis.
Les précipitations moyennes à Bogota (Colombie, 2640 m d'altitude): de janvier à décembre: 58, 66, 101, 146, 113, 62, 51, 56, 62, 160, 119, 66, année 1061 mm. Maximum en octobre, minimum en juillet.



L'amour c'est...



... rester stoïque quand elle coupe vos roses primées pour les mettre dans un vase.

Aggravation des servitudes du chef d'entreprise

Les comptes rendus de la gestion de nombreuses entreprises pour l'exercice 1977 et pour le premier semestre 1978 font état de difficultés nombreuses et pour certaines nouvelles. Ainsi les résultats financiers décroissent ou deviennent inexistantes. Dès lors, la confrontation des exigences passées et actuelles qui se posent au chef de toute entreprise, que celle-ci soit grande, moyenne ou petite, peut déboucher sur un éclairage, du moins relatif, de ses servitudes dans l'avenir.

Son rôle d'antan

Il anime l'exploitation, stimule ses collaborateurs, coordonne leur activité, fixe leur rémunération et loirs, entretient les relations avec les correspondants (fournisseurs de matières premières et de services ainsi que les clients), étudie et résout les problèmes prévisionnels d'investissement et de financement, calcule et arrête les prix de revient de ses produits et fixe le tarif de leurs prix de vente, assure la tenue impeccable des comptabilités financières et industrielle (volant de direction), s'assure de la régularité des impositions fiscales, s'occupe de l'ouverture et du développement de marchés à l'intérieur et à l'étranger, surveille l'entretien des bâtiments et du parc de machines ainsi que l'évolution de leur assurance. Se sachant gestionnaire, il se veut défenseur de l'entreprise (personnel, correspondants et investissements) en butte à toutes sortes d'attaques. Pour sa protection et sa survie lorsque survient une tempête, il voudra et réalisera une formation convenable de ses provisions et réserves financières. L'appréciation de sa capacité d'amortissement industriel et de renouvellement de ses investissements (bâtiments, installations et parcs de machines) demeure toujours présente à son esprit. Grâce à sa sûreté de jugement, à une discipline rigoureuse qu'il impose sans cesse, à son énergie et son esprit de responsabilité et d'initiative, une bonne ambiance de travail est maintenue et l'entreprise, va son bonhomme de chemin, en dépit des tracasseries qui l'assaillent.

Son activité actuelle

S'il est évident que ces pionniers, grâce à leur esprit d'initiative, d'audace et de créativité ont prospecté et ouvert de nombreux marchés dans le monde, assurant ainsi les approvisionnements en matières premières et favorisant les exportations, il n'en demeure pas moins qu'ils ont généralement bénéficié de la coopération internationale, de la liberté des échanges, de l'aisance pour accéder aux matières premières, au pétrole bon marché, de la convergence des politiques économiques sur le plan international, de la stabilité monétaire, de la paix du travail. Si grâce à elles, une image suisse de qualité a été diffusée à l'étranger, si ces marchés ont été laborieusement acquis, les structures économiques (production, transformation, distribution et consommation) sont en cours de transformation de façon plus ou moins sensible. En effet, des perturbations se manifestent de manière toujours plus aiguë dans l'interdépendance des mouvements internationaux de matières premières et de marchandises, telles celles causées par l'introduction de droits d'entrée, l'interdiction d'importation, l'aggravation des modalités des échanges commerciaux, les rétorsions de tous genres. L'agressivité de la concurrence étrangère et la pénétration sur les marchés intérieurs de produits provenant d'Etats nouvellement industrialisés ainsi que la possibilité de ne pouvoir bénéficier à l'importation que d'une compensation partielle de la surcharge des prix des matières premières mettent en lumière la fragilité et la vulnérabilité de notre économie orientée à près de 50% vers l'étranger. En effet, le volume des exportations suisses de produits et services par rapport au produit national brut de la Suisse atteint en 1970 le 34,5%, en 1974 le 35,1% pour s'élever en 1977 à 42,2%. L'extension des difficultés de production et de prix à un grand nombre de produits de consommation, à diverses catégories de biens d'équipement, légers et lourds (articles fabriqués et mi-fabriqués, additifs, matériel d'emballage, machines, produits chimiques, composites de gros et de détail, industrie alimentaire, textiles, etc.), ainsi qu'au secteur des services, constitue au premier chef un important facteur d'instabilité. La détérioration de la solvabilité chez les débiteurs nationaux et étrangers, pas moins que l'équilibre à maintenir entre la production agricole indigène et les importations de produits agricoles

d'une part et les exportations industrielles d'autre part ne facilitent la tâche de l'animateur de l'entreprise, qui s'efforce de demeurer compétitif. Puis, pour obtenir un profit même modeste, l'adaptation des prix de vente à l'évolution de ceux des matières premières et des coûts est encore rendue malaisée souvent par l'action de syndicats, qui s'efforcent de sauvegarder l'acquis social (forte hausse des rémunérations et diminution sensible de la durée de travail effective), tout en voulant promouvoir un niveau de vie plus élevé par une croissance continue et s'opposer à la suppression de postes de travail. Encore le vieillissement des équipements industriels, favorisé par les appétits fiscaux (la part des impôts au produit national brut de la Suisse a augmenté davantage de 1965 à 1975 qu'auprès de la plupart des pays de l'Europe occidentale) rend le renouvellement de l'instrument de travail peu commode, les disponibilités financières, propriété de l'entreprise, faisant défaut. L'action des gouvernants sur l'économie croît sans désemparer; elle peut être bénéfique ou nuisible selon les critères qui l'inspirent. Malheureusement, l'information et les consultations internationales entre des gouvernements demeurent souvent purement académique; aucun plan concret n'est défini et devient opérationnel en vue de dissiper l'antagonisme de leurs politiques (contradiction entre le dire d'une promo-

Perspectives préoccupantes

Toutes les activités économiques sont saisies, à des degrés divers et entraînées dans la tourmente causée par l'action concomitante des facteurs ci-dessus décrits. L'observation de l'évolution des réserves latentes et du «cashflow» d'un grand nombre d'entreprises suisses ne peut que confirmer leur vulnérabilité. Si les exportations sont vitales, l'action consistant à multiplier la promotion de produits de marque paraît insuffisante; il ne s'agit là que d'une action défensive alors qu'il faut déployer une lutte offensive (gaspillage de forces et de moyens; habitudes de penser et d'agir sont dépassées). Il s'agit d'améliorer les conditions et modalités de coopération dans la production et dans la distribution interne et à l'étranger, entre pays producteurs et consommateurs de matières premières; ces mesures doivent être efficaces. Les relances conjoncturelles (saupoudrages) comme l'introduction de protection douanière sont sans effet durable. De leur côté, les manipulations monétaires, par essence artificielles, entraîneraient, elles aussi, des mesures de rétorsion. C'est une lourde erreur de croire à une récession temporaire alors qu'il s'agit d'une mutation du monde économique (monnaies, équipement des pays producteurs de matières premières, etc.). En effet, les systèmes ayant régi les relations économiques jusqu'à maintenant sont mis en question. Il est heureux qu'enfin les gouvernants et l'économie privée soient conscients du fait qu'il s'agit de sauvegarder les exportations, support de profits et du bien-être national. Dans ce but, on s'efforce d'offrir de plus en plus, non plus un produit ou un service mais un complexe, une usine clef et produits en mains, soit le savoir-faire (montage, mise en service, programme d'entretien et de réparation, formation du personnel, programme de gestion scientifique (qualifications, caractère, énergie, dyna-

tion de la liberté des échanges - articles, services et devises - et l'agir (offensive protectionniste). Plus lourde de conséquences se manifeste encore l'instabilité monétaire, toujours plus prononcée. L'effondrement du dollar, ébranlant sérieusement sa position de monnaie de règlement international, rend très difficile les convertibilités monétaires et leur possibilité de transfert, plus particulièrement pour notre pays orienté fortement vers les marchés étrangers.

Si l'Europe occidentale, pauvre en matières premières et en énergie, subit durement l'instabilité monétaire (renchérissement, compétitivité, menaces sur les marchés internes et étrangers), l'abandon de la politique de la stabilité des monnaies et des prix par l'érection d'une évolution chaotique des monnaies est ressentie encore plus douloureusement en Suisse; en effet, l'allègement dans la mesure du possible des conditions d'exportation est profondément contrarié par la chute des monnaies étrangères, entraînant ipso facto pour eux la hausse du franc suisse et des prix suisses. A l'évidence, l'évolution des termes d'échange est défavorable à la Suisse. Tout parade paraît d'emblée fort hasardeuse quand on n'ignore pas que des gouvernements préfèrent la dislocation de tout système monétaire rationnel et crédible et le maintien de monnaies flottantes qu'on peut faire fluctuer au gré des intérêts immédiats, plutôt que des monnaies stables mais contraignantes par les disciplines qu'elles exigent (mouvements internationaux de capitaux dus aux exigences des balances de paiements). Aussi longtemps qu'existeront ces divergences de politiques financières, ces manipulations causeront la défiance des bailleurs de fonds, le péril sur la liberté des échanges, la concurrence internationale sans cesse plus vive ainsi que soucis plus lancinants pour l'animateur de l'entreprise, d'autant plus qu'il ressent intimement son incapacité totale à maîtriser une aussi déplorable évolution.

misme, etc.). Le perfectionnement des cadres sera encore poussé et mieux approfondi. L'information de la clientèle, sa prospection seront dirigées après une sérieuse étude des points de vue politique, économique et social (mœurs et coutumes); dès lors, interviendra une sélection motivée des marchés avec une détermination rigoureuse des priorités. Une préoccupation majeure sera accordée à la qualité des produits, au service avant et après vente. Le respect scrupuleux des conditions de vente (prix, délais, garanties), l'amélioration des coûts, l'adaptation permanente des marges de profit, la révision fréquente

des méthodes d'approvisionnement, de production, de distribution, de diversification et de reconversion en vue de découvrir et d'exploiter des procédés nouveaux, d'améliorer les produits existants (recherches) ou encore de conquérir de nouveaux marchés retiendront souvent l'attention. De son côté, l'Etat appuiera l'entreprise par le développement de l'assurance contre les risques à l'exportation, par une action plus poussée des représentations commerciales et par une modération des charges fiscales, en encourageant le renouvellement des équipements, les concentrations justifiées, etc. De plus, la convergence des actions gouvernementales ne devrait-elle pas être orientée vers le rétablissement de la stabilité monétaire, fondement indispensable de toute saine économie? La recherche et le maintien constant d'un judicieux équilibre entre la liberté de l'entreprise et les exigences de la communauté, entre elles et l'Etat par une coopération librement consentie paraît être une voie dictée par la sagesse. En bref, les méthodes de direction doivent s'adapter constamment aux exigences d'objectifs à moyen terme définis avec clarté et précision.

Le chef d'entreprise doit-il être pessimiste ou optimiste?

Du fait de cette évolution critique, il est déterminant que l'animateur de toute entreprise, aux prises avec la réalité, soit toujours plus efficace en exigeant sans cesse davantage de lui-même et de son équipe soudée à lui. Sans jamais se résigner dans un attentisme dégradant, sans se laisser atteindre par l'apathie, l'indécision ou la résignation, convaincu que tout problème doit obtenir une solution, il fera front en acceptant le défi que lui lancent l'économie et la politique en évolution. Refusant une mise en tutelle de l'entreprise par l'Etat, il s'employera, en communion avec les pouvoirs publics, à instaurer un ensemble cohérent de mesures (monnaie stable, convergence des politiques économiques, etc.). Eu égard à l'état de faits et à l'incertitude de l'avenir, sans optimisme ou pessimisme exagérés, il poursuivra sa route avec intelligence, volonté, esprit d'initiative et critique, enfin en s'imposant des efforts permanents. Si cette action, pour être efficace, demande la restauration de la

confiance, ces servitudes directrices de leur côté exigent avant tout que l'animateur de tout complexe économique soit, dès son plus jeune âge, aguerri. Est-ce généralement le cas? Fernand Frachebourg

BCV
COMPTE SALAIRE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

- 3 1/2% Banque de Scandinavie en Suisse 1978-1988, à 99% du 12 au 18.10.1978.
- 3 1/4% Ville de Genève 1978-1990, à 100.75%, du 12 au 18.10.1978, réservé pour la conversion.
- 3 1/4% Kreis Oberengadin 1978-1988, à 99.75% du 12 au 19.10.1978.
- 3 1/4% Burgdorf 1978-1990, à 100%, du 13 au 19.10.1978, réservé pour la conversion.
- 3% Argovie 1978-1988, à 99 1/2%, du 16 au 20.10.1978, réservé à 66% pour la conversion; Banque cantonale de Zurich, Sie 32, du 16 au 20.10.1978, réservé pour la conversion; Crédit foncier vaudois, Sie 74, 1978-1988, du 17 au 23.10.1978.
- 3 1/4% Kraftwerke Mattmark 1978-1990, à 101%, du 18 au 24.10.1978, réservé pour la conversion.
- 3 1/4% Banque de la Suisse italienne, 1978-1990, à 100% du 18 au 24.10.1978.
- 4% Intersport Holding Berne 1978-1986, à 100%, du 19 au 26.10.1978.

Emissions étrangères en francs suisses

- 4 1/4% Malaisie 1978-1990, à 100% du 20 au 26.10.1978.

Bourses suisses

Une fois de plus, les marchés helvétiques ont évolué sous l'influence du marché des changes. De ce fait, si l'on se réfère aux fluctuations enregistrées par le cours du dollar américain, on n'a pas de peine à imaginer dans quelle direction les valeurs indigènes ont été traitées. En baisse dès la première séance de la semaine, les cours ont continué à fléchir jusqu'à mercredi, sur un large front et dans un volume d'échanges relativement moyen. Jeudi et vendredi, la tendance est redevenue plus résistante, sans toutefois permettre d'effacer les dégagements initiaux. La publication durant la semaine de l'indice des prix à la consommation, qui accuse une baisse de 0,2% pour le mois de septembre a laissé les investisseurs helvétiques indifférents. Par contre, un autre élément est un peu plus réjouissant, le deutsche Mark s'est montré stable depuis l'intervention de la Banque nationale suisse la semaine précédente. Finalement l'indice général de la SBS a perdu 4,3

points pour se stabiliser à 292,8.

Sur les autres marchés, le métal jaune se distingue en gagnant près de deux dollars par once, hausse malheureusement non reflétée contre francs suisses en raison de la baisse de la devise américaine.

Bourse de New York

Sur l'ensemble de la semaine, le marché de Wall Street s'est légèrement amélioré dans un volume de transactions moyen. Bien soutenus lundi et mercredi sous l'influence de vagues d'achats, les cours sont redevenus irréguliers par la suite en raison de l'annonce faite par la Chase Manhattan Bank d'augmenter son prime rate à 10% contre 9,75% auparavant. L'indice Dow Jones termine au niveau de 897,09 contre 880,02 le vendredi précédent.

Bourse de Londres

L'espoir d'un règlement prochain du conflit social chez Ford a créé un climat positif en début de semaine à la bourse de Londres. Par la suite la tendance a fléchi surtout vendredi après l'annonce du déficit de la balance commerciale et de l'échec des négociations chez Ford. L'indice du Financial Times termine nettement en-dessous de la barre des cinq cents, soit à 496,10.

Bourses allemandes

Les marchés allemands se sont bien comportés dans l'ensemble la semaine dernière sous la conduite de la bourse de mardi. Malgré la nouvelle baisse du cours du dollar par rapport au deutsche Mark, le climat général reste optimiste en raison de la reprise économique qui favorise l'évolution des affaires des grandes firmes allemandes.

Bourse de Paris

La bourse parisienne a été caractérisée par deux tendances bien définies. Jusqu'à mercredi, le climat était serein et les cours évoluaient dans de bonnes conditions, dans l'attente de la publication par le gouvernement du budget pour 1979. A partir de jeudi et jusqu'à la veille du week-end, les cours ont fléchi sur un large front à la suite de la publication de ce fameux budget qui est trop rigide selon l'avis de certains.

Tarifs CFF et taux de change

BERNE. - Les fluctuations du marché des changes conduisent à bien des paradoxes et à de grandes difficultés dans les tarifs des chemins de fer. Ainsi à Bâle, les billets à destination de l'Allemagne coûtent environ 15% moins cher à la gare de Bade (DBB) qu'à la gare CFF. Cette situation se maintiendra jusqu'au 1^{er} novembre prochain, date à laquelle les CFF réadapteront leurs tarifs vers l'Allemagne.

Il faut en effet savoir que les tarifs ferroviaires internationaux sont calculés sur des bases multiples. En d'autres termes, un trajet Berne - Hambourg se décompose quant à son prix de la façon suivante: Berne - Bâle selon le tarif CFF et Bâle - Hambourg suivant le tarif allemand,

traduit en francs suisses d'après le cours des changes CFF. A cet effet, toutes les gares comme les agences de voyage disposent de tables, utilisées afin de faciliter ces calculs complexes.

C'est pourquoi un accord a été fixé au 1^{er} mai et au 1^{er} novembre uniquement des modifications de tarifs sur le trafic international. On comprend désormais mieux certaines différences, au premier abord déroutantes. Prenons quelques exemples: suite à une augmentation des prix par la SNCF, le coût des billets à destination de la France n'a pas changé dans les gares suisses, il ne sera modifié qu'au 1^{er} novembre... avec une exception cependant, à la gare de Bâle où les billets sont

vendus directement par la SNCF. Un voyage Paris aller-retour en 1^{re} classe vous reviendra à 145 fr. 60 à Bâle mais si vous achetez votre titre de transport à l'agence sise face à la gare il ne vous en coûtera que 134 francs... jusqu'au 1^{er} novembre bien sûr. Autre éventualité: vous désirez vous rendre de Bâle à Hambourg et retour en 1^{re} classe. Soit vous achetez votre passage à la gare CFF, 293 francs, soit vous vous présentez aux guichets de la gare de Bade, où l'on vous remettra votre billet pour 296 DM, 247 fr. 20 au cours de la semaine dernière: car le change CFF pour les transports avec l'Allemagne reste encore d'ici la fin du mois à 97 francs pour 100 marks. On le voit, rien n'est simple.

Amis lecteurs du NF

Si vous apprenez une nouvelle pouvant intéresser nos lecteurs et que vous aimeriez voir paraître dans notre quotidien, ne manquez pas de nous en informer.

Nous répondons, pendant la durée d'ouverture de nos bureaux rédactionnels, de 8 heures du matin à 2 h. 30 de la nuit, sauf du samedi à 11 heures au dimanche soir à 17 heures au numéro 027/23 30 51 ou à nos rédactions régionales:

- Monthey, M. Pierre Chevalley, tél. 025/4 12 38 ou 025/4 25 46
- Martigny, M. Emmanuel Berreau, tél. 026/2 27 10
- Entremont, M. Bernard Giroud, tél. 026/2 60 26
- Sion, M. Gérard Mabillard, tél. 027/23 30 51 ou 027/38 23 47
- M. Gérald Rudaz, tél. 027/22 32 06
- Sierre, M. Antoine Gessler, tél. 027/55 91 55

Les nouvelles importantes que notre rédaction n'aurait pas déjà seront évidemment rétribuées.

Merçi d'avance à tous.

NF



**Renvoi
Récital W. Kempff**

Ce prochain lundi 23 octobre 1978, Wilhelm Kempff devait assurer au CMA un récital attendu par tout le canton. Or le grand pianiste est malade et doit annuler sa tournée (également les concerts de Zurich et Genève).

De fait, il propose un renvoi et prie les mélomanes d'excuser ce contretemps. Il va de soi que tous ceux qui ont déjà retiré leurs billets peuvent les rapporter aux bureaux de location où ils seront remboursés, en attendant des nouvelles concernant la date ultérieure de l'arrivée à Sion de Wilhelm Kempff.

Mardi 24

BEX, villa «Sarabande» 20 h. 30: sur invitation de M. et Mme Michel, grand récital Brigitte Buxtorf (flûtiste) et Catherine Eisenhoffer (harpiste).

Au programme de cette soirée exceptionnelle, des œuvres de Legrand, C. Ph. E. Bach, Cardon, Fürstenau, Dussek, Ravel, Debussy, Zbinden et Ibert.

Mercredi 25

SION, église du Collège (20 h. 30): grand concert avec le chœur et l'orchestre philharmonique de Souabe (Gmünd).

Au programme: Bach, Vivaldi, Telemann.

Remarque

Il n'est pas courant que l'on puisse assister à Sion à des concerts avec chœur et orchestre. L'excellente occasion que nous offre ici le comité des manifestations artistiques (CMA) devrait stimuler maint mélomane à se rendre en l'église de la Sainte-Trinité (place du Théâtre).

Prochainement

à Saint-Maurice: Marie-Paule Belle (27 octobre), duo Bollato-Perrino de Navare (7 novembre); à Sion: le théâtre de Carouge en un cabaret musical et littéraire (9, 10 et 11 novembre); à Martigny: Edouardo Vercelli (dès le 18 novembre).

N. L.

JEUDI MUSICAL

Sans fausses notes

Pour la plupart des sociétés musicales, la saison 1978-1979 a déjà commencé. Et chacun se trouve devant ses obligations, aussi bien la société elle-même, le chef, le comité, que les membres chanteurs ou musiciens. Afin qu'il n'y ait pas de fausses notes durant cette saison - et ces fausses notes ne sont pas que d'ordre strictement musical - il sied peut-être de rappeler quelques principes auxquels la société et le membre doivent se soumettre dans leur démarche respective vers les objectifs fixés.

Ambitions de la société

- La société définit clairement son principal objectif, un objectif positif, catalyseur, parfaitement connu de tous les membres.

- La société rend service, un service à la collectivité, un service à ses membres aussi.

- La société respecte l'art musical, quel que soit l'objectif choisi qui, espérons-le, aura tout de même un lien étroit avec la culture musicale.

- La société est consciente de ses limites en tant que société d'amateurs qu'il ne convient pas de «martyriser» avec des pièces qui ne sont pas à la portée de leurs possibilités techniques et artistiques; le simple peut aussi être beau et efficace!

- La société garde en réserve un objectif complémentaire - concert dans cercle privé (hôpital), visite à une société sœur, etc. - pour assurer la «relance» au cas où, en cours d'année, apparaîtrait l'ennui.

- La société tend toujours vers le meilleur en partant du principe qu'on peut faire autant et mieux que la saison passée.

Ambitions personnelles

- Je suis à la société pour rendre service et participer de mon mieux à l'objectif de ma société.

- J'y suis pour ma propre formation, parce que la musique et le chant m'intéressent et contribuent à mon équilibre psychologique.

- J'y suis en tant que sociétaire, partageant avec mes camarades mes difficultés, mes soucis, mes joies et mon plaisir de chanter ou de jouer.

- J'y suis avec mon contentement pour assurer à ma société ma collaboration la plus efficace.

- J'y suis par foi ou je reste à la maison.

- J'y suis sans aucune ambition de profit matériel; ce serait tellement abject!

- J'y suis davantage par conviction, musicale que par esprit de politique compétitive.

- J'y suis avec mes qualités et mes défauts mais j'y suis en société et me comporte comme l'un parmi tant d'autres.

- J'y suis aussi pour montrer l'exemple, plus particulièrement aux jeunes.

Le cheminement de la société

- La société respecte le plan annuel, afin de ne pas surprendre ses membres et de ne pas se disperser inutilement.

- La société contraint sans crispation en imposant énergiquement ses principes tout en respectant la conscience personnelle de chacun.

- La société veille à la bonne humeur en organisant des récréations, des rencontres amicales, l'une ou l'autre sortie en famille. C'est si important pour le membre.

- La société équilibre ses exigences en les répartissant régulièrement si possible tout au long de l'année.

- La société veille à chaque répétition pour qu'elle soit, elle aussi, équilibrée au niveau des exigences.

- La société favorise la quiétude car c'est dans le calme qu'on travaille le mieux.

- La société rassure sans glorifier pour mettre sur un piedestal ses membres qui, en tombant, risquent de se faire bien du mal.

- La société pense aux à-côtés, distractions, divertissements, etc., tout en laissant la meilleure place au travail musical.

- La société demande la collaboration, notamment en appelant à tour de rôle tous les membres à des responsabilités «supérieures».

- La société de parade jamais dans l'intention de se montrer «la meilleure» du canton.

- La société ne poussera pas à la consommation car mieux vaut faire bien le peu que mal le trop.

- La société est attentive à l'individu aussi bien pour lui venir éventuellement en aide que pour lui éviter de perturber l'esprit général.

- La société ne vantera jamais l'un de ses membres en particulier, sans quoi elle risque de blesser d'autres.

- La société saura se passer des individualistes, même s'ils sont bons musiciens ou chanteurs.

Le cheminement personnel

- Je suis régulier à la société puisque celle-ci compte sur moi à chaque prestation et que son programme annuel est minimal.

- J'y suis discipliné, ne perdant pas mon temps en vains bavardages ou en inutiles théories.

- J'y suis soumis, et si je ne le puis, je cherche à prendre la place d'un chef: de nombreuses sociétés en demandent...

- J'y suis étudiant, conscient que, à chaque répétition je peux apprendre quelque chose.

- Je n'y suis pas plus que les autres et me contrains donc à m'intégrer dans la société sans avoir des prétentions de solistes ou d'intellectuel auquel «on ne la fait» plus...

- J'y suis enthousiasmant, car c'est dans cet esprit que je suis le plus efficace pour la société.

- J'y suis généreux dans l'effort, dans la soumission, dans l'obéissance, dans la disponibilité.

- J'y suis souriant parce que j'y suis heureux, sans quoi je claquerai définitivement la porte.

- J'y suis à l'aise, n'ayant aucun complexe à avoir, chacun des membres mettant ses propres qualités à disposition.

- J'y suis naturel pour ne pas tromper la société qui doit pouvoir s'appuyer sur le caractère personnel de chacun.

- J'y suis exigeant, mais d'abord à l'égard de moi-même pour qu'on comprenne que je puisse aussi l'être à l'égard de la société.

- J'y suis disponible, aussi pour apporter ma collaboration aux activités extra-musicales.

- J'y suis en travaillant à la relève par la recherche de nouvelles forces.

Et puis encore

Tout n'est certainement pas écrit: l'activité d'une société est tellement complexe et variable suivant les conditions de lieu, de chef, de comité, qu'on ne saurait en quelques paragraphes faire le tour des problèmes.

Il apparaît pourtant clairement que la société, en tant que telle, par son comité et son chef, doit étroitement collaborer avec chacun des membres. Respecter ceux-ci, leur prêter attention, dialoguer avec eux, c'est déjà le premier pas vers le succès de la bonne ambiance.

Et, pour qu'une société «marche» bien, il faut - c'est du moins mon opinion - une bonne ambiance. Car, ne l'oublions jamais, nous avons affaire à des amateurs autrement motivés que des professionnels dont les engagements financiers logiques paralysent bien des réactions.

Aux comités nous voudrions dire notre reconnaissance de décharger les chefs des travaux administratifs (et ce le plus possible) afin qu'ils puissent entièrement se consacrer au domaine musical.

Aux chefs nous souhaitons suffisamment de souplesse pour, occasionnellement offrir à leurs chanteurs l'une ou l'autre pièce qui leur plaisent, même si elles ne figurent pas dans les préférences des chefs. Puissent enfin les chanteurs et les musiciens être suffisamment compréhensifs pour réaliser que, dans une société, il faut trouver parfois un moyen terme pour contenter tout le monde. Et si ce moyen terme ne convient pas à un tel, que celui-ci sache se faire violence et se taire pour ne pas semer la suspicion au sein de la société.

Il y a tant de façons d'émettre des fausses notes dans une société. Et celles qui sont typiquement musicales, ne sont certainement pas les plus graves.

Ce n'est pas un ut mal altéré en un soir de concert qui fera mourir la société. Mais une mauvaise parole prononcée, une obstination irréfléchie (venant du comité, du chef ou du membre) feront beaucoup plus mal.

Aussi, à tous les niveaux de la société, sachons nous montrer suffisamment raisonnables pour ne point blesser et pour supporter occasionnellement d'avoir été blessés en notre amour-propre qui est d'ailleurs davantage un défaut qu'une qualité.

N. Lagger



Chœurs célèbres

- Mozart: Ave verum, Laudate.
- Haendel: Alleluia (Messie), chant d'allégresse (Judah Macchabée), cantique solennel des Israélites (Samson)
- Bach: «Jesu, der du meine Seele», «Himmelskönigin, sei willkommen», «Ich hatte viel Bekümmernis» (extraits de cantates).
- Chorale Heinrich Schütz de Heilbronn.
- Orchestre de chambre de Pforzheim.
- Direction: Fritz Werner.
- 1 disque stéréo
- EFM 18038

Il n'y a évidemment ici rien d'original dans les œuvres enregistrées. Ces chœurs célèbres ont été gravés de si nombreuses fois (dans le cadre d'intégrales ou séparément) qu'on serait bien empressé de relever les meilleurs enregistrements.

De surcroît ce disque date d'il y a quinze ans déjà.

Il n'empêche que le soin qu'apporte Erato à cet enregistrement effectué avec d'excellents musiciens et chanteurs, plaît beaucoup.

En effet, les huit chœurs célèbres, tous à caractère religieux, biblique, bénéficient de très bonnes conditions. Et quinze ans après sa gravure, ce disque constitue en quelque sorte une petite anthologie des chœurs célèbres.

A peine si - question de goût - nous faisons quelques restrictions tout à fait mineures concernant certains tempi adoptés.

Je suis persuadé que les chanteurs, les chefs aussi de nos chorales et chœurs d'Eglise trouveront de grandes satisfactions à entendre la chorale Heinrich Schütz de Heilbronn avec Herrad Wehrung (soprano) comme soliste dans le «Laudate Dominum» de Mozart.

Et s'il est des esprits trop consciencieux pour supporter la célébrité de ces chœurs (n'en est-il pas qui prétendent qu'est mauvais tout ce qui est célèbre?), nous leur conseillons d'entendre tout de même la présente gravure assortie d'une pochette soignée et bénéficiant d'un excellent commentaire.

Voyez chez votre disquaire habituel!

N. L.

ANNONCES DIVERSES

Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 octobre

vente de fromages d'alpages:

Conches, Er de Lens, Bagnes, Simplon

le kg **11.70**

36-2021

SION/UVRIER

Sierre

A louer, à l'avenue du Château 11, au rez-de-chaussée

locaux commerciaux

120 m2 avec vitrines sans reprise d'agencement. Prise de possession: janvier 1979 ou à convenir. Places de parc.

S'adresser à Christiane Faust, électricité Avenue du Château 11, 3960 Sierre Tél. 027/55 36 01 36-2404



Nouveaux costumes pour le FC 1er-Août

C'est ce vendredi 20 et samedi 21 octobre que le FC 1er-Août de Sion organise deux soirées dansantes à la halle des fêtes pour célébrer l'inauguration de ses nouveaux costumes.

Fondé en 1976 par le président actuel, M. Roger Varone, ce club fait partie des équipes de corporation qui pratiquent, d'abord et avant tout, un sport pour maintenir la forme physique, condition essentielle d'une bonne santé.

Fort de 35 membres, le club 1er-Août cultive ce jeu d'équipe entre amis en s'entraînant régulièrement au stade de l'Ancien-Stand, sous la houlette de M. Pierre-Antoine Héritier.

Monthey, appartements à louer

Immeuble neuf Sous-Hautavy, chemin d'Arche

2 1/2 p. subv. Fr. 350.- + charges

3 1/2 p. subv. Fr. 400.- + charges

Calme, vue, place de jeu, jardins à disposition. Installation télé-réseau.

Pour visiter: Mme Duarte, 025/4 67 21. Pour traiter: régie Jean Rigolet, rue du Coppet, Monthey. Tél. 025/4 53 63 36-5652

Occasions

Simca 1000 LS	6.74	3 400.-
Simca 1000 GLS	5.74	3 950.-
Simca 1100 TI	7.74	5 900.-
Simca 1301 Extra	3.75	5 900.-
Simca 1301 Sp.	4.73	3 200.-
Simca 1307 S	3.77	9 800.-
Simca 1308 S	10.77	8 700.-
Simca 1308 GT	6.76	9 500.-
Simca 1308 GT	4.77	10 900.-
Alfasud TI	7.75	5 900.-
Fiat 128	7.71	2 950.-
MB 220	6.69	8 900.-
MB 230 Aut.	5.70	10 000.-
BMW 2800 CS	3.69	7 900.-

GARAGE Hediger

SION

Tél. 027/22 01 31

Votre conseiller

Le plus grand choix du canton

Hallenbaiter SION

BANQUE ROMANDE

la Banque à la mesure de mon entreprise

De caractère commercial et privé, elle vous offre sa sécurité, ses services rapides et personnalisés tant en Suisse qu'à l'étranger.

La Banque à votre mesure

Affiliée au groupe B.S.I.

Paquet financier: retour à la raison

Ainsi donc la Commission du Conseil des Etats n'a pas suivi les vues du Conseil national. Faisant preuve d'une vision beaucoup plus réaliste des choses, elle a refusé d'entériner des propositions qu'elle savait par avance vouées à l'échec. Inutile de renouveler l'expérience du 12 juin 1977. En effet, c'est sans nul doute vers un nouveau veto populaire, encore plus retentissant que le premier, que s'acheminait le paquet financier tel que revu par le Conseil national.

Il n'y aura donc pas de compromis fiscal. L'on se souvient qu'à la veille du 12 juin 1977, tous les grands partis politiques s'étaient prononcés en faveur du oui, ce qui n'avait pas empêché le non de l'emporter largement. Les représentants du peuple semblent oublier, parfois, celui qu'ils sont censés représenter et ils n'ont pas su tirer les leçons qui s'imposaient de cette dissonance entre les directives données par les partis et le comportement de l'électorat. En matière d'impôt, l'idéologie ne va pas très loin et s'arrête le plus souvent au niveau du porte-monnaie. Ce que le peuple veut, c'est qu'un peu d'ordre soit remis dans le ménage financier de la Confédération et, à n'en pas douter, il n'aurait pas suivi les propositions du Parlement, propositions qui, pour maintenir l'unanimité des partis, n'hésitaient pas à modifier considérablement le premier projet présenté, à l'alourdir d'adjonctions qui en faisaient un ensemble des plus disparates et qui perdait toute crédibilité.

En effet, au vu des amendements apportés, la première constatation que l'on devait faire était que le rééquilibrage du budget de la Confédération n'était plus assuré. Pour compenser la baisse consentie sur la TVA, dont le taux ordinaire au-

rait été ramené de 10 à 7 %, l'introduction de différentes taxes était préconisée. Le rendement prévisible de ces taxes était assez aléatoire et les estimations faites, pour autant qu'elles aient eu une certaine valeur, démontraient qu'en tous les cas l'objectif premier de la réforme, l'assainissement des finances fédérales, n'était pratiquement plus atteignable. Dès lors, devait-on continuer à apporter son soutien à un projet vidé de sa substance ? L'on peut être un partisan convaincu de la taxe sur la valeur ajoutée sans pour autant vouloir son introduction à n'importe quel prix.

Nous reparlerons plus loin de l'imposition des placements fiduciaires et de l'extension de la TVA à certaines opérations bancaires. Contentons-nous pour l'instant d'examiner cette fameuse vignette automobile qui devait ramener un peu plus de 200 millions dans les caisses de l'Etat. Notre conseiller national Pierre de Chastonay, dans son intervention du 27 septembre, s'est à juste titre étonné du manque d'à propos d'un tel amendement. Sans parler des atteintes qu'elle porte à la conception globale des transports, des problèmes qu'elle soulève quant à son mode de perception, relevons simplement l'impact psychologique désastreux d'une

telle mesure. Gageons que les utilisateurs réguliers de nos autoroutes se seraient déplacés aux urnes en masse le printemps prochain. Lier le sort de la TVA à une telle vignette relevait purement et simplement de l'aberration et tendait à confirmer ce que d'aucuns pensaient, à savoir qu'un refus du paquet financier faciliterait grandement certaines échéances électorales.

Quant aux conséquences d'une telle vignette sur notre tourisme, elles étaient difficilement appréciables mais ne pouvaient qu'être néfastes. Or, nous connaissons les difficultés auxquelles est confronté ce secteur qui joue un rôle prépondérant dans le maintien d'un niveau d'emploi satisfaisant. Et c'est là que le nouveau paquet financier devenait particulièrement difficile à soutenir. De par certains de ses aspects, il ignorait en effet délibérément quelques réalités économiques. Ainsi l'extension de la TVA à certaines opérations bancaires et l'imposition des placements fiduciaires n'auraient-elles conduit qu'à une diminution de l'activité dans les banques. Ce n'est pas seulement une clientèle qui aurait été perdue, mais également, par le transfert de certaines activités hors de nos frontières, des postes de travail.

La réforme de notre régime financier n'interviendrait probablement pas avant 1980, c'est-à-dire après le renouvellement des Chambres. Ce délai ne sera pas inutile ; il permettra de mieux appréhender l'évolution conjoncturelle. La situation économique de la Suisse est plus préoccupante que certains veulent bien l'avouer, en raison du cours élevé du franc notamment. Les problèmes de chômage tendent à se faire de plus en plus aigus et, dans ces conditions, toute modification de la fiscalité

doit être étudiée avec le plus grand soin. A ce propos, l'on peut se demander si le moment est bien opportun pour remplacer l'ICHA par la TVA ; la suppression de la fameuse taxe occulte serait naturellement fort bienvenue pour notre industrie d'exportation. Ce dont cette dernière a cependant le plus à se plaindre, c'est de l'appréciation toujours plus forte de notre monnaie. A cet égard, une aggravation de la fiscalité indirecte, un alourdissement des impôts sur la consommation, n'apparaît guère judicieux. Un accroissement des importations, par le biais d'une relance de la demande intérieure, est en effet éminemment souhaitable pour lutter contre le renchérissement du franc. C'est même la seule façon d'agir efficacement sur son cours. L'introduction de la TVA, par ses incidences certes minimes sur le niveau des prix, n'en irait pas moins à l'encontre de cette relance.

★

L'on ne peut donc que se féliciter de la prise de position sans équivoque de la Commission du Conseil des Etats. Une réforme du régime financier de la Confédération est nécessaire, tout le monde en convient. Ce n'est pas une raison suffisante pour remodeler à la hâte, en le bâclant, un projet auquel le souverain s'est déjà opposé. La balle est à nouveau dans le camp du National ; à lui de revoir le problème, d'y trouver une solution cohérente qui ne soit pas entachée de préoccupations politiques uniquement. Sans quoi il sait pouvoir compter sur une nouvelle démonstration des vertus de notre système bicaméral.

Ph. Clerc

LE VERDICT EST TOMBÉ À BAGUIO :

Le Soviétique Anatoly Karpov champion du monde

Le verdict vient de tomber au terme de la 32^e partie dans le match-marathon, qui opposait depuis le 18 juillet à Baguio (Philippines), le champion du monde en titre Anatoly Karpov (URSS), à son challenger et ex-compatriote, Victor Kortchnoi, Suisse d'adoption.

Le Soviétique conserve son titre pour une nouvelle période de trois ans. L'honneur de la plus forte nation échiquienne, l'URSS, est sauf. Le véritable quitte ou double constitué par ce dernier affrontement a tourné à la confusion du challenger. Ce dernier, qui avait le désavantage de jouer avec les Noirs, choisit la défense yougoslave qui lui avait permis d'annuler dans la 18^e partie. Mais, dès le 6^e coup, visiblement irrité par la réapparition du psychologue soviétique, le Dr Zouchar, au 4^e rang des spectateurs, il se mit à quitter les schémas connus et joua un coup qui a disparu de la pratique. Ce fut le commencement de la fin. Au fur et à mesure que les coups étaient exécutés sur l'échiquier, la position de Kortchnoi se détériorait. Mal à l'aise, le challenger ne put empêcher son ancienne maladie de se déclarer à nouveau « le Zeitnot ou détresse de temps ». Karpov qui sentait son adversaire à sa merci, instaura dès lors à chaque coup une nouvelle menace. C'en était trop pour Kortchnoi, dont les nerfs ont été mis fortement à contribution durant tout le match. Ses nerfs lâchèrent et il se serait laissé aller jusqu'à jeter son stylo par terre.

Le verdict tombait, brutal pour le Suisse d'adoption. Il était condamné à rester sur la deuxième marche du podium, celle réservée au vice-champion du monde. La couronne suprême allait sur la tête de son jeune adversaire.

Nous reviendrons prochainement sur ce match, qui, après avoir sombré dans l'oubli, a brusquement fait la une de l'actualité.

★

Déroulement de la 32^e partie. Blancs : Anatoly Karpov. Noirs : Victor Kortchnoi. Défense yougoslave. Baguio, le 17 octobre 1978.

1. e4 d6 2. d4 Cf 3. Cc3 g6 4. Cf3 Fg7 5. Fe2 0-0 6. 0-0 c5. Ce coup n'est plus joué actuellement. Dans la 18^e partie, Kortchnoi avait joué 6. ... Fg4 7. d5. Dans une partie Gufeld - Kutarasvili, URSS 1971, les Blancs avaient pris l'avantage par 7. dxc5 dxc5 8. Dxd8 Txd8 9. Fe3

b6 10. Tfd1 Fd7 11. Ce5 Ce8 12. Cxd7 Cxd7 13. f4 7. ... Ca6 manœuvre destinée à préparer la poussée b5 par l'installation du cavalier à c7 8. Ff4 Cc7 9 a4 coup destiné à empêcher le jeu noir à l'aile dame par b7-b5 9. ... b6 10 Te1 Fb7. Coup faible si l'on se limite à son aspect stratégique, car la diagonale a8 - h1 est obstruée. Il prépare peut-être la manœuvre tactique 11. ... Cxe4 12. Cxe4 Cxd5 et les Noirs ont pour la pièce sacrifiée, deux pions, une attaque simultanée sur le Ff4 et le pion b2 ainsi que deux belles diagonales a1-h8 et h1-a8 pour leur paire de fous 11. Fc4 Karpov est bien décidé à ne laisser aucun contre-jeu à son adversaire 11. ... Ch5 12 Fg5 Cf6 13 Dd3 a6 prépare la poussée b7-b5 14 Tad1 Tb8 15 h5 Cd7. Les Noirs doivent absolument empêcher la poussée centrale blanche e4-e5 qui annihilerait leurs efforts à l'aile dame 16 De3 Fa8. Le coup 16. ... Fh8 est à notre avis meilleur, car il permet d'éviter l'échange du bon fou à g7, qui contrôle notamment e5 17 Fh6 b5 18 Fxg7 Rxg7 19 Ff1 Cf6 20 axb5 axb5 21. Ce2 Fb7 22. Cg3 Ta8 23. c3 Ta4 24. Fd3 Da8 25. e5 !! La poussée centrale décisive selon le principe qui veut que l'on réplique à une attaque à l'aile par une contre-attaque au centre. Elle est ici d'autant plus forte que le roque a été affaibli par la disparition du Fg7 25. ... dxe5 26. Dxe5 Ccx5 27. Fxb5 Ta7 28. Ch4 Fc8. Les Blancs menaçaient de jouer un cavalier à f5 29. Fe2 Fe6 30. c4 permet la capture du pion isolé c5 30. ... Cb4 31. Dxc5 Db8 32. Ff1 Tc8 33. Dg5. Les Blancs menacent 34 Chf5+ si 34. ... Fxf5 35. Cxf5+ Rh8 36 Cxe7 ; si 34. ... Rh8 35 Cxe7 et 35. ... Txe7 ne va pas, à cause de 36 Dxf6+ avec gain de la tour 33. ... Rh8 34 Td2 Cc6 35 Dh6 nouvelle menace des Blancs 36 Cxg6+ fxc6 37 Txe6 35. ... Tg8 36. Cf3. A nouveau une menace 37. Cg5 suivie de Txe6 et Cxf7 mat 36. ... Df8 37. De3. Les Blancs refusent d'alléger le jeu noir par l'échange des dames, car ces derniers sont en Zeitnot 37. ... Rg7 38 Cg5 encore une menace sur e6 38. ... Fd7 39. b4. La marée blanche à l'aile dame se met en route provoquant des dégâts irréparables. Les Blancs menacent 40 b5 avec gain du Cc6 ou de la Ta7 39. ... Da8 40 b5 Ca5 41 b6 position à l'ajournement 41. ... Tb7 le coup mis sous enveloppe par Kortchnoi, qui a abandonné sans reprendre la partie, la position étant désespérée pour lui.

G.G.

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Bien qu'un certain nombre d'articles aient déjà paru dans le cadre de cette rubrique, je crois utile d'en rappeler très brièvement la signification.

Par « Art de vivre », il faut entendre ici les comportements qu'il est raisonnable de considérer comme favorables à une saine conduite par l'homme de sa propre existence.

Cette acception est donc infiniment plus large que celle qui s'appliquerait au rappel des principes si excellentement compilés par la baronne de Staffe en matière d'étiquette. Même si ceux-ci répondent, en fait, à l'appellation de « savoir-vivre », il n'est pas inutile de préciser ces notions, de manière à éviter toute équivoque.

Le « savoir-vivre » d'ailleurs s'insère dans l'art de vivre, et

active et, finalement, son propre bonheur, en solitaire, il est indispensable de prendre conscience aussi de la réalité de la société, et de son environnement global. C'est ainsi qu'un certain nombre de nos rencontres seront consacrées à des problèmes globaux touchant aux différentes politiques, et même à la politique au sens le plus large du terme.

Voici encore deux observations, pour clore cette introduction générale à cette seconde rubrique.

D'abord, je vais m'efforcer d'être aussi bref que possible dans l'exposé des sujets abordés. Je pense que cette concision ne nuira pas à la clarté ni à la substance des exposés, car mon objectif sera d'ouvrir une bonne et saine appétence à la

réflexion beaucoup plus que de tendre à épuiser les thèmes choisis. Cela me paraît offrir le double avantage de limiter les impatiences du lecteur tout en lui permettant de retoucher lui-même l'habit à sa mesure.

Enfin, que l'on n'interprète pas mal le recours à la répétition d'un certain nombre de thèmes-clés. Si la vie est une aventure - dans le sens où nous n'en connaissons pas l'issue, je veux dire la réussite ou l'échec - elle est une aventure sérieuse. Dramatique même, dès lors qu'elle débouche sur un infini de bonheur ou de malheur. Et de façon irréversible, puisqu'il n'est donné à personne de la recommencer.

Dans une telle perspective, l'usage de leitmotiv est non seulement tolérable. Il s'impose, en raison de la dualité qui se manifeste en nous entre la simplicité, voire l'unicité des objectifs à atteindre - le plus global étant la recherche par chacun d'entre nous de son bonheur immédiat et futur - et les multiples cheminements qui nous sollicitent constamment et entre lesquels nous devons opérer les bons choix.

Après tout, la nature elle-même n'use-t-elle pas à satiété du leitmotiv à travers l'inlassable répétition de ses cycles, des saisons et des jours ?

Diplôme fédéral d'expert-comptable :

1 Valaisan sur 135

135 candidats au diplôme fédéral d'expert-comptable viennent de réussir les examens principaux qui se sont déroulés à Zurich et à Lausanne. Ces experts-comptables ont désormais le droit de porter le titre d'expert-comptable diplômé.

Les examens sont organisés tous les deux ans par la Chambre suisse des sociétés fiduciaires et des experts-comptables sous la surveillance de l'OFIAMI. Au cours des examens précédents (1976), 151 candidats avaient réussi leurs examens. Depuis 1926, 939 diplômés ont été délivrés.

Un cinquième des participants ont une formation universitaire ; le diplôme représente donc pour eux le couronnement d'études post-universitaires (post-graduate education).

Les examens pour obtenir le diplôme fédéral d'expert-comptable se déroulent en trois étapes :

- en automne 1977, les candidats ont rédigé pendant trois semaines un travail de diplôme ;
- en septembre et octobre 1978, ils ont passé des examens écrits et oraux concernant des sujets tels que révision, vérification des comptes, fiscalité, conseil d'entreprise informatique, conseil juridique, etc.

Des 228 candidats qui se sont présentés aux examens, 177 ont réussi le travail de diplôme, dont 135 ont passé avec succès aussi les examens écrits et oraux.

Les activités traditionnelles des

experts-comptables s'étendent de la vérification des comptes annuels des entreprises en qualité d'organe de contrôle, à différentes révisions complémentaires et spécifiques. En outre, l'activité des experts-comptables comprend le conseil d'entreprise en matière financière et comptable et le conseil en matière des fiscales et juridiques, etc.

Les experts-comptables diplômés travaillent en majeure partie de façon indépendante, ayant leur propre bureau ou, dans des positions supérieures, dans des sociétés fiduciaires ou de conseil d'entreprise.

Sont admis aux examens finaux après une expérience pratique d'expert-comptable d'au moins quatre années les licenciés d'études universitaires, les comptables diplômés d'une école supérieure d'économie et d'administration (ESEA) et les candidats ayant une formation semblable.

Les candidats qui ont terminé leur apprentissage commercial peuvent également se présenter aux examens, à condition de passer un examen préliminaire qui a lieu tous les deux ans - parallèlement aux examens principaux. Cette année, 63 des 199 candidats ont réussi cet examen de base.

Pour le Valais, nous remarquons parmi les diplômés M. Georges Charvet, 1944, domicilié à Saint-Léonard, que nous félicitons vivement.

Grâce à une association genevoise: présence suisse aux îles du Cap-Vert

Les îles du Cap-Vert se trouvent à quelque 500 km au large du Sénégal, dans le prolongement du Sahel. Elles ont subi neuf années consécutives de sécheresse.

Indépendantes et constituées en république depuis 1975, elles luttent pour leur survie, malgré un déficit alimentaire permanent et en refusant, sur le plan politique, tout alignement. Elles comptent une population de 300 000 habitants pour une surface totale de 4033 km², ce qui représente 750 habi-

tants au km² de terre arable.

Mais ce qui est frappant, c'est la moyenne d'âge des indigènes : 48 % d'entre eux sont âgés de moins de 15 ans.

Ce phénomène ne pouvait en aucun cas échapper au directeur de l'Office de la jeunesse de Genève qui s'est rendu en mission dans l'archipel avec le représentant du Conseil d'Etat genevois, M. Willy Donzé.

Aussi a-t-il œuvré à son retour pour fonder l'association « Cap-Vert Genève »

qui s'est constituée le 21 juin dernier. Son comité se compose de nombreuses personnalités genevoises parmi lesquelles le président du Grand Conseil, M. Maurice Aubert, l'ancien conseiller d'Etat Jean Babel et le conseiller administratif de la ville de Genève, René Emmenegger.

Les buts de cette association sont évidemment de développer des liens d'amitié et de solidarité entre le Cap-Vert et la Suisse et d'entretenir une information régulier

entre les deux pays. Plus concrètement, grâce à l'appui des autorités cantonales, on a déjà pu mandater au Cap-Vert un expert-consultant suisse qui participera aux efforts des populations.

Par ailleurs, un plan a été établi pour aider 150 pêcheurs de Brava, organisés en coopérative, à moderniser leurs moyens de travail. D'autres actions suivront dans des domaines divers.

Alain Boujon

Coop-informations

Studio Coop
du mercredi

chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Hit <weekend>

jeudi 19 au samedi 21 octobre 1978

Cake-biscuit
Coop 350 g

1.50
au lieu de 1.80

Café Jubilor

250 g **3.-**
au lieu de 3.70

500 g **5.60**
au lieu de 6.90

125 g **1.60**
moulu et prêt à filtrer
au lieu de 2.-



ACTION

Petits pois fins, midi
2 boîtes de 425 g poids égoutté 260 g **2.10** au lieu de 2.50

Mais en grains midi
2 boîtes de 340 g poids égoutté 285 g **1.60** au lieu de 2.20

Champignons de Paris Qualité «Hôtel»
2 boîtes de 190 g poids égoutté 115 g **1.80** au lieu de 2.20

Haricots blancs cassoulet
à la sauce tomate boîte de 880 g **1.20** au lieu de 1.50

Haricots fins, midi boîte de 880 g poids égoutté 440 g **2.10** au lieu de 2.45

Petits pois avec des carottes fins, midi boîte de 870 g poids égoutté 540 g **1.90** au lieu de 2.25

Hit <hebdo>

18-24 octobre 1978

Sauces Maggi prêtes à l'emploi

Sauce de rôti, sauce à la crème, sauce provençale, sauce au curry, sauce de goulasch ou sauce chasseur
chaque sachet 30 centimes moins cher

Shampooing Beldam

4 variétés: pour cheveux normaux, gras, secs ou contre les pellicules **Flacon de 200 ml 1.50** au lieu de 1.90

Poulets étrangers

congelés, prêts à la cuisson **500 g 1.90**

Séré aux fruits

Fraises, pommes, abricots, baies des bois ou séré diététique aux cerises **Gobelet de 150 g .70** au lieu de 1.90

Lasagne Gratin Roco

prête à mettre au four **400 g, dans emballage en alu 3.50** au lieu de 4.20

Canelloni Gratin Roco

prêts à mettre au four **400 g, dans emballage en alu 3.30** au lieu de 4.-

Prix-choc

Papier hygiénique «Hakle Super-Vlaush»
à trois couches **Emballage à 6 rouleaux de 150 feuilles chacun seulement 3.-**

Collants pour enfants Polyacryle 70%/Polyamide 30%, 1x1, divers coloris
Taille 1-4 **3.90** seulement
Taille 5-8 **4.50** seulement
Taille 9-12 **4.90** seulement

Coop compte pour qui sait compter!

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Champéry s/Coux magnifiques terrains
Parcelle: 2605 m2 à Fr. 37.- le m2
Parcelle: 4532 m2 à Fr. 170 000.-
A 4,5 km du centre de Champéry altitude entre 1300 et 1400 m.
Electricité, eau, téléphone sur parcelles. Vue magnifique sur Champéry
Pour traiter: régie Jean Rigolet
Rue du Coppet 1, Monthey
Tél. 025/4 53 63

36-5652

A vendre à Sierre
Rue d'Orzival

attique grand confort

Fr. 400 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY SIERRE
Tél. 027/55 69 61

36-242

AM Terrains

à vendre

pour lotissement de
4 chalets
sur Savièse

M. Clerc, courtier
Avenue de la Gare 39, 1951 Sion
36-239

Vouvry, appartements à louer

Grammont A Fr. 304.- + charges
2 1/2 pièces
Pour visiter: A. Winiger, concierge
Tél. 025/7 43 69
Grammont C
1 1/2 pièce Fr. 210.- + charges
Pour visiter: L. Barthe, concierge
Tél. 025/7 45 82

Situation calme, verdure, cuisine agencée, téléréseau.

Pour traiter: régie Jean Rigolet, rue du Coppet 1, Monthey.
Tél. 025/4 53 63

36-5652

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Unique à Sion
Pour acquéreur disposant de peu de fonds propres

A Platta-Sion

Appartement de 3 1/2 p. plus cuisine
Fr. 15 000.- à la prise de possession

Conditions de vente spéciales
Prix total Fr. 115 000.-
Fr. 15 000.- à la prise de possession
Fr. 70 000.- par reprise d'hypothèques
Fr. 30 000.- payable sur cinq ans
4% intérêts, par crédits vendeur, sans caution ni garanties complémentaires.

Cuisine avec petit coin à manger, 2 chambres, salon avec grand balcon, hall, WC, salle de bains, cave.

Naturellement à la Bourse des biens immobiliers **Bernard Micheloud, Sion**
Tél. 027/22 88 88
demander M. Blatter (heures des repas: 027/22 19 28)

Demandez notre catalogue gratuit et notre liste de villas!

Propriétaire de votre appartement pour le prix de votre loyer

Résidence Champ-Vert, Monthey

beaux appartements

Dans immeuble neuf, disponibles tout de suite:

2 pièces, 50 m2 dès Fr. 66 000.-
3 pièces, 77 m2 dès Fr. 104 000.-
3 1/2 pièces 83 m2 dès Fr. 112 000.-
4 1/2 pièces, 109 m2 (2 salles d'eau) Fr. 170 000.-, grand balcon, loggia

- quartier tranquille et ensoleillé dans cadre de verdure
- finitions à votre goût
- financement assuré. Faible mise de fonds (environ 20%).

Renseignements et visites:
Gérance J. Nicolet, Crochetan 2
1870 Monthey - Tél. 025/4 22 52
36-4818

On cherche à acheter, région Conthey, Sion, St-Léonard, Sierre, rive droite, en plaine, jusqu'à 800 m d'altitude

maison familiale

même à rénover, avec 700 à 1000 m2 de terrain

Faire offre sous chiffre P 36-302562 à Publicitas, 1951 Sion.

Martigny

Nous avons une affaire très intéressante

boulangerie-épicerie

pour couple sérieux et dynamique

Nous nous occupons également du financement.

FIDUCIAIRE
H. DINI ET G. CHAPPOT
Rue du Simplon 7
1920 MARTIGNY
TEL. 026/2 64 81

coop valais

de MARTIGNY à BRIG

CÔTELETTES DE PORC
kilo **13.90**

FROMAGE WALKER
Raclette français
kilo **9.80**

SAUCISSON VAUDOIS
Bell 500 g **5.75**

CAROTTES DU PAYS
kilo **1.60**

Usego **ACTION** les 20 et 21 octobre

service frais

Salami Bilta pièce env. 400 g **5.-**

Salade pommée du pays pièce **-.30**

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la **Source** du Valais

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion Place de la Gare

bureaux différentes surfaces au gré du preneur 36-1116

Comptoir de locations Tél. 027/22 85 77

s.s.g.i. jed Kramer s.a. société de surveillance générale immobilière maison fondée en 1881 Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

Vouvry Appartements à louer

Immeuble La Résidence 3 pièces dès Fr. 315.- + charges 3½ pièces dès Fr. 370.- + charges Pour visiter: A. Caputo, 025/7 40 63

Immeuble La Cité 3 pièces subv. Fr. 226.- + charges Pour visiter: M. Iglesias, 025/7 46 02

Immeubles Souvanel A et B 4 pièces Fr. 439.- + charges 2 pièces Fr. 277.- + charges Pour visiter: P. Lombilla, 025/7 55 28

Situation calme, verdure, cuisine agencée

Pour traiter: régie Jean Rigolet, rue du Coppet, Monthey, tél. 025/4 53 63 36-5652

A louer à Martigny

A remettre région Martigny

café-restaurant Libre tout de suite ou à convenir Conditions intéressantes Renseignements: Agence immobilière Evéquoiz Tél. 025/4 64 20 36-100713

studio moderne meublé ou non meublé Tél. 026/2 31 13 36-2649

A louer à Monthey, rte de Collombey 19, résidence Pré-Fleuri

magnifique appartement 4 pièces Fr. 538.- plus charges. Libre dès le 1.1.1979. Immeuble neuf. Tout confort. Cuisine grand luxe avec machine à laver la vaisselle. Situation calme. Près du centre. Grande place de détente. Jeux.

Pour visiter: Mme Tolardo, concierge, 025/4 31 65 Pour traiter: régie J. Rigolet, rue du Coppet 1, Monthey. Tél. 025/4 53 63 36-5652

AVANTAGEUX A louer, dans quartiers tranquilles

Chemin d'Arche Magnifique attique 2½ p., spacieux, agencement moderne, grandes terrasses, Fr. 390.- plus charges

Closillon Studios non meublés dès Fr. 176.- + charges Appartements 2½ pièces dès Fr. 253.- + charges Appartements 3½ pièces dès Fr. 315.- + charges Appartements 4½ pièces dès Fr. 380.- + charges

R. Kunzle, agence immobilière Avenue de la Gare 24, 1870 Monthey - Tél. 025/4 51 71

Collombey Appartements à louer au Foyer A 3½ p. subv. Fr. 290.- + charges 2½ p. subv. Fr. 251.50 + charges

Appartements à louer au Foyer B 4½ p. subv. Fr. 372.- + charges 3½ p. subv. Fr. 328.- + charges 2 p. subv. Fr. 261.- + charges

Immeubles neufs, tout confort, tranquillité, verdure, grande place de jeu, jardin à disposition. Installation telereseau.

Pour visiter: N. Logean, Foyer A, tél. 025/4 41 59 G. Jerjen, Foyer B, tél. 025/4 52 88

Pour traiter: J. Rigolet, rue du Coppet 1, Monthey Tél. 025/4 53 63 36-5652

A louer à Sion, rue des Condémines 50

appartement 4½ pièces 112 m2, Fr. 620.- plus charges. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 027/23 33 64 (heures de bureau) 027/22 35 54 36-1095

A louer à Sion, quartier Platta

appartement 2 pièces Date d'entrée 1er janvier 1979

Agence immobilière Armand Favre, Sion Tél. 027/22 34 64 36-207

Nous cherchons à Sierre, La Souste, Loèche et environs terrain à bâtir équipé pour maison familiale Environ 500-700 m2

Offres sous chiffre P 36-30645 à Publicitas, 1951 Sion



Pour Fr. 35 000.- comptant

Votre appartement 2 pièces à Martigny

Dans immeuble locatif très dégage du quartier Pré-Borvey (solde 40 000.- pour reprise d'hypothèque)

Pour traiter, écrire à: fiduciaire Guido Ribordy Avenue de la Gare 8 1920 Martigny 1

Martigny A louer **appartement 4 pièces** dans petit immeuble résidentiel

FIDUCIAIRE H. DINI ET G. CHAPPOT Rue du Simplon 7 1920 MARTIGNY TEL. 026 2 64 81

A louer à Saxon dans immeuble récent

confortable 3 pièces avec machine à laver la vaisselle, parcelle jardin à disposition

Loyer Fr. 430.- plus 50.- charges

Rens. et visite sans engagement Tél. 027/22 66 23 (heures bureau) 36-702

A louer à Sion

appartement 3½ pièces confort, libre dès le début décembre

Tél. 027/22 52 77 heures de bureau 22 53 82 privé *36-302603

A louer à Sion rue du Sex

appartement 4½ pièces Fr. 510.- par mois grande pelouse + place de parc réservée

Tél. 027/22 00 17 *36-302601

Urgent Recherche

appartement 3 pièces région: Sion - Plan-Canthey - Champlan coteau

Tél. 027/38 14 49 *36-302591

Cherche à louer

petite ferme ou maisonnette Toutes régions valaisannes

Tél. 021/62 46 50 ou 021/61 67 46

A louer à Monthey

appartement 3 pièces + cuisine agencée, quartier tranquille Fr. 390.- + charges

Tél. 025/4 44 77 ou 4 59 45

A louer à Martigny

appartement 3½ pièces tout confort, loyer Fr. 410.-, tout compris, libre dès le 15 décembre ou à convenir

Tél. 026/2 62 49 (heures des repas) 36-30646

Martigny A louer **appartement 3 pièces** Loyer modéré

FIDUCIAIRE H. DINI ET G. CHAPPOT Rue du Simplon 7 1920 MARTIGNY TEL. 026 2 64 81

Je cherche à travailler

vigne environ 2000 m2

Région Valais central

Tél. 027/23 47 23 36-30657

A vendre à Châteauneuf

appartement 4 pièces avec parking Fr. 150 000.-

Agence Afiva Sion Tél. 027/23 44 77 36-85

A louer à Sion vieille ville

local de 65 m2 accès petit camion

Tél. 027/22 11 25 *36-302556

A louer à Sion Av. Mce-Trouillet (100 m Service auto)

appartement 2½ pièces Date d'entrée: 1er janvier 1979

Agence immobilière Armand Favre, Sion Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer ou à vendre à Anzère (VS) dans chalet neuf de 8 appartements

appartement 3½ pièces avec petite conciergerie éventuelle. Situation tranquille, vue et ensoleillement idéals

Pour tous renseignements: tél. 037/63 13 55 heures de bureau 17-29125

A louer à Martigny-Bâtiaz

appartement 3 pièces Cuisine, salle de bains, cave, galetas et réduit. Entrée libre 1er janvier 1979 Prix: Fr. 330.- y compris chauffage

Tél. 026/2 25 39 36-30642

A quelques minutes du centre de Sion venez habiter dans un cadre de verdure et de tranquillité Louez un

appartement 3½ pièces qui est libre tout de suite.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en téléphonant au 027/22 85 77 à Sion

A louer à Martigny quartiers gare et Pré-Borvey

box dans parkings fermés Fr. 50.- par mois.

Tél. 026/2 31 13 36-2649

A vendre, Bas-Valais chalet madriers comprenant: séjour, cuisine, 4 chambres à coucher, WC, bains cave, garage. Prix à discuter. Facilités de paiement

Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre aux Mayes-de-Conthey

chalet Fr. 180 000.- Agence Afiva, Sion Tél. 027/23 44 77 36-85

Pour entreprise moyenne A vendre magnifique occasion révisé

compresseur sur pneus: marque Dauphin-Maco avec moteur BBC, 380 v. et 20 m câble, complètement équipé avec réducteur pour peinture, 1 manomètre. Comprenant: 2 marteaux piqueurs B3D, Maco. 2 pics et 1 burin 1 marteau perforateur MP 4 Maco 1 fleuret 24-500 1 porte taillant et taillant 45 mm de diamètre 40 m de tuyaux d'air 1 meuleuse VSG - 180 B 2 disques à meuler 1 disque pierre plus bois 1 disque support 1 séparateur 1 régulateur

Fr. 4500.-

Tél. 025/4 47 25 - 4 43 42

A vendre importation directe, du stock **Citernes plastiques** dès Fr. 310.- 1000, 1100, 1500, 2000 litres **Bacs**, dès Fr. 280.- **Boilers électriques neufs** avec garantie, 100, 150, 200 l, dès Fr. 645.- **Fûts** qualité alimentaire, 60 à 210 l, dès Fr. 34.- + port

ORBATEC SA, 1350 ORBE Tél. 024/41 29 55 36-30621

A vendre

VW Porsche 914 Excellent état Expertisée Fr. 5000.-

Tél. 027/23 57 91 (heures des repas) 36-30651

A vendre

Chrysler 2 l automatique, année 75, 4 pneus hiver sur jantes, crochet remorque

Tél. 027/55 07 77 *36-302597

A vendre

motocross Yamaha Parfait état Modèle 1977

Tél. 027/58 11 56 *36-30649

A vendre

BMW 2002 1972, soignée, expertisée 10.78 Fr. 5900.-

Cortina 1600 E expertisée, radio-cassette Fr. 2200.-

Tél. 022/66 18 95 (heures des repas) *36-30648

A vendre

remorque de voitures d'exposition (neuves) 1 m 10 x 1 m 80

Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures 36-30624

Renault 12 Break Fr. 6200.- ou **Fr. 165.-** par mois

Tél. 022/92 81 10 ou 92 62 24

Particulier vend

Alfa GT Junior 1300 Modèle 1973 Peinture neuve Moteur neuf Radio-stéréo Fr. 8000.-

Tél. 027/31 19 30 dès 19 heures 36-2848

A Montreux

Vente de meubles Belles occasions **Beaux meubles de styles Belle salle à manger Noyer sculpté style Henri II**

composée de: très beaux mobiliers 1 buffet vaisselier, 2 m 40 haut 1 crédence, 1 table avec rallonges et 6 chaises recouvertes cuir ancien

1 très belle commode «Baroque» très galbée, ventrue, laquée et décorée motifs fleurs et dorure ancienne

1 vitrine-commode hollandaise noyer véritable origine

1 magnifique commode Louis-Philippe, noyer époque pour Fr. 1550.-, 1 canapé Louis-Philippe, 5 chaises, 1 table ovale noyer ancien, le tout Fr. 1400.-

1 MAGNIFIQUE COMMODOE «RÉGENCE» 1 m 30 de long, dessus marbre bois de violette, bronzes très beaux, 1 commode en merisier style Directoire, 1 commode Louis XV bois merisier, commodes Louis XV bois de rose galbées, **BUREAUX PLATS** Louis XV bois de rose

1 GRANDE PEINTURE SIGNÉE de 1860 «DAME EN NOIR» beau cadre doré expertisée, estimée Fr. 15 000.- à liquider pour seulement Fr. 7500.- comptant

1 grande peinture «SOUS BOIS» Fr. 800.- 1 BELLE TABLE NOYER COSSUE SCULPTÉE Henri II QUANTITE D'AUTRES MOBILIERS ET OBJETS DIVERS

Chez Jos. ALBINI Montreux

meubles styles, anciens et copies meubles de très grandes occasions **18, avenue des Alpes** En face de la gendarmerie Tél. 021/61 22 02

OUVERT TOUTS LES JOURS Les dimanches sur rendez-vous

PUBLICITAS

212111

Exigez plus dépensez moins

ACTION REPRISE



TV couleurs Indésit

Grand écran 67 cm - 100% transistorisé
Sélecteur 8 touches
Notre plus grand succès de vente (plus de 1000 pièces)

Prix net Fr. 1698.-

Reprise de votre ancien TV (n'importe quel état) 200.-

(livré à domicile) **Fr. 1498.-**

Service après vente à domicile

ICHEL Clausen

MARTIGNY 026/2 61 16 EYHOLZ 028/46 41 57

SION, AV. GARE 12, TEL. 027/22 68 14

Football

Avec
les juniors
valaisans

Page 14

Ski

Nos équipes
nationales
à Saas-Fee

Page 17

Hockey sur glace

Mieux
connaître
nos 1^{res} ligues

Page 18

Exploite des équipes suisses !

FOLLE INTENSITÉ AUX CHARMILLES

Servette - Nancy 2-1 (1-1)

CHARMILLES. - 23 000 spectateurs. - Arbitre : Christov (Tch). - BUTS : 27^e Hamberg 1-0 ; 40^e Rubio 1-1 ; 59^e Barberis 2-1.

SERVETTE : Engel ; Guyot, Valentini, Trincherio, Bizzini, Barberis, Schnyder, Andrey, Elia (57^e Weber), Hamberg, Pfister.

NANCY : Moutier ; Curbelo, Raczinski, Neubert, Delpierre, Jeannol, Perdrieau, Rubio, Rouyer, Pintenat, Umpierre (73^e Zenier).



C'est l'égalisation : le Français Rubio (à droite) tire en force; Guyot (5) ne pourra pas intercepter le ballon qui filera au fond des filets d'Engel.

Bélino PHP

SERVETTE a découvert hier soir Nancy sur les chemins tortueux qui conduisent ou non à la qualification. Il s'est rendu compte que même en usant de tout l'immense répertoire en sa possession, il n'était pas aisé dans un premier temps de s'imposer et ensuite de prendre une distance suffisante en vue du match retour. A l'issue de cette première manche de ce huitième de finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, il ne fait aucun doute que l'équipe de Peter Pazmandy aurait mérité de marquer ce troisième but après lequel il a couru durant les trente dernières minutes.

Mais les Genevois ont également constaté que la coupe d'Europe revêtait un caractère tout à fait particulier. Une motivation qui a transformé l'AS Nancy que l'on disait au creux de la vague en une formation bien vivante, capable elle aussi de se sublimer en pareille circonstance. Le match héroïque présenté par les Français sur le plan défensif et dans leur style opportuniste à la contre-attaque, a causé passablement de soucis à la formation genevoise.

Cependant, Servette n'a pas reculé devant les responsabilités. Il a saisi cette rencontre en favori qu'il était, c'est-à-dire à bras-le-corps en imposant la loi grâce à son football merveilleux qui reste un régal pour l'œil. Dans son entreprise, la formation de Peter Pazmandy a bénéficié une fois de plus du rayonnement de ce maître à jouer nommé Barberis, des vertus techniques admirables de Didi Andrey, ou encore de l'apport offensif de l'infatigable Bizzini.

Mais si la machine servettienne tournait à plein rendement, si la synchronisation de ses mouvements permettait de dominer le débat, l'AS Nancy contrairement à ce que l'on pouvait s'imaginer, soutint le dialogue, non pas au niveau de ses actions offensives, mais dans l'art de préserver toutes ses chances pour le match retour. Il s'appuya sur une défense solide et en premier lieu sur un jeune gardien de 23 ans bourré de qualités. Devant lui l'intraitable Curbelo et le trio défensif furent les principaux obstacles aux innombrables essais offensifs servettiens.

Hamberg, Pfister et Elia, puis plus tard Weber, se heurtèrent à des hommes de fer.

Mais cette folle intensité qui montait des Charmilles, on la doit en grande partie à une formation genevoise qui sortit son grand jeu malgré la contre-performance de Schnyder. Il manquait dans le compartiment intermédiaire de Pazmandy la plénitude du troisième homme pour que Nancy connaisse le k.-o. final.

De notre
envoyé
spécial
J. Mariéthoz



Dominé mais dangereux

Aussi bien Servette que Nancy, évoluèrent très regroupés en tirant leurs défenseurs très haut dans le terrain. Il n'y eut pratiquement aucun round d'observation dans ce débat, qui prit immédiatement le chemin de l'intensité. Servette se mouvait en équipe tandis que Nancy dont la première préoccupation était d'éviter que l'écart ne se creuse, gardait constamment son regard tourné vers l'arrière.

Pourtant ce match n'explora véritablement qu'à la 27^e minute, lorsque Barberis au prix d'un exploit technique admirable (dos à la défense, avec une agilité diabolique, il souleva du bout du pied la balle pour la placer en cloche sur la tête d'Hamberg, qui avait parfaitement synchronisé le mouvement), permit l'ouverture du score.

Ce fut le début de la période faste de Servette, qui allait déboucher dans un premier temps sur les tirs fulgurants d'Andrey. Moutier montra toute sa classe en refusant les deux fois le second but. De la 27^e à la 37^e, Nancy subit une pression totale, et ce n'est qu'à la 40^e

que sur une action Rouyer-Perdrieau, Rubio expédia des 28 mètres une balle plongeante qui allait ramener l'égalité, à la stupéfaction générale.

Accalmie, puis le stade en folie

En début de seconde mi-temps, le ton baissa légèrement. Il n'y avait plus ce rythme effréné, et de chaque côté, le football n'obéissait plus aux canons prévus.

Toutefois, Servette ne perdait pas de vue son objectif : attaquer, attaquer encore pour obtenir autre chose qu'un salaire de misère. A la 48^e, Moutier refusait une occasion à Bizzini, à la 51^e une autre à Pfister.

A la 59^e minute, Servette parvenait enfin à battre Moutier pour la seconde fois, grâce à un coup de coin botté par Andrey et transformé avec un courage total par Barberis, qui se jeta la tête en avant.

Jamais l'équipe de Pazmandy ne s'arrêta en chemin : 63^e Moutier effectuait un arrêt stupéfiant devant Hamberg ; à la 70^e Barberis, de la tête, battait Moutier, mais Curbelo sauvait sur la ligne de but. Hélas, ni les coups-francs d'Andrey (73^e et 83^e), ni l'essai de Barberis encore à la 85^e, ni surtout le tir sur le poteau de Didi Andrey (90^e) n'apportaient à Servette l'écart au score qu'il était en droit d'espérer.

Durant toute cette deuxième partie, l'AS Nancy dut se contenter d'inquiéter sérieusement Engel à trois reprises : à la 66^e par Rubio, à la 67^e par l'international Rouyer et enfin à la 89^e par Zenier, le remplaçant qui se présenta seul devant le gardien genevois.

A force d'essayer tout ce qui était en sa possession, Servette s'était parfois dangereusement découvert en défense et, hier soir, il aurait pu connaître une certaine désillusion. Heureusement en fin de compte qu'il y eût une justice.

Mais cette courte victoire de 2-1 sera-t-elle suffisante pour affronter les dangers du stade Marcel-Picot, dans quinze jours à Nancy ?

Tous les résultats

Champions

AEK Athènes - Nottingham Forest	1-2 (0-2)
Glasgow Rangers - PSV Eindhoven	0-0
Dynamo Kiev - Malmoe FF	0-0
Lokomotive Sofia - FC Cologne	0-1 (0-0)
Real Madrid - Grasshopper/Zurich	3-1 (1-0)
Bohemians Dublin - Dynamo Dresde	0-0
ZKL Brno - Wisla Cracovie	2-2 (0-1)
Austria Vienne - Lillestroem	4-1 (3-0)

Coupes

Banik Ostrava - Shamrock Rovers	3-0 (2-0)
Ipswich Town - SSW Innsbruck	1-0 (0-0)
Servette/Genève - AS Nancy	2-1 (1-1)
Anderlecht - CF Barcelone	3-0 (1-0)
Internazionale Milan - Bodo Glint	5-0 (1-0)
Fortuna Duesseldorf - Aberdeen	3-0 (1-0)
Rijeka - Beverem/Waas	0-0
FC Magdebourg - Ferencvaros	1-0 (0-0)

UEFA

Benfica Lisbonne - Moenchengladbach	0-0
Everton - Dukla Prague	2-1 (1-0)
Arges Pitesti - Valencia	2-1 (1-1)
Ajax Amsterdam - Lausanne-Sports	1-0 (1-0)
Sporting Braga - West Bromwich Albion	0-2 (0-0)
Honved - Politethnica Timisoara	4-0 (1-0)
Hajduk Split - Arsenal	2-1 (2-1)
Torpedo Moscou - VfB Stuttgart	2-1 (1-1)
RC Strasbourg - Hibernian Edimbourg	2-0 (1-0)
Gijon - Etoile Rouge Belgrade	0-1 (0-0)
Carl Zeiss Jena - MSV Duisbourg	0-0
Juipio - Ebjsberg	0-2 (0-2)
IB Vestmannaeyjar - Slask Wroclaw	Samedi
Manchester City - Standard Liège	4-0 (1-0)
Hertha Berlin - Dynamo Tbilissi	2-0 (1-0)

Jeudi 19 octobre :

Levsky/Spartak Sofia - AC Milan

Les matches retour pour les trois compétitions auront lieu le 1^{er} novembre.

**Real-Grasshopper
Ajax - Lausanne
Voir en page 12**

Champions

- Glasgow Rangers - PSV Eindhoven 0-0. - Ibrox Stadion. - 44 000 spectateurs. - Arbitre: Rion (Be).
- Bohemians Dublin - Dynamo Dresde 0-0. - Dundalk. - 5000 spectateurs. - Arbitre: Van Langenhove (Be).
- Austria Vienne - Lillestroem 4-1 (3-0). - Vienne. - 25 000 spectateurs. - Arbitre: Galler (S). - Buts: 25^e Gasselich 1-0; 34^e Gasselich 2-0; 36^e Sara 3-0; 65^e Schachner 4-0; 82^e Doken 4-1.
- Dynamo Kiev - FF Malmoe 0-0. - Stade de Kharkov. - 15 000 spectateurs. - Arbitre: Daina (S).
- Zbrojovka Brno - Wisla Cracovie 2-2 (0-1). - Stade de Zbrojovka. - 18 000 spectateurs. - Arbitre: Azim Zade (URSS). - Buts: 38^e Kmiecik 0-1; 73^e Pesic (penalty) 1-1; 78^e Kroupa 2-1; 85^e Maculewicz 2-2.

Lokomotive Sofia - FC Cologne 0-1 (0-0)

Champion de RFA et vainqueur de la coupe, le FC Cologne est bien parti pour se qualifier pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des champions. Après la victoire par 1-0 obtenue à Sofia, tous les espoirs lui sont permis. D'autant plus que son succès aurait pu être plus net et qu'il a disputé toute la seconde mi-temps sans son régisseur, Flohe, sorti à la suite d'une blessure.

Chez les Bulgares, le meneur de jeu Michailov fut totalement neutralisé par Konopka, de sorte que toute la «jouerie» de l'équipe fut perturbée. Le seul but de la rencontre fut marqué à la 58^e minute par Zimmermann, au terme d'un déboulé solitaire au sein de la défense adverse.

Stade Vassil Levski à Sofia. - 20 000 spectateurs. - Arbitre: Beck (Ho). - But: 58^e Zimmermann 0-1.

AEK Athènes - Nottingham Forest 1-2 (0-2)

«Tombeur» du tenant du trophée, Liverpool, en 16^e de finale, Nottingham Forest a pris une sérieuse option sur sa qualification. Au terme d'un match très âprement disputé, l'équipe de Brian Clough s'est imposée par 2-1 après avoir mené au repos par 2-0. Elle semble vraiment désormais à l'abri de toute mauvaise surprise.

Ce match aller avait été précédé de déclarations assez fracassantes de Brian Clough de sorte que la rencontre s'est disputée dans une ambiance pénible pour les champions d'Angleterre, qui n'en ouvrirent pas moins le score dès la 11^e minute par MacGovern. Réduits à dix dès la 21^e minute à la suite de l'expulsion de Viera, les Grecs encaissèrent un second but, marqué par Birtles, juste avant le repos. Ils durent se contenter de sauver l'honneur à la 59^e minute sur un penalty transformé par Tassos.

Après avoir expulsé Viera, l'arbitre, le Français Wurtz, a averti Bajevic (AEK) et MacGovern.

Stade d'AEK à Athènes. - 30 000 spectateurs. - Arbitre: Wurtz (Fr). - Buts: 11^e MacGovern 0-1; 45^e Birtles 0-2; 59^e Tassos (penalty) 1-2.

Coupes

- FC Magdeburg - Ferencvaros Budapest 1-0 (0-0). - Stade Ernst Grube. - 30 000 spectateurs. - Arbitre: Andreco (Rou). - But: 67^e Streich 1-0.
- Fortuna Düsseldorf - FC Aberdeen 3-0 (1-0). - Rheinstadion. - 10 500 spectateurs. - Arbitre: Thime (No). - But: 14^e Guenther 1-0; 58^e Guenther 2-0; 83^e Zimmermann 3-0.
- Banik Ostrava - Shamrock Rovers 3-0 (2-0). - Stade de Banik. - 9000 spectateurs. - Arbitre: Bucek (Aut). - Buts: Knapp, Radimec et Rygl.
- Ipswich Town - SSW Innsbruck 1-0 (0-0). - Portman Road. - 20 394 spectateurs. - Arbitre: Muro (Esp). - But de Wark sur penalty.
- Anderlecht - FC Barcelone 3-0 (1-0). - Stade du Heysel. - 38 000 spectateurs. - Arbitre: Lattanzi (It). - Buts: 19^e Van der Elst 1-0; 48^e Coeck 2-0; 70^e Van der Elst 3-0. - Expulsion: Nielsen (Anderlecht) à las 80^e minute (réplique à une agression de de La Cruz). - Avertissements: Olmo (Barcelone), Vercauteren (Anderlecht), Neekens (Barcelone) et de La Cruz (Barcelone).
- Rijeka - Beveren Waas 0-0. - Stade de Rijeka. - 10 000 spectateurs. - Arbitre: Lagoyannis (Gré).
- Internationale Milan - Bodoe Glimt 5-0 (1-0). - Stade San Siro à Milan. - 15 000 spectateurs. - Arbitre: Bonnet (Malte). - Buts: 25^e Beccalossi 1-0; 57^e Altobelli 2-0; 60^e Altobelli 3-0; 86^e Altobelli 4-0; 88^e Muraro 5-0.

- TCHÉCOSLOVAQUIE. - Championnat de première division: Union Teplice - Slavia Prague 2-2. - Classement (8 matches): 1. Dukla Prague 13; 2. Banik Ostrava 11; 3. Lokomotive Kosice 10; 4. Slovan Bratislava 9; 5. Dukla Banska Bystrica 9.

UEFA: Ajax Amsterdam - Lausanne 1-0 (1-0) Les Vaudois ont préservé l'essentiel

Stade d'Ajax à Amsterdam. 30 000 spectateurs. Arbitre: Lipatov (URSS). But: 22^e Lerby 1-0.

Ajax Amsterdam: Schrijvers; Krol (35^e Everse), Meustege, Van Dord (12^e Schoenaker), Lerby, Erkens, Arnesen, Tahamata, La Ling, Clarke, Meijer.

Lausanne: Burgener; Gretler, Niggi, Ley-Ravello, Ryf, L. Favre, Guillaume, Parietti, Diserens (66^e Kuenzli), Seiler, Cornioley.

Avertissements à L. Favre (17^e) et à Cornioley (71^e).

En alignant une formation très défensive, le Lausanne-Sports a préservé l'essentiel à Amsterdam, devant Ajax, qui ne s'est imposé que par 1-0 (mi-temps 1-0). Bien qu'ayant nettement dominé dès le début de la rencontre, les Hollandais durent attendre la 22^e minute pour battre enfin l'excellent Burgener par Lerby, sur une déviation de la tête de La Ling.

Auparavant, le gardien lausannois avait réussi deux arrêts miraculeux. Par la suite, il devait encore sauver son camp à plusieurs reprises, évitant à son équipe d'encaisser, avant le repos, un deuxième but qui aurait sans doute fait tourner la rencontre à la catastrophe pour le Lausanne-Sports.

A la mi-temps, Ajax avait tiré en vain 13 corners. Sur le seul contre dangereux des Vaudois, Seiler s'était présenté seul devant Schrijvers, qui avait détourné en corner. En seconde mi-temps, la suprématie des Hollandais fut encore constante, mais cette fois encore, la défense lausannoise parvint à éviter le pire. A la 66^e minute, Blazevic fit entrer Fritz Kuenzli. Son coup de poker devait échouer. Malgré la sortie de Krol, blessé, après une demi-heure de jeu, la défense hollandaise était trop sûre d'elle pour se laisser surprendre.

Tous les Lausannois méritent des éloges. Ils se sont vraiment battus avec la dernière énergie tout au long de la rencontre. Burgener a droit évidemment à des félicitations supplémentaires. Du côté hollandais, Lerby, l'auteur du seul but de la rencontre, fut le plus en vue avec ses coéquipiers de l'attaque de La Ling et Clarke.



Guillaume se trouve seul devant le gardien Schrijvers qui pourra intercepter l'action du Lausannois. Au fond, on reconnaît le Hollandais Van Dord.

Bélino UPI

Champions: Real Madrid - Grasshopper 3-1 (1-0) Les Madrilènes sont-ils déjà qualifiés?

Stade Santiago Bernabeu. 55 000 spectateurs. Arbitre: Vautrot (Fr). Buts: 5^e Juanito 1-0; 60^e Benito (autogoal) 1-1; 66^e Garcia-Hernandez 2-1; 78^e Garcia-Hernandez 3-1.

Real Madrid: Miguel Angel; Pirri (58^e Victoria), Sol, Benito, Isidro, Wolff, San Jose (10^e Garcia-Hernandez), del Bosque, Juanito, Santillana, Aguilar.

Grasshopper: Inderbitzin; Hey, Heinz Hermann, Montandon; Wehrli, Ponte, Bauer, Meyer, Egli (85^e Herbert Hermann), Sulser (87^e Nafzger), Traber.

Dans un stade Santiago Bernabeu à moitié plein, Grasshopper s'est finalement assez bien tiré d'affaire devant le Real Madrid, qui a dû se contenter de s'imposer par deux buts d'écart (3-1, mi-temps 1-0). Après avoir encaissé un but dès la 5^e minute, les champions suisses, qui ont fait très bonne figure pendant les 35 premières minutes, ont égalisé après une heure de jeu avec la complicité d'un défenseur madrilène. A la 78^e minute, ils se créèrent une sérieuse occasion d'égaliser à 2-2. Ils la manquèrent et, sur la contre-attaque, les Espagnols portèrent le score à 3-1. Il semble bien que le Real a ainsi assuré virtuellement sa qualification pour les quarts de finale.

Le match avait mal débuté pour Grasshopper. Sur le deuxième corner du Real, à la 5^e minute, Santillana réussit à dévier la balle pour Juanito, qui ne laissa aucune chance, de la tête, à Inderbitzin, appelé en remplacement de Berbig, tombé malade la veille du match. Au fil des minutes cependant, les Zurichois se montrèrent de plus en plus sûrs d'eux. Faisant jeu égal avec les Madrilènes, ils devaient se créer deux occasions avant le repos, la première par Sulser, sur un service d'Hermann (le gardien espagnol put intervenir), la seconde sur un tir des 20 mètres de Bigi Meyer, sur lequel Miguel Angel laissa échapper le ballon qu'il eut la chance de voir sortir à quelques centimètres du montant.

Au début de la seconde mi-temps, Grasshopper connut quelques moments particulièrement difficiles. Regroupé devant son gardien, il parvint cependant à éviter d'encaisser un second but. Après une heure de jeu, sur un «piquet» Sul-

ser-Ponte, Sulser se présenta seul devant Benito, lequel réussit à lui ravir le ballon, mais pour le loger hors de portée de son gardien. La joie des Zurichois fut de courte durée. Six minutes plus tard, sur un service aérien d'Aguilar, une reprise de la tête de Garcia-Hernandez ne laissait aucune chance à Inderbitzin. A la 78^e minute, sur une excellente action de Wehrli, Sulser se présentait seul devant Benito, qu'il dribblait. Mais il échouait sur le gardien Miguel Angel. Sur le dégagement de ce dernier, la balle parvenait à Juanito, qui servait Garcia-Hernandez,

celui-ci devançant Montandon et, de nouveau de la tête, il portait le score à 3-1. On devait en rester là.

Les Madrilènes, privés de Stielike, de Henning Jensen et de Camacho, ont fourni un match médiocre. Leurs attaques se laissèrent impressionner par la rudesse des Zurichois. Si Garcia-Hernandez a marqué deux fois, c'est encore Santillana qui fut l'élément le plus dangereux de leur ligne d'attaque.

Les Zurichois ont brillé par leur homogénéité. Leur marquage homme à homme posa des problèmes aux Espa-

gnols. Ils ont beaucoup mieux joué que lors de leurs dernières sorties en championnat, notamment en défense, où Hey et Bigi Meyer furent les plus précieux. En attaque, Claudio Sulser fut nettement le plus en vue, même s'il a raté deux occasions particulièrement favorables.

Le premier but des Madrilènes fut obtenu par l'excellent Juanito (7), qui surprend ici le gardien zurichois Inderbitzin et le défenseur Wehrli (3).

Bélino UPI



TENNIS

Sensation à Genève BORG BATTU PAR GERULAITIS

Dans le premier match de la soirée internationale organisée à la patinoire des Vernets à Genève, l'italien Adriano Panatta a pris le meilleur sur le Suisse Heinz Guenthardt par 6-2 4-6 6-0. Le premier set, comme le troisième, furent sans histoire, le Transalpin faisant très facilement la décision. Dans la deuxième manche en revanche, Guenthardt s'est signalé par une remontée étonnante. Mené par 4-1, il aligna cinq jeux de suite pour remporter le set par 6-4.

Une sensation a été enregistrée dans le deuxième match de la soirée. L'Américain Vitas Gerulaitis a en

effet battu pour la première fois le Suédois Bjorn Borg. La veille au soir à Essen, le Scandinave avait battu l'Américain en deux sets (6-3 7-6). A Genève, il s'est incliné par 7-5 4-6 4-6 au terme d'un match âprement disputé et qui fut d'un niveau nettement supérieur au précédent.

De part et d'autre, il n'y eut que peu d'erreurs commises et aucun des deux champions ne se confina jamais sur la défensive. Plus régulier sur l'ensemble de la partie, Gerulaitis a finalement remporté un succès qui ne souffre aucune discussion.

La soirée fut suivie par 6000 spectateurs.

Les classements du grand prix

Jimmy Connors et Bjorn Borg ont couché sur leurs positions dans le Grand Prix de la fédération internationale après les tournois de Barcelone et de Brisbane. Ils sont d'ores et déjà qualifiés pour le «Masters», qui aura lieu en janvier. Derrière eux, l'Américain Eddie Dibbs et le Mexicain Raul Ramirez sont pratiquement assurés de leur qualification.

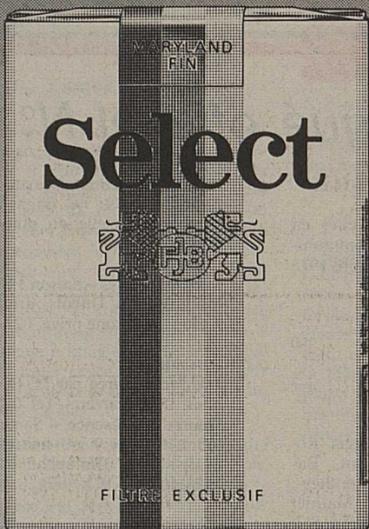
Chez les dames, Chris Evert, Virginia Wade, Martina Navratilova, Kerry Reid et Evonne Cawley ont d'ores et déjà obtenu leur billet pour le tournoi final qui aura lieu en novembre à Palm Springs (250 000 dollars de prix). Mais trois places restent encore à prendre.

● BOXE. - Jim Watt conserve son titre. - L'Ecossois Jim Watt a conservé son titre de champion d'Europe des poids légers en battant l'Espagnol Antonio Guinaldo par abandon à la 5^e reprise d'un combat prévu en quinze, au Kevin Hall de Glasgow.

Les classements. - Messieurs:
1. Jimmy Connors (EU) 1835 p.; 2. Bjorn Borg (Su) 1535; 3. Eddie Dibbs (EU) 1451; 4. Raul Ramirez (Mex) 1449; 5. Brian Gottfried (EU) 1137; 6. Harold Solomon (EU) 1038; 7. Roscoe Tanner (EU) 873; 8. Corrado Barazzutti (It) 861; 9. Guillermo Vilas (Arg) 820; 10. Vitas Gerulaitis (EU) 803.

Dames: 1. Chris Evert (EU) 700 p.; 2. Virginia Wade (GB) 535; 3. Martina Navratilova (apatride) 520; 4. Kerry Reid (Aus) 500; 5. Evonne Cawley (Aus) 440; 6. Wendy Turnbull (Aus) 390; 7. Virginia Ruzici (Rou) 370; 8. Betty Stove (Ho) 350.

Les légères Select



7 mg
condensat
0,6 mg
nicotine



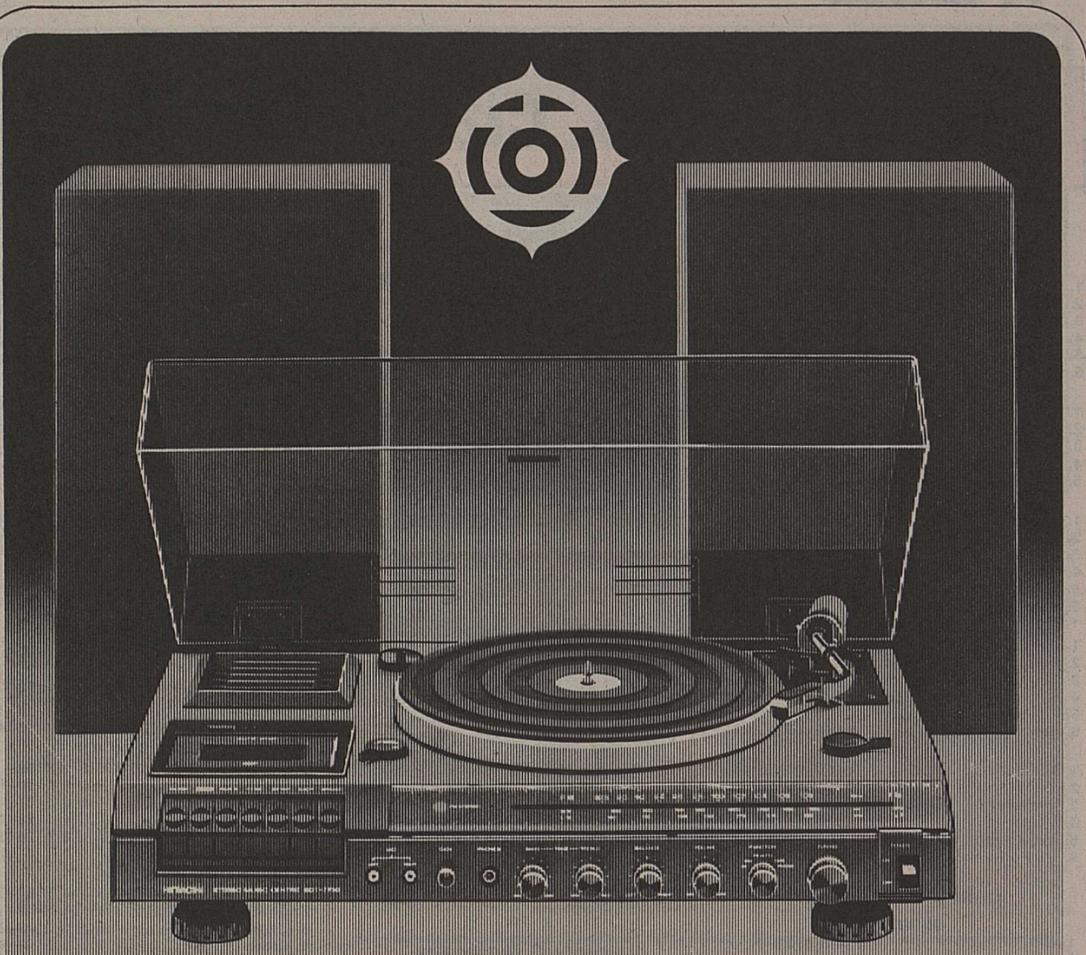
4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine



1 mg
condensat
0,1 mg
nicotine



4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine



Nous avons économisé sur le prix. Nous ne l'avons pas fait aux dépens de la technique ni à ceux du plaisir des musicologues!

Chaîne compacte stéréo HITACHI SDT-7710 avec enregistreur à cassettes, tourne-disques et 2 haut-parleurs: Fr. 880.-

Chaîne compacte SDT-7710 avec magnétophone et tourne-disques. Récepteur 3 longueurs d'ondes, ondes longues, moyennes et ultra-courtes stéréo. Indicateur stéréo par diode lumineuse. Puissance de sortie (sinus) 2 x 10 watts (8 Ω). Prise frontale pour écouteur (JACK). Magnétophone, enregistrement avec réglage entièrement automatique. Compteur de bande à 3 chiffres. Arrêt automatique en fin de bande. Touche pause. 2 prises microphones frontales (JACK). Commutateur pour bandes chromodioxide. Tourne-disques, entraînement à courroie, 33 1/3 et 45 tours. Arrêt et retour du bras automatique à la fin du disque ou en utilisant le levier d'interruption. Cellule de lecture céramique avec aiguille saphir.

Haut-parleurs: système à 2 voies. Impédance 8 Ω. HITACHI fournit aussi les cassettes adéquates. Elles sont parmi les meilleures au monde d'après les résultats des tests. P.S. Nous nous donnons beaucoup de peine pour vous offrir un grand choix d'appareils précis à des prix avantageux - des appareils destinés pour votre plaisir ou à vous faciliter le travail: téléviseurs, enregistreurs radio et cassettes, magnétophones à cassettes, chaîne compacte stéréo et Hi-Fi ainsi que tous les autres appareils tels que les auto-radios et les appareils domestiques. Envoyez-nous une carte postale: nous vous ferons parvenir volontiers nos prospectus.

Hitachi Sales SA 1018 Lausanne



ANNONCES DIVERSES



Soins dentaires naturels
Dentifrice Kart
à l'argile avec essence
de sauge ou thym

SION
Herboristerie
de la Matze
Droguerie A. Thévenon
Tél. 027/22 38 89

MARTIGNY
Herboristerie
B. Crettex
Droguerie, rue du Rhône 1
Tél. 026/2 12 56

DOM
Mariages

LE MARIAGE POSE-T-IL POUR VOUS UN PROBLÈME?
Ecartez cette idée en venant à notre bureau exposer vos désirs. Vous constaterez alors que vos vœux sont facilement réalisables et que nous faisons tout pour vous aider à parvenir à vos fins.
Rens. par tél. et consultation gratuite, sur rendez-vous.
Sion, rue Mazerette 36 - Tél. 027/22 44 56 - 81 11 12
Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Neuchâtel

Chemins de fer fédéraux suisses
Division des usines électriques

Annonce de mise sous tension de la ligne de transport CFF 132 kV Le Châtelard - Vernayaz

Nous portons à la connaissance des habitants des communes de Finhaut, Trient, Salvan et de Vernayaz que la nouvelle ligne de transport CFF Le Châtelard - Vernayaz sera mise sous tension (132 000 volts) dès le 20 octobre 1978.

Tous contacts avec des isolateurs ou conducteurs peuvent être mortels.

Nous prions de communiquer toutes observations d'irrégularités ou de dérangements au chef de secteur LC 3 à Saint-Maurice (tél. 025/3 63 05) ou à l'usine CFF de Vernayaz (tél. 026/8 14 41) 05-10019

Toutes vos annonces par Publicitas 21 21 11

La vengeance de la Bohémienne



ALFRED CRETTON

VIENT DE PARAITRE

Vente dans les bonnes librairies les kiosques Naville ou aux EDITIONS DE LA MATZE Case postale, 1951 SION

Football: les classements des juniors valaisans

Juniors A régionaux

GROUPE 1	
1. Visp	6 4 2 0 17-10 10
2. St-Niklaus	6 2 3 1 21-18 7
3. Agarn	6 2 2 2 20-20 6
4. Naters	6 2 2 2 18-16 6
5. Termen	6 2 1 3 22-26 5
6. Steg	6 0 2 4 12-20 2

GROUPE 2	
1. Sierre	4 4 0 0 29-4 8
2. Evolène	5 3 0 2 18-26 6
3. Salgesch	3 2 0 1 18-8 4
4. ES Nendaz	5 1 0 4 14-24 2
5. Chalais	5 1 0 4 13-30 2

GROUPE 3	
1. Savièse	7 6 0 1 31-14 12
2. Bramois	7 4 1 2 26-16 9
3. Ayent	7 3 1 3 19-15 7
4. Conthey	6 2 2 2 10-11 6
5. Grimisuat	7 2 1 4 13-26 5
6. Saint-Léonard	6 0 1 5 6-21 1

GROUPE 4	
1. Fully	7 7 0 0 31-5 14
2. Vétroz	7 5 0 2 19-12 10
3. Bagnes	7 3 0 4 11-11 6
4. Riddes	7 3 0 4 11-19 6
5. Leytron	7 2 0 5 15-25 4
6. Saxon	7 1 0 6 10-25 2

GROUPE 5	
1. Monthey	7 7 0 0 30-6 14
2. Saint-Maurice	7 4 1 2 19-12 9
3. Vernayaz	7 4 1 2 18-18 9
4. Vouvry	7 3 0 4 17-14 6
5. Massongex	7 1 0 6 9-23 2
6. US Port-Valais	7 1 0 6 11-31 2

Juniors B régionaux

GROUPE 1	
1. Brig	5 4 0 1 26-4 8
2. Raron	6 4 0 2 20-9 8
3. Lalden	6 3 0 3 11-9 6
4. Visp	6 3 0 3 8-18 6
5. Naters	5 0 0 5 2-27 0

Sport-Toto

Programme des matches pour le concours au résultat N° 42 des 21-22 octobre 1978:

Tendances	
1 x 2	
1. Bâle - Saint-Gall	6 2 2
2. Chiasso - Grasshopper	3 3 4
3. Lausanne-Sp. - Nordstern	7 2 1
4. Servette - Neuchâtel X.	6 2 2
5. Sion - Chênois	3 3 4
6. Zurich - Young Boys	5 3 2
7. Berne - Frauenfeld	5 3 2
8. Bienne - Vevey-Sp.	4 3 3
9. La Chaux-de-Fonds - Aarau	7 2 1
10. Etoile Carouge - Lucerne	5 3 2
11. Fribourg - Lugano	3 3 4
12. Kriens - Granges	5 3 2
13. Wettingen - Bellinzona	5 3 2

Toto-X

14. Winterthur - Young Fellows	8 1 1
15. Le Locle-Sp. - Monthey	4 3 3
16. Leytron - Raron	3 4 3
17. Meyrin - Malley	5 3 2
18. Orbe - Nyon	4 3 3
19. Renens - Boudry	4 4 2
20. Visp - Martigny-Sp.	2 3 5
21. Aurore - Delémont	4 3 3
22. Bulle - Laufen	6 3 1
23. Fétygn - Dürrenast	5 3 2
24. Köniz - Rapid Oster.	5 4 1
25. Solothurn - Central	3 4 3
26. Allschwil - Blue Stars	5 3 2
27. Baden - Turicum	4 3 3
28. Birsfelden - Glattbrugg	4 4 2
29. Schaffhausen - Suhr	6 3 1
30. Unterstrass - Gossau	2 2 6
31. Balzers - Mendrisiostar	5 4 1
32. Emmen - Stäfa	5 3 2
33. Giubiasco - FC Zug	3 3 4
34. Morbio - Vaduz	4 4 2
35. Rüti - Locarno	4 3 3
36. SC Zug - Chur	7 2 1

GROUPE 2	
1. Leuk-Susten	6 5 0 1 25-5 10
2. Sierre	6 4 0 2 22-12 8
3. Steg	5 3 0 2 9-4 6
4. Chippis	5 1 0 4 11-27 2
5. Raron 2	6 1 0 5 3-20 2

GROUPE 3	
1. Lens	5 3 2 0 13-5 8
2. Montana-Crans	6 4 0 2 24-10 8
3. Grône	5 3 1 1 22-8 7
4. Hérémençe	6 2 0 4 12-26 4
5. Noble-Contrée	6 0 1 5 3-25 1

GROUPE 4	
1. Sion 3	7 6 1 0 41-8 13
2. Savièse	7 4 0 3 23-28 8
3. Grimisuat	7 3 1 3 26-17 7
4. Erde	7 3 1 3 18-26 7
5. Saint-Léonard	7 2 0 5 13-31 4
6. Ayent	7 1 1 5 17-28 3

GROUPE 5	
1. Saillon	6 5 0 1 43-8 10
2. Chamoson	6 5 0 1 28-11 10
3. Châteauneuf	5 3 0 2 10-17 6
4. Saxon	5 1 0 4 7-20 2
5. Ardon	6 0 0 6 7-39 0
6. Leytron	retraité

GROUPE 6	
1. Orsières	6 4 2 0 19-11 10
2. Vernayaz	6 3 1 2 15-11 7
3. Evionnaz	5 2 1 2 16-10 5
4. La Combe	5 1 2 2 13-15 4
5. Vollèges	6 0 2 4 7-24 2

GROUPE 7	
1. Saint-Maurice	6 5 0 1 36-7 10
2. USCM	5 4 0 1 32-5 8
3. Vouvry	5 2 0 3 16-17 4
4. Troistorrents	6 1 1 4 11-37 3
5. US Port-Valais	6 1 1 4 12-41 3

Juniors C régionaux

GROUPE 1	
1. Leuk-Susten	5 4 0 1 32-4 8
2. St-Niklaus	6 4 0 2 34-10 8
3. Naters	5 4 0 1 18-6 8
4. Termen	6 1 0 5 4-28 2
5. Raron 2	6 1 0 5 5-45 2

GROUPE 2	
1. Turtmann	7 6 1 0 38-9 13
2. Steg	7 4 3 0 58-7 11
3. Visp	7 4 1 2 17-10 9
4. Raron	7 2 1 4 16-16 5
5. Agarn	7 2 0 5 18-28 4
6. Leuk-Susten 2	7 0 0 7 4-81 0

GROUPE 3	
1. Salgesch	7 7 0 0 54-4 14
2. Sierre 2	7 4 1 2 22-16 9
3. Anniviers	7 2 1 4 19-19 5
4. Montana-Crans	7 2 1 4 12-22 5
5. Loc-Corin	7 2 1 4 10-29 5
6. Chippis	7 2 0 5 12-39 4

GROUPE 4	
1. Chalais	5 4 1 0 28-8 9
2. Bramois 2	5 2 3 0 17-12 7
3. Nax	6 2 3 1 22-12 7
4. Evolène	6 2 1 3 23-20 5
5. Granges	6 0 0 6 5-45 0

GROUPE 5	
1. Châteauneuf	6 5 0 1 37-8 10
2. Saint-Léonard	6 4 0 2 17-9 8
3. Aproz	5 3 0 2 21-13 6
4. Savièse 2	5 2 0 3 18-18 4
5. Ayent	6 0 0 6 1-46 0

GROUPE 6	
1. Vétroz	6 5 1 0 28-5 11
2. Savièse	5 3 1 1 36-8 7
3. Conthey	6 3 0 3 33-11 6
4. Riddes	5 2 0 3 28-16 4
5. Erde	6 0 0 6 2-87 0

GROUPE 7	
1. Leytron	6 6 0 0 31-6 12
2. Saxon	6 4 0 2 18-16 8
3. Orsières	5 3 0 2 26-10 6
4. Bagnes	5 1 0 4 12-18 2
5. Iséables	6 0 0 6 3-37 0
6. Martigny 2	retraité

GROUPE 8	
1. Saint-Maurice	6 4 1 1 21-4 9
2. Massongex	6 3 2 1 13-4 8
3. Monthey 2	5 3 1 1 27-9 7
4. Evionnaz	5 2 0 3 19-16 4
5. Vernayaz	6 0 0 6 3-50 0

GROUPE 9	
1. USCM	5 5 0 0 51-5 10
2. Saint-Gingolph	6 3 2 1 16-9 8
3. Vionnaz	6 3 1 2 33-17 7
4. US Port-Valais	5 1 1 3 7-29 3
5. Troistorrents	6 0 0 6 4-51 0

Juniors D régionaux

1. Brig	7 6 0 1 69-7 12
2. Steg	7 6 0 1 47-14 12
3. Naters	7 5 0 2 53-8 10
4. Raron	7 2 0 5 8-43 4
5. Visp 2	7 2 0 5 12-44 4
6. Lalden	7 0 0 7 3-75 0

GROUPE 2	
1. Salgesch	6 6 0 0 30-8 12
2. Visp	6 5 0 1 46-8 10
3. Sierre 2	5 1 0 4 12-23 2
4. Turtmann	6 1 0 5 10-34 2
5. Leuk-Susten	5 1 0 4 5-29 2

GROUPE 3	
1. Noble-Contrée	7 7 0 0 43-6 14
2. Lens	7 6 0 1 41-17 12
3. Chippis	7 3 0 4 20-30 6
4. Grône	7 3 0 4 13-32 6
5. Chalais	7 2 0 5 26-29 4
6. Bramois 2	7 1 0 6 11-43 2

GROUPE 4	
1. Sierre	7 5 2 0 43-10 12
2. Evolène	7 4 2 1 34-10 10
3. Ayent	7 3 2 2 27-24 8
4. Saint-Léonard	7 2 2 3 16-20 6
5. Hérémençe	7 2 2 3 16-27 6
6. Grimisuat 2	7 0 0 7 4-49 0

GROUPE 5	
1. Bramois	7 6 1 0 52-3 13
2. Sion 2	7 6 0 1 70-10 12
3. Savièse	7 4 0 3 37-17 8
4. Grimisuat	7 3 1 3 28-20 7
5. Conthey 2	7 1 0 6 20-39 2
6. Evolène 2	7 0 0 7 1-119 0

GROUPE 6	
1. Vétroz	6 6 0 0 57-3 12
2. Conthey	6 5 0 1 49-7 10
3. Chamoson	5 2 0 3 9-28 4
4. Ardon	6 1 0 5 7-37 2
5. Savièse 2	5 0 0 5 1-49 0

GROUPE 7	
1. Fully	7 6 0 1 43-6 12
2. La Combe	7 6 0 1 30-13 12
3. Saxon	7 2 1 4 12-26 5
4. Leytron	7 2 1 4 9-30 5
5. Riddes	7 2 0 5 20-26 4
6. Saillon	7 2 0 5 12-25 4

GROUPE 8	
1. Martigny 2	6 6 0 0 31-11 12
2. Bagnes	5 3 0 3 18-19 6
3. Orsières	6 3 0 3 17-16 6
4. Vollèges	6 2 0 4 21-18 4
5. Vouvry	5 0 0 5 2-25 0

GROUPE 9	
1. USCM	7 7 0 0 62-8 14
2. Saint-Maurice	7 3 1 3 16-13 7
3. Monthey 2	7 3 1 3 25-19 7
4. Troistorrents	7 3 1 3 15-20 7
5. Vionnaz	7 2 0 5 8-26 4
6. Vouvry	7 1 1 5 9-58 3

Juniors E régionaux

GROUPE 1	
1. Brig	7 6 0 1 46-14 12
2. Naters	7 5 0 2 23-12 10
3. Visp	7 4 1 2 24-16 9
4. Naters 2	7 2 1 4 15-25 5
5. Visp 2	7 2 0 5 14-18 4
6. Brig 2	7 1 0 6 7-44 2

GROUPE 2	
1. Grône	7 6 0 1 47-12 12
2. Sierre	7 5 0 2 36-15 10
3. Lens	7 4 0 3 33-17 8
4. Leuk-Susten	7 4 0 3 31-29 8
5. Chalais 2	7 2 0 5 11-33 4
6. Grône 2	7 0 0 7 4-56 0

GROUPE 3	
1. Conthey	7 6 0 1 40-10 12
2. Chalais	7 6 0 1 39-15 12
3. Bramois	7 3 1 3 23-25 7
4. Sierre 2	7 3 0 4 13-27 6
5. Saint-Léonard	7 1 1 5 16-27 3
6. Granges	7 1 0 6 10-37 2

GROUPE 4	
1. Sion	6 6 0 0 56-2 12
2. Conthey 2	5 3 0 2 12-19 6
3. Sion 4	6 2 2 2 20-21 6
4. Conthey 3	5 0 2 3 7-30 2
5. Bramois 2	6 0 2 4 8-30 2

GROUPE 5	
1. Sion 2	6 6 0 0 71-5 12
2. Vétroz	5 3 0 2 16-14 6
3. Chamoson	5 2 0 3 11-15 4
4. Sion 3	6 2 0 4 20-32 4
5. Leytron 2	6 1 0 5 10-60 2

GROUPE 6	
1. Leytron	6 6 0 0 62-9 12
2. Saxon	5 3 0 2 23-17 6
3. Riddes	6 3 0 3 18-24 6
4. Ardon	6 2 0 4 36-31 4
5. Chamoson 2	5 0 0 5 0-58 0

GROUPE 7	
1. Martigny 3	6 5 1 0 44-16 11
2. Saillon	5 3 0 2 16-12 6
3. Fully	6 2 0 4 19-23 4
4. La Combe	6 2 0 4 16-30 4
5. Vernayaz	5 1 1 3 15-19 3

GROUPE 8	
1. Saint-Maurice	6 5 0 1 35-9 10
2. Bex 3	6 4 0 2 33-18 8
3. Bex 2	5 3 0 2 29-11 6
4. Unistars 77	5 2 0 3 16-29 4
5. Saint-Maurice 2	6 0 0 6 4-49 0

GROUPE 9	
1. Bex	7 6 1 0 65-17 13
2. USCM	7 6 1 0 48-9 13
3. USCM 2	7 4 0 3 22-19 8
4. Monthey 3	7 3 0 4 21-27 6
5. Vouvry	7 1 0 6 9-44 2
6. Monthey 4	7 0 0 7 3-62 0

AVF

Communiqué officiel N° 15

Résultats des matches des 12-14 et 15 octobre 1978
Les résultats des matches cités en marge parus dans notre communiqué officiel du lundi 16 octobre 1978 sont exacts, à l'exception de:

- ① Résultats des matches des 12-14 et 15 octobre 1978**
Les résultats des matches cités en marge parus dans notre communiqué officiel du lundi 16 octobre 1978 sont exacts, à l'exception de:
 - Troisième ligue
Naters 2 - Lalden 1-0
 - Juniors B régionaux
Chippis - Sierre 1-7
- ② Avertissements**
Salzmann Paul, Naters; Eggel Roland, Naters; Baillo Jean, Bagnes; Berthouzo Eric, Conthey; Gertschen Bruno, Savièse; Mathier Bruno, Salgesch; Tenud Réal, Salgesch; Bumann Kurt, Brig; Favre Patrice, Granges; Nanchen André, Lens; Maytain Maurice, ES Nendaz; Borner Jean-Paul, ES Nendaz; Kuonen Mario, Varen; Steiner Meinrad, Varen; Mariéthoz Simon, Aproz; Fellay Gérard, La Combe; Copt Jean-François, Orsières; Mariéthoz Gérard, Riddes; Fracheboud Amédée, Vouvry; Roserens Jean-Baptiste, Riddes; Fornay Claude, Saint-Gingolph; Werlen Marcel, Visp 2; Studer Willy, Visp 2; Ruffiner Martin, Turtmann; Andreaetta Angelo, Grône; Fardel Nicolas, Ayent 2; Luyet Jean-Robert, Savièse 2; Germanier Jean-Paul, Salins; Tonini Claudio, Iséables; Crettenand Gérard, Iséables; Lambiel Gérard, Iséables; Griching Robert, Saint-Léonard 2; Buchard Robert-Maurice, Leytron 2; Bourson Jean-Marie, Evionnaz; Fellay Maurice, Orsières 2; Moll Luc, Vernayaz; Muret André-Georges, US Collombey-Muraz 2; Cornut Patrick, Vouvry 2; Meichtry Marcel, Chalais 2; Bittel Gottfried, Termen 2; Constantin Florian, Nax; Ruffieux André, Monthey 2; Cettou Jérôme, Massongex 2; Roduit André-Marcel, Fully seniors; Raouis Marcel, Fully seniors; Panchar Albert, Saint-Maurice seniors; Galafate Franko, Vernayaz seniors; Georges Jean-Luc, Evolène juniors A; Murié Christian, Bagnes juniors A; Cleusix Emmanuel, Leytron juniors A; Chevalley Denis, US Port-Valais juniors A; Benetti Marcel, Brig juniors B; Dantonio Luigi, Sierre juniors B; Quinnozo Joël, Châteauneuf juniors B; Turin Jérôme, US Collombey-Muraz juniors B; Dumoulin Pierre-Yves, Savièse jun. C.
- ③ Suspensions pour les 14 et 15 octobre 1978**
Bramois - Monthey 4-2
Fully - Perly-Certoux 2-2
Chênois - Vevey 3-1
Forward-Morges - Martigny 0-5
Lausanne 2 - Grand Lancy 2-3
Sion 2 - Stade Nyonnais 6-4
- ④ Avertissements**
Antonoli Jean-Pierre, Monthey; Rossi Serge, Stade Nyonnais.
- ⑤ Suspension**
1 dimanche: Obrist Jean-Philippe, Bramois.
- ⑥ Joueur suspendu pour les 21 et 22 octobre 1978**
Obrist Jean-Philippe

**Football - LNA
Onzième étape**

LA GRANDE CHANCE DE ZURICH ET BÂLE

IL NE S'EST rien passé d'exceptionnel le week-end dernier en championnat de LNA. En dépit des apparences, les six matches au programme ont pourtant apporté de riches enseignements. A la rigueur, on pourrait même dire qu'ils ont laissé deviner ce que sera dans les grandes lignes cette édition 1978-1979. On y a vu en effet la confirmation que le trio de queue Chiasso - Nordstern - Sion n'aura plus qu'à se contenter des miettes qui tomberont de la table des riches. Il y a d'autre part de sérieux indices trahissant les problèmes de Chênois surtout et Lausanne. Pendant ce temps, Servette, Young Boys et l'étonnant Saint-Gall vont leur bonhomme de chemin avec beaucoup d'assurance.

Comme Zurich et Bâle sont en train de reprendre du poil de la bête et se tirent à leur avantage de situations délicates, on sent se découper gentiment certains traits de force au classement. Seuls Grasshopper et Neuchâtel Xamax nagent pour l'instant dans des eaux vagues. Or, nous aurons ce week-end des confrontations directes entre les six premiers et, inévitablement, entre les six derniers. C'est dire que pour Lausanne et Chênois, c'est un peu déjà la dernière qui sonne. Dans la même perspective, on doit constater que Zurich et Bâle ont dans les mains une toute grosse carte à jouer. S'ils saisissent cette chance, on pourrait avoir un peloton de quatre ou cinq unités aux avant-postes...

Servette-Xamax : alléchant !

Zurich face à YB et Bâle face à Saint-Gall, voilà en quelque sorte deux rendez-vous avec l'histoire. Entre les deux prestigieux clubs qui ont dominé toutes ces dernières années du football suisse et les deux baroudeurs (YB et Saint-Gall) qui défraient actuellement la chronique par leur style efficace qui est loin de faire l'unanimité, il doit y avoir place pour de terribles rivalités. Si l'affaire doit prendre certaines proportions en Suisse allemande où l'on a peine à imaginer Zurich ou Bâle en train de lutter contre la relégation, elle cèdera de ce côté de la Sarine la vedette au derby des Charmilles.

Oui, la venue de Xamax chez le leader genevois s'annonce bien ! Les Neuchâtelois, un peu traumatisés par cette fameuse lutte pour la 6^e place, ont de la peine à trouver leur cohésion. Mais ils ont déjà marqué 23 fois et leur perçant offensif s'améliore au fil des parties. Comme Servette vient de faire un bel étalage de ses qualités aux Trois-Chênes, la soirée promet des émotions. Les Genevois ne sont pas des gens à manquer les grands rendez-vous (ils manqueraient plutôt ce que l'on appellera la «course d'école» de la coupe). C'est actuellement -

qu'on le veuille ou non - la meilleure équipe du pays et on ne serait pas étonné de la retrouver seule en tête dimanche soir au terme de ce premier tour (fin de série des matches aller).

Chiasso - Grasshopper

Dans l'ombre des trois chocs principaux, l'excursion que va faire le champion suisse retient tout de même l'attention. Le football de Johanssen ne paie plus. On ne s'en étonne pas et on ne le regrette pas davantage. Les joueurs sont cependant toujours là. Même s'ils ont perdu de leur énergie (ou plutôt de leur motivation), leurs qualités devraient leur assurer un succès. En vue d'éviter le tour de relégation...

Sion - Chênois

Autre derby romand, mais moins alléchant, celui de Tourbillon vient à point pour redonner un peu de mordant à la phalange de Szabo. Certes, Chênois n'est pas à prendre à la légère. Mais ce n'est pas non plus un foudre de guerre. Et pour peu que les joueurs de Revelli retombent dans leurs vilains travers (où est passée la générosité du début de saison ?), les Sédunois pourraient

tenter crânement leur chance... voire marquer enfin des buts !

Lausanne - Nordstern

Après leur récent échec à la Pontaise, les Lausannois n'ont plus le choix. Contre le très modeste Nordstern, il importe de retirer le total de l'enjeu et de satisfaire un public tenté aussi par les hockeyeurs de Montchoisi.

Zurich - Young Boys

Au Letzigrund, Zurich doit s'imposer. Il en va de son crédit populaire, mais aussi de son avenir dans la course au titre. Or, Cajkowski et ses «grands noms» n'ont jamais caché leurs ambitions.

Bâle - Saint-Gall

Même refrain à Saint-Jacques où les Bâlois ont une belle occasion de rejoindre au classement l'étonnante «bande à Sommer». Les deux formations sont en forme et tout porte à croire qu'elles livreront un bon spectacle à l'issue incertaine.

-Ma-



Le coleader Young Boys, représenté ici par Zwygart (à gauche), se rend au Letzigrund. Scheiwiler (à droite) et ses coéquipiers fêteront à leur façon les retrouvailles avec Konietzka... (Photo ASL)

LNB: douze formations... dans un mouchoir de 4 points

Après seulement sept journées, le championnat de LNB est arrivé à de curieuses situations au classement. On y voit en effet un leader impérial (La Chaux-de-Fonds) et son digne dauphin (Lugano), d'une part. Et, d'autre part, on pleure déjà sur le sort qui sera réservé au pauvre Young Fellows tandis que Bellinzone est également à la peine. Tout cela a pour conséquence que les douze autres formations ont à leur actif de 5 à 9 points et forment un peloton compact au sein duquel tout peut arriver.

Au sujet du malheureux YF (au goal-à-voix éloquent de 3-35), il faut toutefois mentionner qu'il menait 1-0 contre Kriens à cinq minutes de la fin des hostilités. C'est dire qu'un léger sursaut n'est pas à exclure pour les journées à venir. Mais, devant, la bataille fait rage et les cadeaux se feront de plus en plus rares. Quand on voit par exemple, que Bienne est douzième avec 7 points en autant de matches, on doit avouer que la mêlée est totale...

**Le flamboyant
La Chaux-de-Fonds**

Les Neuchâtelois ont donc pris une sérieuse option en vue de la promotion qui récompensera les trois premiers. On

avait dit beaucoup de bien de Katic et de ses hommes avant la saison, mais on demeure tout de même surpris par une telle autorité. Or, les «Montagnards» accueillent samedi le fringant Aarau, l'actuel chef de file de la contestation puisque les Argoviens occupent gaillardement le troisième rang. Une victoire locale mettrait le leader carrément hors de portée même s'il restera encore vingt-deux matches à jouer par la suite.

Autre rencontre attrayante, celle qui opposera un FC Fribourg ressuscité à l'austère Lugano, ce champion du «catenaccio». Si d'aventure les Fribourgeois réussissent l'exploit, on irait au-devant de quelques bouleversements dans la hiérarchie. Il y aura enfin ce week-end quatre matches opposant des équipes de milieu de classement et où tout peut évidemment arriver. Ainsi, Carouge - qui manque singulièrement de venin - reçoit Lucerne qui court également après sa forme. Même rengaine pour Bienne qui doit à tout prix se remettre de son cauchemar fribourgeois (6-2) en recevant Vevey. Or, les joueurs de Garbani ont sans aucun doute des intentions cachées. Seule fait défaut pour l'instant, une plus grande confiance en soi. Et cela pourrait s'obtenir par exemple, en allant gagner à Bienne...

-Ma-

II^e ligue: Conthey et Grimisuat en position forte dimanche?

Certaines équipes ont bénéficié de tellement de sursis que l'on se demande s'il vaut encore la peine de leur faire crédit.

Après neuf journées de championnat on trouve curieusement quatre de ces formations au bas du classement. Ayent, Saint-Maurice, Salquenen et Savièse ferment la marche sans qu'aucun signe de détresse se soit manifesté avant et au début de l'actuelle saison. Mais comme toujours c'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon. Or, l'on constate que ce quatuor n'a pas tenu pour l'instant ses premières promesses.

Ce qu'il y a d'inquiétant c'est qu'aucun de ces représentants n'affiche avec certitude des signes d'un renouveau imminent.

Pour la dixième journée de championnat deux d'entre eux s'affronteront directement. Il s'agit de Savièse et

d'Ayent qui transformeront ce derby en match de la peur tant leur situation respective paraît chancelante.

Les deux autres ne sont pas mieux lotis puisque Saint-Maurice reçoit Fully et que Salquenen se rend à Grimisuat. En effet, la formation de Frochaux qui vient d'infliger la première défaite à l'ex-leader Grimisuat jouera sans complexe en Agaune.

Cette prochaine étape devrait permettre au trio de tête de conserver ses positions. Du moins à Conthey qui attend la venue de Saint-Léonard et, comme nous le disions plus haut, à Grimisuat qui rencontre Salquenen. Quant à Bagnes qui a raté ses deux dernières sorties (Grimisuat et Naters) il devra prendre au sérieux son déplacement à Chalais.

Cette remarque s'impose également pour l'USCM qui se dirige vers Naters.

Programme du week-end

LNA

- Bâle - Saint-Gall
- Chiasso - Grasshopper
- Lausanne - Nordstern
- Servette - NE Xamax
- Sion - Chênois
- Zurich - Young Boys

LNB

- Berne - Frauenfeld
- Bienne - Vevey
- Chaux-de-Fonds - Aarau
- Carouge - Lucerne
- Fribourg - Lugano
- Kriens - Granges
- Wettingen - Bellinzone
- Winterthur - Young Fellows

Première ligue

Groupe 1

- Stade Lausanne - Yverdon
- Le Locle - Monthey
- Leytron - Rarogne
- Meyrin - Malley
- Orbe - Nyon
- Renens - Boudry
- Viège - Martigny

Deuxième ligue

- Chalais - Bagnes
- Conthey - Saint-Léonard
- Grimisuat - Salquenen
- Naters - USCM
- Saint-Maurice - Fully
- Savièse - Ayent

I^{re} ligue: deux derbies en Valais dont un certain Leytron - Rarogne!

Il y aura de l'ambiance dimanche au stade Saint-Martin pour le derby Leytron-Rarogne. Les deux formations valaisannes avaient laissé entrevoir de belles promesses en ce début de saison et le classement était là pour le confirmer. Or, en réalisant toutes les deux un score sans bavure le week-end passé (4-0 pour Leytron et 3-0 pour Rarogne), elles ont donné un attrait supplémentaire à leur prochain rendez-vous, et c'est tant mieux ! Bien sûr, il faut se garder de céder au panégyrique devant des chiffres qui sont - si l'on se réfère à certains observateurs - trompeurs. On admettra cependant que les positions au classement (1^{er} et 3^e) ne sont pas le seul fait du hasard. Il faut, de plus, compter avec les retombées psychologiques toujours favorables d'une telle situation. Le choc s'annonce donc sous les meilleurs auspices,

même si l'on peut craindre que le débat soit ramené à une simple affaire d'engagement physique.

Derby aussi à Viège

Le Valais vivra encore un second derby à Viège où Martigny ira chercher un second souffle qui se fait désirer. Face aux hommes de Goelz qui n'ont guère impressionné à Monthey, les Martignerains peuvent se refaire une beauté. On sait que leur grand problème - comme celui de presque tous les clubs valaisans pour ne pas dire les clubs suisses - touche au secteur offensif. Ce n'est un secret pour personne, ce phénomène est lié à l'évolution générale d'un football qui n'incite pas à l'optimisme. On ose cependant espérer que le déclin se produira bientôt du côté octodurien.

Ce déclin est presque sur le point de s'amorcer au FC Monthey. Il y a toutefois certaines difficultés internes qui font que la cohésion laisse un peu à désirer au sein de cette équipe qui va «jouer gros» chez la lanterne rouge dimanche. Le Locle fait déjà figure de condamné en se trouvant à trois longueurs de l'avant-dernier Viège. L'occasion est donc belle pour les Montheyens de repousser les Neuchâtelois hors du circuit en les reléguant à six longueurs. En ce qui concerne les autres matches du programme, il n'y a rien de particulier à signaler. A suivre cependant ce que feront Nyon (à Orbe) et Stade-Lausanne (qui reçoit Yverdon), deux candidats aux finales qui pourraient bien bénéficier du derby de Leytron pour asseoir leurs positions au haut du tableau...

-Ma-



Pour Claude Favre (à droite) et ses camarades la venue de Rarogne risque de poser d'autres problèmes que ceux rencontrés face à Malley (ici Hagenlocher, à gauche), dimanche dernier. (Photo ASL)

En exclusivité

le trousseau



Prix discount

Voyez nos rayons
tissus et trousseau:
le plus grand choix
du canton

Duvet piqué, 1 place
120/160 95.— baissé 74.—
120/160 120.— baissé 87.—
120/160 253.— baissé 179.—
120/160 293.— baissé 254.—

Duvet piqué 1 1/2 place
135/170 111.— baissé 88.—
135/170 135.— baissé 97.—
135/170 315.— baissé 230.—

Duvet piqué 2 places
160/170 171.— baissé 135.—
160/170 364.— baissé 283.—
160/170 450.— baissé 406.—

Duvet piqué façon nordique
160/200 442.— baissé 333.—
160/200 478.— baissé 438.—
160/200 580.— baissé 508.—

Nous sommes
à votre disposition
pour toutes transfor-
mations et épuration
de duvets

Oreillers
60/60 plume 18.50 baissé 15.50
60/60 plume 21.— baissé 17.50
60/60 % duvet 29.50 baissé 21.—
60/60 % duvet 39.80 baissé 29.—

**Couvertures de laine unies,
de légers défauts**
170/220 95.— baissé 65.—
170/220 115.— baissé 89.—
230/260 188.— baissé 145.—

Piqué protège-matelas
anti-Rheuma, 100% laine
dimension 90/190 62.—
140/200 87.—

Linge éponge
lavettes 27/27 2.25 baissé 1.50
linge 50/100 9.50 baissé 6.50
Drap de bain
100/150 28.80 baissé 19.—

**Drap de lit molletonné
à fleurs**
240/270, la pièce 25.—

Drap de lit blanchi
100% coton
180/250 15.—
240/270 26.—

Tissus dentelle nylon
blanc pour garniture de berceau
largeur 140 cm, le mètre 6.90

Nouveauté
Tissu satinette synthétique
pour doubler vos rideaux
largeur 130 cm, le mètre 7.90

Tissus coton molletonné à car-
reaux, pour blouses, jupes et
robes
largeur 90 cm, le mètre 6.50

Chemises pour messieurs, coton
molletonné à carreaux non cin-
trées,
extra longues, la pièce 29.80

Tous les modèles
de patrons Burda
et Simplicity en magasin

Envois partout

A L'ÉCONOMIE

Edy Röhrner - SION
Place du Midi, Sion
Tél. 027/22 17 39 - 22 17 40

QUINZAINE POPULAIRE

du 7 au 22 octobre 1978

Pour Fr. 5.—
libre circulation pendant un jour

— sur les chemins de fer
Aigle - Leysin
Aigle - Les Diablerets
Aigle - Monthey - Champéry
Bex - Villars

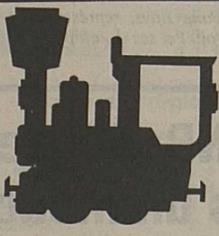
et sur les lignes d'automobiles
Aigle - Villars
Troistorrens - Morgins
Val-d'Illiez - Les Crosets

Les enfants de 6 à 16 ans et les chiens paient la moitié
du prix de la carte journalière. Aucune autre réduction
n'est accordée.

Le chemin de fer Villars - Bretaye
accorde 50% de réduction sur les prix ordi-
naires

Transports publics du Chablais, 1860 Aigle
Tél. 025/2 16 35

22-120



Model-Shop

GACHNANG AUTOMOBILES

AIGLE, rue du Collège 3
vous propose

son assortiment de jouets techniques TRAINS MÄRKLIN,
tous les accessoires pour votre voiture BATTERIES, BOUGIES, FILTRES
Produits d'entretien aux meilleures conditions



Les peintures LA SEIGNEURIE

vous aident à mieux utiliser vo-
tre peinture. Faites-vous aider
par notre vendeur conseil afin
de choisir le type de peinture
le plus adapté!

Nous avons à disposition plus de cent différents produits et peintures pour
résoudre vos problèmes. Notre équipe technico-commerciale apporte aux
utilisateurs un concours permanent qui les aide à satisfaire leurs clients.

TOPWOOD: produit de décoration du bois pour intérieur et extérieur.
Hydrofuge, fongicide, insecticide, anti-bleu préventif, il laisse respirer les
bois résineux ou exotiques, sans risques de cloquage.

PICSA Martigny, avenue de la Gare 45
Tél. 026/2 41 02
36-5301

A vendre

fruits et légumes d'encavage

Carottes nantaises, 0.50 le kg. Choux blancs, choux frisés, choux rouges, raves, choux-raves, bettes-raves à salade 0.60 le kg. Céleris pommes, oignons, poireaux avec raci- nes 0.80 le kg.

Pommes

Golden, Jonathan, 1^{er} choix, Fr. 1.— le kg. 2^e choix, 0.60 le kg. Pommes de terre Bintje 0.50 le kg Expédition CFF dès 50 kg. Une carte suffit

Albert Rémondoulaz cultures fruitières et maraichères 1916 St-Pierre-de-Clages (VS) Tél. 027/86 26 17 Dépôt ouvert: de 9 à 22 heures Sur demande: livrai- son le dimanche 36-30703

Perdu dans la région de Châteauneuf

un petit chat noir

S'adresser à: Arval SA Tél. 027/36 15 15 36-39

**Au week-end de l'Immaculée Conception
notre traditionnel voyage**

à

PARIS

du 7 au 10 décembre

dès **Fr. 210.— par personne**

comprenant: voyage en autocar, hôtel de bonne caté-
gorie, repas à l'aller et au retour, tour de ville, avec
guide.

Départ de: **Sierre - Sion - Martigny - Saint-Maurice -
Monthey**

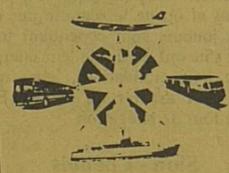
Renseignements et inscriptions:

Lathion-Voyages

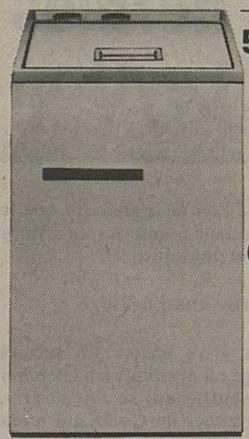
Avenue de la Gare 6
Tél. 027/22 48 22

Sierre: Rue du Bourg 5
Tél. 027/55 85 85

Magro: Tél. 027/31 18 57



**AEG LAVAMAT 64 SL
essai gratuit!**



56cm

64cm

39,5cm

Voici la plus petite machine
automatique pour 4,1 kg de
linge sec. Découvrez chez vous
ses atouts. Pendant 2 semaines
— et sans engagement.
Quand souhaitez-vous entre-
prendre ce test?



P.-S.: Nous vous l'offrons aux
meilleures conditions.

AEG Synonyme de qualité

La qualité suisse à des prix ex libris

Installation Hi-Fi Lenco R 25



Receiver Hi-Fi Lenco R 25
Puissance sinusoïdale
de 2 x 25 W pour
4 ohms. OUC, OM

**Tourne-disque Hi-Fi
Lenco L 82**
avec cellule
magnétique Lenco M 100

**Haut-parleurs Hi-Fi
MEL 25**
avec tweeter à calotte et
haut-parleur de 200 mm
pour les basses



Fr. 680.-

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Rue Neuve-du-Molard 8
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31

La Chaux-de-Fonds:
Rue de la Serre 79
Sion:
MMM "Métropole"

ex libris

Saas-Fee et Felskinn

Les futurs succès de nos équipes nationales se préparent avec sérieux en Valais



Ci-dessus, l'équipe des dames. Ci-contre, l'équipe nationale des messieurs.



Depuis quelques semaines, le village des glaciers accueille les membres de nos équipes nationales alpines de ski pour une préparation sérieuse à la future saison, qui prendra son départ avec les courses coupe du monde de Val-d'Isère, au début décembre. Mais d'ici là, il reste encore beaucoup de travail sur le plan technique avec l'entraînement sur neige. Sur les pentes de Felskinn, les conditions sont idéales. Actuellement, tous les spécialistes du slalom et slalom géant, filles et garçons, sont réunis à Saas-Fee. Les descendeurs, de leur côté, ont choisi le Stelvio pour affûter leurs armes, en compagnie d'autres équipes nationales. Les géantistes messieurs termineront leur entraînement à Saas-Fee en cette fin de semaine pour rallier Sölden en Autriche pour préparer les premières épreuves de compétition. Par contre, les filles profiteront encore de l'accueil valaisan, sur les hauteurs de Felskinn, où le nouveau téléski leur permet d'évoluer dans les meilleures conditions. Il s'agit d'améliorer la technique. Pour ce faire, on corrige en théorie les fautes par le vidéo, directement sur place, en repassant le film enregistré lors d'entraînements précédents notamment à Zermatt. De cette manière, le coureur peut corriger immédiatement ses fautes. Lors de cette prise de contact avec les dirigeants et coureurs de ski suisse, le chef des entraîneurs, Rolf Hefti, a remercié le directeur de l'office du tourisme, Amadée Perrig, pour toutes les facilités offertes, par les hôteliers et les responsables des remontées mécaniques. «La Fédération suisse est très sensible aux conditions mises à sa disposition par Saas-Fee. Nous espérons de remporter beaucoup de succès cet hiver afin de justifier les gestes sympathiques de la station des glaciers.»

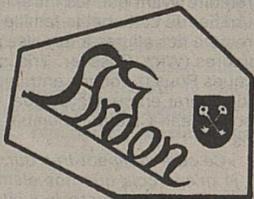
Nouvelle piste de fond aux Mayens de Chamoson

Les amateurs de ski de fond apprendront avec plaisir l'ouverture dans les mayens de Chamoson, sur le magnifique parcours de la promenade du bisse Les Zardis - Patier - La Gotte, d'une nouvelle piste de fond. En effet, grâce aux efforts communs de la commune de Chamoson et de membres dévoués de l'association des amis du fond, les travaux nécessaires à la réalisation de ce projet ont été exécutés dernièrement. Plus de 300 heures de travail ont été nécessaires après que le conseil communal et le service forestier cantonal aient donné les autorisations nécessaires. Le tracé suffisamment large permettra le balisage de deux pistes et sera entretenu cet hiver sous la responsabilité de M. Josy Maye. Grâce à la participation financière de la Société de développement d'Ovronnaz, de Téléovronnaz SA, des skis-clubs de Leytron et Chamoson, l'Association des amis du fond sera dotée d'un engin spécialement équipé pour l'entretien de cette piste.

Nous ne doutons pas que les amateurs de fond trouveront sur ce tracé beaucoup de plaisir à évoluer déjà l'hiver prochain. La piste ouverte pourra notamment être allongée par une exploitation partielle de la route de la Corniche-sur-Ovronnaz.

Nous profitons de l'occasion pour remercier la commune de Chamoson et plus particulièrement le responsable de cette œuvre, le conseiller communal Martial Rémondulaz et les responsables des amis du fond, MM. Albert Giroud, Josy Maye et leurs amis pour l'excellent travail entrepris et mené à chef.

Un ami du fond



Le Ski-Club d'Ardon a tenu ses assises le 16 octobre, au hall populaire, présidé par M. Serge Delaloye. L'assemblée comptait 56 participants parmi lesquels nous avons eu le plaisir de relever la présence du curé Melly, de MM. Charly Rebord, membre d'honneur et ancien président du club de Sion, Oscar Schmidhausler, membre fondateur, Jean-Joseph Delaloye, membre d'honneur et fondateur, Charly Rey, président et Jacques-Roland Coudray, vice-président du Ski-Club de Vétroz.

La secrétaire, M^{me} Noëlle Lambiel-Papilloud, a donné lecture du protocole de l'assemblée précédente. L'assemblée a donné décharge par acclamation à la trésorière, M^{me} Madeleine Vuerli, des comptes de l'exercice 1977-1978, contrôlés par le vérificateur, M. Jean Ducrey.

Du rapport présidentiel, il est ressorti que la saison écoulée, dans les grandes lignes, s'était déroulée conformément au programme établi, à l'exception de la sortie d'été à la Plaine-Morte qui, remise deux fois en raison de mauvaises conditions atmosphériques, a été transformée en sortie rallye. Le président a vivement remercié tous les membres du comité, les monitrices et les moniteurs, les mécaniciens et toutes les personnes qui ont largement contribué au succès du cours OJ.

Le chef OJ, M. Pierre-Henri Monnet, se plaît à rappeler les nobles buts du club, soit de permettre à chacun la découverte des joies du ski et de pouvoir bénéficier des avantages matériels accordés aux groupes et plus particulièrement

Une assemblée bien vivante...

de pouvoir former de façon positive les OJ grâce à des moniteurs capables et conscients de leurs responsabilités. Le chef OJ tient à remercier plus particulièrement l'indispensable mécanicien J.-J. Delaloye, les dames qui s'occupent de la subsistance lors du cours et M. Bovier, qui nous réserve un chaleureux accueil à Thyon durant la période de ski. Il relève également l'éclatante participation au concours annuel et espère voir chaque année se clôturer par un bilan aussi positif.

M. Jean-Joseph Delaloye, responsable de la section de fond, souhaite un plein essor au nouveau-né du club, entravé cette première saison par de mauvaises conditions atmosphériques.

Au cours de sa séance, le comité a élaboré le programme de la saison 1978-1979, ainsi conçu :

- 8.12 Cours à l'intention des moniteurs, à Thyon, sous la conduite de MM. Jean-Claude Coudray et Claude Pessard, instructeurs de l'ESS.
- 26-29.12 Cours des OJ à Thyon
- 7.1 Journée de ski OJ et actifs, à Thyon
- 21.1 Journée de ski OJ et actifs, à Vercorin
- 28.1 Loto annuel, au «hall populaire»
- 4.2 Journée de ski OJ et actifs, à Ovronnaz
- 11.2 Concours de ski OJ et actifs, à Thyon
- 25.2 Journée de ski OJ et actifs, aux Mayens-de-Riddes
- 10-11.3 Sortie de deux jours actifs, à Morzine
- 7.4 Souper annuel
- 17.6 Sortie d'été, à la Plaine-Morte

Trois membres ont présenté leur démission ferme, soit MM. Serge Delaloye, président, Jean Vuerli, responsable technique et Eric Bérard, sous-chef. Pour leur succéder, le comité présente les candidatures de MM. Jean-Michel Coudray en qualité de chef technique, Pierre-Henri Monnet, en qualité de président et Philippe Bérard en qualité de vice-président et chef OJ. Tous trois sont accueillis par acclamation en tant que nouveaux membres du comité.

Le curé Melly, MM. Schmidhausler, C. Rebord et P.-H. Monnet se plaisent à

relever les mérites du président démissionnaire, M. Serge Delaloye, la tâche immense qu'il a accomplie durant dix années de présidence avec tant de compétence et sa gentillesse coutumière. Un petit souvenir lui est offert à cette occasion à titre de reconnaissance du club tout entier, et lui est décerné le titre de président d'honneur.

Avant de mettre un terme à cette séance, M. C. Rey, président du club de Vétroz, souligne encore les contacts agréables et étroits toujours maintenus entre les deux sociétés.»



Bientôt les cours de condition physique

Le comité du Ski-Club Sion rappelle à tous les membres que les cours de condition physique auront lieu les vendredis 3, 10, 17 et 24 novembre, en deux séances à 18 h. 30 et 20 heures, à la salle de gymnastique du Sacré-Cœur. Venez très nombreux; les inscriptions peuvent encore être prises au secrétariat.

Championnat de 1^{re} ligue

Cinq clubs valaisans en lice

C'EST ce prochain samedi 21 octobre que va débiter le championnat de 1^{re} ligue (gr. 4). Il rassemblera comme de coutume dix équipes venant de toute la Suisse romande et, comme l'an passé, cinq d'entre elles battront pavillon valaisan. Pour faire plus ample connaissance avec nos représentants, nous vous exposons ci-dessous leurs espoirs et soucis. Première caractéristique de ce groupe: il n'y a qu'un seul véritable candidat à la promotion (Forward-Morges). C'est dire que si l'on se battra pour les places d'honneur et pour la qualification aux finales (les deux premiers de chaque groupe), la préoccupation majeure de tous les clubs se ramènera d'abord au maintien dans la catégorie. On va donc s'employer à éviter une dernière place qui aura pour cruel effet de conduire à la 2^e ligue. Or, c'est là une catégorie de jeu où les patinoires artificielles sont rares et où la compétition est loin d'avoir le charme du hockey où intelligence et technique peuvent s'exprimer!

A l'aube d'une nouvelle saison, on s'ingénie généralement à peser les forces et faiblesses des différents antagonistes. Cela apparaît cependant délicat, en l'occurrence, puisque joueurs, dirigeants et entraîneurs consultés avouent n'être que fort peu renseignés sur ce qui se passe dans les clubs adverses. On doit cependant admettre que F. Morges qui vient de réintégrer la 1^{re} ligue après plusieurs saisons passées en LNB sera l'équipe à battre de ce groupe 4. Dans le sillage de leur nouvel entraîneur-joueur Francis Reinhard (ex-international qui a fait l'an passé la fameuse course autour du monde avec P. Fehlmann!), les Morgiens vont tenir en quelque sorte le rôle qui était dévolu l'an passé au HC Fribourg. Ils disposent de sérieux atouts avec Rey, Sauvain, Fehr, Moynat, Wicky, Grand, Dervey et le gardien Luthi. De plus, les Vaudois ont l'avantage de pratiquer un hockey très spectaculaire où le jeu collectif y trouve son compte. Mais ils devraient tout de même trouver à qui parler avec la fringante phalange de Martigny, à nouveau placée sous les ordres d'Udriot. Finalistes l'an dernier, les Martignerains poursuivent cette année leur travail en profondeur avec la même ardeur. Tout laisse penser que les résultats devraient suivre...

Les autres formations valaisannes auront forcément des ambitions plus réduites. Certes, Leukergrund s'est renforcé et sera très difficile à battre dans la halle de Graben. On imagine même volontiers les Haut-Valaisans parmi le peloton de tête. Montana-Crans et son nouvel entraîneur-joueur Dekumbis (ex-Sion) ne devraient pas connaître de trop gros soucis non plus. En revanche, Champéry redoute certaines échéances et, surtout, Monthey sait qu'il va au-devant d'une lourde tâche. On suppose en effet que Château d'Oex avec Roger Chappot, les frères Bernasconi, Tindemann et son brillant entraîneur Grobéty sera un client sérieux. Yverdon semble aguerri et pourrait prendre un nouveau départ sous la conduite de Renevey. Serrières a conservé dans l'ensemble son visage traditionnel. Des cinq clubs non valaisans, seul Le Locle aborde donc ce championnat dans une réelle inquiétude. Mais le néo-promu risque bien vite aussi de s'apercevoir que ce groupe 4 est sujet à de curieux renversements de situation...



H. Monthey: accroupis, de gauche à droite: Dominique Michellod, Jean Ulrich, Jean-Louis Hulmann, Pierre-Armand Ciana, Serge Golay, Jean-Marc Daven, René Béchon (capitaine); debouts: Benoît Mabillard (membre commission technique), Pierre-André Veuthey, Jacques Pousaz (entraîneur), Jean-Daniel Cattelod, Rolf Kühn, Bernard Cossetto, Jean-Pierre Arnold, Gilbert Berrut (commission technique). Manquant: Pierre Barman, Edgar Althaus et Jean-Pierre Christeler.

HC Martigny: réjouissante stabilité

Les Martignerains ont vécu l'an passé une expérience exaltante en misant sur la jeunesse et l'enthousiasme dans la foulée de l'enfant du pays Gilbert Udriot, revenu de Sierr. Il n'y a donc aucune raison de modifier les données au sein de ce club qui causa des sueurs froides au HC Fribourg en finales. A nouveau assisté de J.-Cl. Buttikofer et E. Bovier, Udriot a travaillé également en étroite collaboration avec les joueurs P. Bovier et A. Pochon, afin de former une relève ardente. Le HC Martigny a donc conservé son image de marque en dépit du départ de Jean-Louis Locher à Sierr. Disposant de deux excellents gardiens (Michellod et P.-A. Bovier) et de joueurs qui ont tâté avec succès de la ligue nationale (Udriot, Pochon, Bovier, Monnet, Fellay), les protégés du président Baumann présentent avant tout la caractéristique d'une « bande de copains ».

Udriot en est le premier réjoui:

« Nous n'avons pas une ambition précise, si ce n'est de donner à chaque fois le maximum de nos possibilités dans un bon esprit de camaraderie. Bien sûr, que nous avons une place d'honneur et même les finales en point de mire, mais l'on s'efforce de ne pas y penser en premier lieu. Notre préparation a débuté le 15 mai déjà sur le plan physique, puis très vite sur la glace à Leysin. Nous avons ensuite relâché en été et nous avons malheureusement été privés de glace en fin septembre. J'ai, de plus, de gros soucis avec le service militaire. Comme le départ de J.-L. Locher se ressent et que l'évolution actuelle du hockey favorise toujours plus ceux que l'on dit moins forts sur le plan technique, nous aurons des accrocs. Mais je compte sur notre légendaire volonté pour les surmonter. »

Montana-Crans: nouveau départ

Très étonnante à plus d'une reprise au cours de la saison écoulée, l'équipe du Haut-Plateau a connu quelques changements. Le plus important bien sûr, c'est le retrait de Jimmy Rey qui œuvrera encore auprès des jeunes avec toute la compétence qu'on lui connaît mais qui a dû lâcher la direction de l'équipe fanion pour raisons de santé. Avec lui, les anciens Micheloud, Chavaz, Rollier, Nanchen et P. Bonvin se sont retirés. Engagé d'abord comme joueur, Daniel Dekumbis a heureusement accepté de prendre les rênes de cette formation qui a particulièrement soigné sa préparation ces derniers temps. A 29 ans, l'ex-Sédunois est un précieux renfort et surtout un terrible stimulant pour les jeunes qui sont appelés à de nouvelles responsabilités. Le nouvel entraîneur compte en effet beaucoup sur la discipline et le travail pour compenser un certain manque d'expérience. Montana a toutefois aussi deux bons gardiens (Favre et Granziero) et une première ligne redoutable avec Nendaz, E. Gillioz et R. Bonvin.

L'optimisme est donc mesuré pour Dekumbis: « Je vais un peu vers l'inconnu. Je suis content de mes hommes qui m'ont rassuré lors de matches amicaux contre des équipes de deuxième ligue et lors des entraînements. Le contingent est cependant réduit et huit éléments vont se retrouver prochainement sous les drapeaux! L'objectif est de se maintenir. Si l'on peut faire mieux (cinquième ou sixième), ce serait, bien sûr, parfait... »

Leukergrund: un vrai trouble-fête

Le HC Leukergrund est un cas très particulier dans le monde de la première ligue. Evoluant dans la magnifique halle de Graben (à Sierr), il n'a pour tout soutien qu'un noyau de spectateurs. Ce contexte ne favorise pas non plus la formation de la relève.

Un reportage Georges Mariétan

Leur tiercé

Gilbert Udriot (entraîneur-joueur du HC Martigny): 1. F. Morges. 2. Leukergrund. 3. Martigny. Daniel Dekumbis (entraîneur-joueur du HC Montana-Crans): 1. F. Morges. 2. Leukergrund. 3. Martigny. Paul Sewer (entraîneur-joueur du HC Leukergrund): 1. F. Morges. 2. Martigny. 3. Serrières ou Château d'Oex. Bruno Lienhard (entraîneur du HC Champéry): 1. F. Morges. 2. Martigny. 3. Leukergrund. Jean-Claude Colombara (coach du HC Monthey): 1. F. Morges. 2. Martigny. 3. Yverdon.

Classement de la saison passée (groupe 4)

1. Fribourg	18	16	0	2	142	-	32	32
2. Martigny	17	13	1	3	127	-	57	27
3. Montana	17	9	2	6	86	-	69	20
4. Serrières	18	9	1	8	86	-	88	19
5. Leukergr.	18	8	1	9	67	-	94	17
6. Chât. d'Oex	18	6	4	8	63	-	90	16
7. Monthey	18	6	1	11	66	-	107	13
8. Yverdon	18	5	2	11	59	-	89	12
9. Champéry	18	5	2	11	73	-	88	12
10. Val de Joux	18	4	2	12	65	-	120	10

Premier du groupe l'an passé, le HC Fribourg a remporté les finales et a été promu en LNB. C'est Forward-Morges, relégué, qui le remplace dans ce groupe 4 où fait également son apparition le néo-promu Le Locle à la place du relégué Vallée-de-Joux.

Programme de la première journée

Champéry - Serrières
Château-d'Oex - Forward
Monthey - Montana
Yverdon - Leukergrund

Et pourtant, le club du Haut-Valais se porte comme un charme. A cela, il y a plusieurs raisons: un travail sérieux et stable depuis plusieurs années sous les ordres de Sewer, une condition physique optimale, une énergie et un esprit de corps qui forcent le respect. De surcroît, les Haut-Valaisans enregistrent les apports de Forny et Fryand (ex-Viège). A tout cela doit s'ajouter le fait que Sewer et ses hommes se veulent avant tout modestes! Il n'y aura donc pour eux aucun match gagné d'avance et on sait ce que cela veut dire. Tout pronostic paraît donc impossible avec une telle équipe. Et Sewer le reconnaît:

« Nous avons certes deux bonnes arrivées avec Forny et Fryand, mais nous devons déplorer le retrait de notre ancien président-joueur Willa. Compte tenu de certaines difficultés sur le plan de la cohésion et de notre retard dans la préparation, je serais content d'un rang au milieu du classement comme l'an passé. Certes, nous avons commencé l'entraînement physique en juin et sur glace au début septembre à Sierr, mais la forme tarde à venir en dépit de notre étonnant succès à Martigny en match amical. »

HC Champéry: l'ouvrage sur le métier

Affaibli sur le papier (malgré l'arrivée du brillant gardien du HC Villars, Jean-Luc Anex) par les départs de son meilleur buteur Sauvain et des frères Mariétan et Vouilloz, Champéry a tout mis en œuvre pour éviter de mauvaises surprises. Son nouvel entraîneur, Bruno Lienhard (qui succède à André Berra) n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour permettre à ses hommes d'entamer le championnat dans les meilleures conditions. Au début mai, il commença l'entraînement physique qui se doubla dès juillet de séances de patinage dans la halle de curling du centre sportif. Puis, à raison de deux fois par semaine à Villars dès septembre, les Champérolains affinèrent une forme physique qui sera indiscutablement leur principal atout. Cela devrait suffire à assurer une place dans la catégorie de jeu, mais Lienhard préfère être prudent:

« Il y a de bons points dans l'ensemble si l'on s'amuse à tirer un bilan intermédiaire. Mais j'ai des soucis d'effectif, huit joueurs vont se trouver d'emblée au service militaire et certains éléments n'ont pas suivi notre préparation dans sa totalité. Il faut également compenser d'importants départs en attaque où nous aurons de la peine à former trois lignes. En fait, il s'agira surtout de prendre un bon départ. En accueillant successivement Serrières et Le Locle, nous avons la chance d'y parvenir. Il le faut à tout prix, car, après les choses se corseront. »

Monthey: le bout du tunnel, mais...

On connaît les avatars du HC Monthey. Il vient de vivre quatre saisons parsemées d'embûches en première ligue avec pour handicap (énorme) d'avoir toute son activité à Villars. Or, une patinoire artificielle est actuellement en construction à Monthey et sera en tous les cas disponible dans un an. Il n'y a donc plus que ce championnat pour purgatoire avant que les intrépides hockeyeurs du coach Colombara - véritable père nourricier de cette petite famille - ne sortent du tunnel. Il semble hélas! que ce purgatoire aura des allures infernales pour la bonne raison que plusieurs joueurs et non des moindres (Wirz, Gassner, Trisconi, Gross, Perrin) s'en sont allés! Certes, l'arrivée de Jacques Pousaz comme entraîneur-joueur et le désir intense de tous les Montheyens de demeurer en première ligue, maintenant que la patinoire se fait, autorisent certains espoirs. Jean-Claude Colombara estime cependant ne pas être au bout de ses émotions:

« Ce sera vraiment très dur. Certes, je suis moins pessimiste qu'il y a deux mois, car je m'aperçois que nos éléments bénéficient tout de même d'une certaine expérience. Mais ma grosse inquiétude est de ne pas être prêt physiquement. Or, avec notre effectif réduit à une portion congrue, on sera bien forcé de jouer à deux lignes seulement. Il n'y a donc pas de miracles. Si nous décrochons l'avant-dernière place, nous serions ravis. Je me dis alors que les deux matches à domicile contre Champéry et Le Locle qui auront lieu en fin de saison seront diablement importants. Pour autant, bien sûr, que le moral tienne jusque-là... »

Les équipes et les joueurs

● **MARTIGNY.** - Gardiens: Alain Michellod (1949), Pierre-André Bovier (56); Défenseurs: Georges Fellay (53), Gérard Vallotton (54), Ruedi Schwab (56), François Frezza (61), Georges Giroud (59), Roland Hugon (61), Florian Collaud (60); Attaquants: Patrice Bovier (53), Gilbert Udriot (53), André Pochon (56), Philippe Monnet (57), Martin Schwab (58), Paulo Gaspari (61), Nicolas Schwab (60), Paul-René Fardel (58), Vincent Voutaz (60), Bernard Pillet (61), Georges Pochon (58), Patrice Closuit (61), Daniel Gaspari (63).
Entraîneur: Gilbert Udriot (53), coach: Jean-Claude Buttikofer, président: Johnny Baumann.

● **MONTANA-CRANS.** - Gardiens: Guy Favre (1952), Vladimir Granziero (56); Défenseurs: Jean-Pierre Bonvin (47), Eric Arnold (54), Daniel Grand (58), Christian Coudray (53); Attaquants: Michel Nendaz (52), Edgar Gillioz (52), Pascal Bonvin (52), Serge Constantin (52), Géo Bonvin (49), Gabriel Milani (58), Thierry Gillioz (59), Daniel Dekumbis (49), Olivier Gillioz (62), Karil Bonvin (61).
Entraîneur: Daniel Dekumbis (49), coach: Johnny Glettig, président: Géo Bonvin.

● **LEUKERGRUND.** - Gardiens: Reinhold Kuonen (1951, N° 20), Aldo Grichting (60, 1); Défenseurs: Urs Oggier (54,6), Mario Rotzer (54, 8), Urs Mathieu (57, 2), Hugo Cina (55, 5), Raymond Matter (50, 4), Paul Sewer (41, 14). Attaquants: Hans Forny (53, 17), Bernhard Jäger (59, 15), Peter Arnold (60, 12), Carlo Fryand (55, 18),

Egon Locher (59, 11), Peter Meichtry (58, 10), Helmut Locher (62, 7), Reinhold Fux (56, 13), Markus Lötcher (59, 19), Roland Perren (61, 9), Walter Oggier (63, 16).
Entraîneur: Paul Sewer (41), coach: Alex Schnydrig, président: Urs Mathieu.

● **CHAMPÉRY.** - Gardiens: Jean-Luc Anex (57), Philippe Salamolard (60); Défenseurs: Pierrot Anex (50), Bernard Biolaz (47), Willy Berra (51), Marcel Grenon (58), Hugues Perrin (61), Diego Clément (59), Fernand Clément (41), Eric Berra (55); Attaquants: Philippe Gex-Collet (47), Rapha Trombert (48), Steve Perrin (50), Jean-Louis Hulmann (48, 16), René Béchon (49, 9), Edgar Althaus (43, 11), Pierre-Armand Ciana (52, 14), Dominique Michellod (45, 10), Jean Ulrich (53, 18).
Entraîneur: Jacques Pousaz, coach: Jean-Claude Colombara, président: Robert Balet.



1^{er} rang, de gauche à droite: Gaspari D., Closuit P., Bovier P., Hugon R., Pochon G., Bovier P.-A., Giroud G. 2^e rang, de gauche à droite: Gaspari P., Bovier E. (chef technique), Pillet B., Vallotton G., Fellay G., Frezza F., Schwab N., Voutaz V., Fardel P.-R., Monnet Ph., Udriot G. (entraîneur). Manquant: Schwab Martin, Michellod Alain, Schwab Rudi, service militaire; Petoud J.-Marc, chef matériel, Butikofer J.-Claude, coach.

**Hockey sur glace
LNA - 4^e soirée**

On continue avec... Langnau - Berne!

SAMEDI passé, le choc entre Bienne et Berne avait inauguré les grandes festivités bernoises. La soirée fut mouvementée à l'avantage des gens de la ville fédérale qui se retrouveront demain devant une nouvelle échéance d'envergure. En visite chez un autre voisin, le leader Langnau, le CP Berne va donc se retrouver dans l'embarras. Mais les hommes d'Unsinn pourront souffler par la suite puisqu'ils accueilleront successivement Lausanne et Sierre. Ce qui revient à dire qu'en obtenant une partie de l'enjeu à Langnau, les Bernois se retrouveraient en excellente posture.

Outre ces deux «grands», La Chaux-de-Fonds et Bienne se trouvent actuellement à bonne enseigne avec 4 points en trois matches. Cela était attendu et c'est même un minimum pour le champion en titre. La tenue des

Neuchâtelois surprend davantage. On les savait en progrès, mais pas à ce point. Et puis surtout, ils affichent un entrain réjouissant qui repose sur une solide cohésion. La ligne de Gosselin est étincelante, celle de Turler retrouve du «mordant» et le trio de jeunes tire bien son épingle du jeu.

Pour l'heure, les quatre autres formations ont connu des accrocs. Lausanne plaît beaucoup cependant, mais on ne sait jusqu'à quand son jeu délié pourra s'accommoder du hockey «physique» de presque tous ses adversaires. Arosa et Sierre ont déjà dévoilé leurs qualités et défauts. Ils ne joueront pas les premiers rôles, mais seront de parfaits trouble-fêtes. Kloten, lui, est fort mal payé de ses efforts. Il faut s'attendre à le voir revenir au premier plan même si son jeu n'est jamais très spectaculaire...

Sierre - Kloten

Les Valaisans ont connu une soirée pénible aux Mélèzes. On sait que rien n'est facile pour eux hors de Graben et, surtout cette saison, il n'y aura pas de miracles en déplacement. En revanche, tout est possible à Sierre. Contre Kloten spécialement, les hommes de Beaudin doivent lorgner les deux points. Il faudra pour cela une défense plus attentive et moins de pénalités inutiles.

Langnau - Berne

Le choc des «frères ennemis» se jouera évidemment à guichets fermés et dans une ambiance qui tient un peu de la frénésie. C'est un contexte que les deux formations affectionnent. On

l'a vu notamment pour les «ours» qui n'ont pas peur non plus des choix tactiques. Il est évident que si le mercenaire finlandais Koivunen se complait dans la destruction, il ne faut pas s'attendre à du grand art. Espérons que les Martel, Dellspurger, Wittwer se préoccupent à la fois du résultat et... du jeu.

Bienne - Arosa

Bienne doit oublier au plus vite sa défaite et les provocations de samedi. Arosa n'est pas Berne. C'est une équipe qui a de très bons hockeyeurs, mais son format d'ensemble est plus réduit. On les voit mal s'imposer dans le Seeland où le champion doit rassurer ses supporters. Et puis le merveilleux Latinovich aura de nouvelles raisons de se surpasser face à son

ancien club qu'il conduisit lui-même en LNA.

Lausanne - La Chaux-de-Fonds

C'est à une soirée de gala que sont conviés les milliers de fidèles (Montchoisi fera probablement le «plein» de ses 7000 spectateurs) du HC Lausanne. Les deux formations romandes rechignent, on le sait, à porter le débat sur le plan physique. Cela leur a déjà joué de mauvais tours - contre Langnau notamment - mais c'est une assurance que l'on pense d'abord à l'élaboration du jeu. Les duels que Dubi livrera, par exemple, à Gosselin ou Turler vont constituer un attrait inédit dans ce décor hélas toujours plus austère du hockey suisse. Et, de plus ce derby peut déboucher sur toutes les issues...
- Ma -



Samedi soir à Langnau, le gardien Jäggi (CP Berne) sera certainement mis souvent à contribution face aux attaques du chef de file de la LNA. (Photo ASL)

LNB: Lugano et Davos accrochés?

Après trois journées, il n'y a plus que Lugano et Davos qui ont échoué le maximum de points. Cela ne surprend guère, mais on pensait que Zoug et Zurich auraient évité l'obstacle appelé HC Fribourg. Pour le reste, il n'y a pas de surprise à proprement parler. On dira seulement que Villars et Genève-Servette sont moins affaiblis que ce que l'on disait tandis que Langenthal affiche des lacunes insoupçonnées. Quoi qu'il en soit, le quintette de favoris annoncé règlera effectivement le problème de l'ascension en LNA à lui seul. Nous persistons à croire que Davos, Zurich et Ambri-Piotta, mais aussi Lugano et Zoug ont de quoi fournir un promu (à noter la précision de la LSHG: il n'y aura bel et bien qu'un promu cette saison!). Cela ne devrait pas empêcher les Romands

Villars (où Rochat réapprend à jouer au hockey à ses hommes avec bonheur), Genève et Fribourg de venir perturber la fête. Le championnat y trouverait alors un intérêt décuplé. On peut ainsi se demander si Lugano (qui reçoit Villars) et Davos (à Viège) seront toujours vaincus samedi soir...

Sion à Langenthal: pour gagner?

Autres rencontres dignes d'intérêt, Fleurier - Zurich et Olten - Genève recèlent quelques incertitudes. En revanche, Zoug ne connaîtra guère de problèmes face à Rapperswil, tout comme Ambri à Neuchâtel et Fribourg (aux Augustins) contre le faible Dübendorf. Quant à la dernière partie de la soirée, elle sera bourrée de mystères. En effet, Sion va à Langen-

thal, son voisin de palier. Les deux équipes sont les seules à n'avoir pas récolté le moindre point en trois matches. Cela était prévu du côté séduois, mais la manière, si ce n'est le résultat tout court, a largement déçu les campagnards bernois. Ceux-ci aborderont donc cette rencontre avec les faveurs du pronostic. Pour l'instant, les Séduois donnent l'impression de se surpasser à domicile où le public - et c'est un très bon point - ne reste pas insensible à tant de vigoureux efforts. Ces jeunes sont par contre moins à l'aise en déplacement. Il n'empêche que nous aimerions bien être contredits en apprenant que les Valaisans ont été à Langenthal pour gagner! Ce n'est assurément pas l'une chose à exclure.
- Ma -

Rapport positif sur les installations des JO 80

Un rapport sur Lake Placid, site des Jeux olympiques d'hiver de 1980, sera présenté au cours du prochain congrès de la ligue internationale de hockey sur glace (LIHG), qui se tiendra à Vienne les 27 et 28 octobre.

MM. Walter Wasservogel, secrétaire général de la LIHG, et Esko Paltanen, membre du comité directeur, ont en effet visité les installations olympiques. D'une façon générale, ils ont déjà fait savoir qu'ils étaient satisfaits des lieux de compétition. En revanche, ils ont estimé que les conditions d'hébergement au village olympique étaient insuffisantes.

Les deux délégués de la fédération internationale ont annoncé d'autre part qu'un tournoi pré-olympique amical aura lieu à Lake Placid du 16 au 22 décembre 1978. Les Etats-Unis, l'URSS, le Canada, la Tchécoslovaquie et la Finlande participeront à cette épreuve.

Programme et classements

LNA
Bienne - Arosa
Langnau - Berne
Lausanne - Chaux-de-Fonds
Sierre - Kloten

CLASSEMENT

1. Langnau	3	3	-	11	-	6	6	
2. Berne	3	2	1	-	18	-	11	5
3. Chaux-de-Fds	3	2	-	1	15	-	9	4
4. Bienne	3	2	-	1	18	-	16	4
5. Lausanne	3	1	-	2	10	-	15	2
6. Arosa	3	-	1	2	10	-	15	1
7. Sierre	3	-	1	2	8	-	13	1
8. Kloten	3	-	1	2	7	-	12	1

LNB

Fleurier - Zurich
Fribourg - Dübendorf
Langenthal - Sion
Lugano - Villars
Neuchâtel - Ambri
Olten - Genève
Viège - Davos
Zoug - Rapperswil

CLASSEMENT

1. Lugano	3	3	-	-	26	-	7	6
2. Davos	3	3	-	-	22	-	7	6
3. CP Zurich	3	2	1	-	22	-	11	5
4. Villars	3	2	-	1	24	-	11	4
5. Ambri Piotta	3	2	-	1	21	-	10	4
6. Zoug	3	2	-	1	18	-	14	4
7. Genève-Serv.	3	2	-	1	14	-	14	4
8. Fribourg	3	1	1	1	13	-	15	3
9. Olten	3	1	1	1	13	-	16	3
10. Rapperswil/j.	3	1	-	2	13	-	13	2
11. Viège	3	-	2	1	8	-	14	2
12. Dübendorf	3	1	-	2	11	-	19	2
13. Neuchâtel	3	1	-	2	5	-	14	2
14. Fleurier	3	-	1	2	9	-	16	1
15. Langenthal	3	-	-	3	7	-	25	-
16. Sion	3	-	-	3	6	-	26	-

Première ligue

Champéry - Serrières
Château-d'Ex - Montana
Monthey -
Champéry - Serrières
Château-d'Ex - Forward
Monthey - Montana
Yverdon - Leukergrund

1^{re} ligue: le grand départ

Nous vous présentons dans ce mémento le championnat de première ligue (groupe 4) et plus spécialement les cinq formations valaisannes. Nous ne faisons que rappeler le programme de cette soirée initiale, en précisant que Martigny et Le Locle sont au repos. A noter tout particulièrement le derby valaisan qui mettra aux prises le courageux HC Monthey et le HC Montana-Crans sur la glace de... Villars. Pour le reste, nous devons - en consultant le calendrier général de la saison - surtout déplorer le rythme très irrégulier des rencontres (plusieurs matches en semaine) qui vont en rendre l'analyse difficile.
- Ma -

GOLF

Les Américains dominant aux mondiaux amateurs

Le jeune Américain Bob Clampett (18 ans) a été la vedette de la première journée du championnat du monde amateurs de golf par équipes (quatre joueurs), qui se déroule à Suva aux îles Fidji. Il a en effet réalisé le meilleur score de la journée (69, soit trois en dessous du par), devant son compatriote Scott Hoch (70), et le Suédois Sorling (71). Clampett et Hoch (le 3^e Américain a réussi 74) ont également permis à l'équipe des Etats-Unis de prendre un net avantage (215 contre 221) sur la Suède et l'équipe commune Grande-Bretagne - Irlande, cette dernière détenant le titre.

Derrière ces trois formations, le Canada

occupe la 4^e place avec un total de 222, ex-aequo avec l'Australie. Viennent ensuite la Nouvelle Zélande (227), la France (230), la RFA (231), la Suisse, le Japon et l'Italie (235), les Bermudes et l'Espagne (238), l'Autriche, l'Inde et la Hollande (239), ainsi que la Belgique (243).

Au classement individuel officieux, Clampett et Hoch occupent donc les deux premières places et précèdent dans l'ordre le Suédois Sorling (71), puis cinq concurrents ex-aequo avec 72: le Néo-Zélandais Clarke, l'Australien Wood, l'Autrichien Nierlich, le Canadien Royburgh et l'Allemand de l'Ouest Strenger.



● Escrime - Le 19^e tournoi de La Chaux-de-Fonds

Le 19^e tournoi de la métropole horlogère se déroulera les 28 et 29 octobre au pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds. Du fait de l'annulation du tournoi international de Genève, il s'agira de la plus importante manifestation de ce sport en Romandie en 1978. Placé sous le haut patronage du conseiller fédéral Pierre Aubert, ce tournoi réunira des tireurs figurant parmi l'élite mondiale, dont plusieurs médaillés olympiques et champions du monde. Les vainqueurs des éditions précédentes ont été les équipes de La Chaux-de-Fonds et de Tauberbishofsheim, cette dernière constituant l'ossature de l'équipe nationale allemande.

● Cyclisme - Les Six Jours de Dortmund

Les 37^e Six Jours de Dortmund se sont terminés par une courte victoire de l'Italien Francesco Moser et du Hollandais René Pijnen qui, au cours de la dernière demi-heure, ont réussi à prendre le meilleur sur les Allemands Gregor Braun-Wilfried Peffgen. René Pijnen a ainsi remporté sa 28^e victoire dans une course de six jours. Le Français Bernard Hinault a abandonné, sur les conseils de son médecin, à 26 minutes de la fin.
Le classement: 1. Francesco Moser-René Pijnen (It-Ho) 268 p. 2. Braun-Peffgen

(RFA) 200. - A un tour: 3. Thureau-Sercu (RFA-Be) 182. 4. Clark-Allan (Aus) 85. - A cinq tours: 5. Schuetz-Savary (RFA-S) 156. Toutes les autres équipes ont terminé à dix-huit tours et plus.

Erwin Lienhard chez Willora

Evincé de l'équipe en juillet dernier, Erwin Lienhard portera à nouveau les couleurs de Willora, le seul groupe sportif suisse, la saison prochaine. Il sera entouré de Godi Schmutz, Guido Frei, Guido Amrhein, Josef Wehrli et de Beat Brey, qui a décidé de passer chez les professionnels. Entrent en ligne de compte pour les deux places encore disponibles, Fridolin Keller, Thierry Bolle et l'amateur Georges Luethi.

● Automobilisme - Scheckter n'a pas pu encore prendre le volant de sa « Ferrari »

Le Sud-Africain Jody Scheckter n'a pas encore pu prendre le volant de la « ferrari » de formule 1 avec laquelle il disputera le prochain championnat du monde des conducteurs. Scheckter attend en effet depuis deux jours l'autorisation écrite de son ancien employeur, Walter Wolf, avec lequel il est lié par contrat jusqu'au 31 décembre. La démarche entreprise par « ferrari » pour une « solution à l'amiable » avec le constructeur canadien n'a toujours pas donné de résultat.

Pour votre publicité

027
21 21 11

Les Agaunois du vingtième siècle... en Octodure

SAINT-AURICE. - Tous ceux qui, mardi 3 octobre, ont vécu la journée de Saint-Mau-

rice au Comptoir de Martigny, en conserveront un souvenir tout spécial grâce au cortège

où les Saint-Mauriards ont su magnifiquement représenter les différentes activités tant sur le plan industriel, artisanal qu'intellectuel.

Il est difficile d'établir une sélection des différents groupes d'un cortège qui a enthousiasmé les milliers de spectateurs présents sur le parcours du cortège. C'est toute la population agaunoise qui s'était mise à l'œuvre pour recréer «hors-les-murs» l'atmosphère propre à cette cité dont l'histoire remonte aux Romains puis aux premiers chrétiens en passant par les Burgondes, les Francs, les Lombards, les Sarrasins, les Bourguignons et les Savoyards.

Images d'hier et d'aujourd'hui se sont donc succédé lors de ce cortège haut en couleur, retraçant la vie d'une cité qui a tenu une place importante dans le pays et l'histoire.

Pour les lecteurs du NF qui ont participé activement à cette journée agaunoise du XIX^e Comptoir de Martigny, pour ceux qui ont vécu cette journée en spectateurs enthousiasmés, quelques photos rappelleront que Saint-Maurice a su se présenter au pays valaisan avec une simplicité qui a été droit au cœur.

Les avantages de la prospérité matérielle, les développements du commerce et de l'industrie, les chances du tourisme, les bénéfices d'une position clef dans l'ordre militaire comme dans l'ordre géographique, peuvent sans doute apporter à la cité millénaire des conditions appréciables et légitimes; mais ces prestiges ne seront complets que s'ils s'accompagnent de fidélité au grand souvenir dont la basilique est aujourd'hui le témoignage vivant. Le monastère et la cité poursuivent leur existence, associés dans la communauté d'un même site, d'un même destin et d'une même gloire. Cela il y a longtemps, si ce n'est toujours, que les Saint-Mauriards l'ont compris.

Inquiétudes justifiées à Evionnaz

EVIONNAZ. - La population de la commune et les autorités locales ne sont nullement opposés à l'exploitation d'une gravière sur le territoire de Vernayaz, cela ne les regardant en aucune façon.

Par contre le conseil communal d'Evionnaz refuse le passage des véhicules des gravières à l'intérieur du hameau de La Balmaz, estimant qu'il y a là une mise en danger très sérieuse pour la vie de ses enfants. En effet, il s'avère que, durant un an, ce sera un camion toutes les deux ou trois minutes qui traversera le hameau, chargé de matériaux, sans compter son retour à vide. D'autre part la chaussée ne supporterait pas le poids de lourds véhicules de transports.

A Evionnaz, on est convaincu que d'autres cheminements sont possibles pour ces gros et lourds camions chargés de matériaux. Il suffit de les étudier, nous dit-on dans les milieux intéressés, comme on s'étonne aussi que seule la population d'Evionnaz devrait supporter ces graves désagréments afin de permettre aux entreprises de réaliser un plus grand bénéfice sur le dos de la communauté.

Chiliens à Monthey

MONTHEY. - C'est à une soirée folklorique que le public monthey-san est invité vendredi à 20 heures à la grande salle de la maison des jeunes.

Le célèbre groupe chilien «Lonqui» donnera un concert de musique folklorique alors que l'auditeur pourra déguster l'«empanada», un mets chilien accompagné de vin, de thé ou de café et qu'il pourra acquérir certains articles artisanaux présentés en exposition.

Unique en Europe: le Toboroule



TORGON. - Avec l'arrière-augment, la station de Torgon continue à voir affluer la foule des touristes curieux de pratiquer du «toboroule». Les adeptes inconditionnels de cet engin révolutionnaire, jeunes et

moins jeunes, voire personnes du troisième âge, prennent grand plaisir à se faire véhiculer au sommet de la piste pour en redescendre en un circuit qui traverse pâturages et forêts jusqu'à son point de départ.

Nullement dangereux, l'engin est si bien retenu à son rail unique par un système de roulettes empêchant tout déraillement ou excès de vitesse, qu'il a la faveur d'un public toujours plus nombreux.



Comme un balcon du dernier étage d'une tour, la station de Torgon domine la plaine du Rhône en direction de Monthey et Saint-Maurice avec vue sur les Alpes vaudoises et valaisannes du côté sud, et sur le

Léman et le Jura du côté nord. Depuis quelques années, tirant profit de cette situation privilégiée, à quelques kilomètres de la Riviera vaudoise, quelques esprits entreprenants se sont tournés avec raison vers le

tourisme. C'est ainsi que la para-hôtellerie a pris un bel essor et que la station a vu naître une sœur jumelle à la Jorette.

Photos NF

Avec goût et originalité, le Centre MMM expose... le Valais

SION. - Comme à son habitude, le Centre Métropole MMM à Sion, expose ces jours, au moment même où les récoltes tant fruitières que maraichères battent leur plein, un «Valais»... fruité et «légumier» à souhait. Et c'est de la manière la plus originale, que les responsables du centre ont pensé présenter notre canton à leur clientèle. Le grand hall d'entrée abrite, en effet, un splendide étalage de pommes,

poires, choux-fleurs, raves, choux, bref, des fruits et légumes représentant le Valais dans toute sa splendeur.

A propos de fruits et légumes justement, il nous faut rappeler que la société coopérative Migros Valais a procédé à un important encavage de la production 1978. Pour les pommes, du Valais bien sûr, les prix courants au magasin, valables jusqu'au 15 novembre 1978, sont, par exemple pour la va-

riété canada : cl. I de Fr. 17,15 le carton de 15 kilos net (1 fr. 15 le kg) ; pour la variété jonathan : cl. I de Fr. 17,25 le carton de 15 kilos net (1 fr. 15 le kg) ; pour la golden delicious : cl. II de Fr. 13,50 le carton de 15 kilos net (-90 le kg). Quant aux légumes, livrés en cartons de 15 ou 20 kilos net, on trouve des prix allant de 50 à 100 centimes le kilo net (betteraves, carottes, oignons, raves, etc.). (com. publ.)



Dans sa simplicité, le stand de Saint-Maurice au Comptoir de Martigny, a présenté la grandeur du bourg millénaire, notamment la Grand-Rue un jour de fête avec les drapeaux des communes appartenant au district.

Photos NF



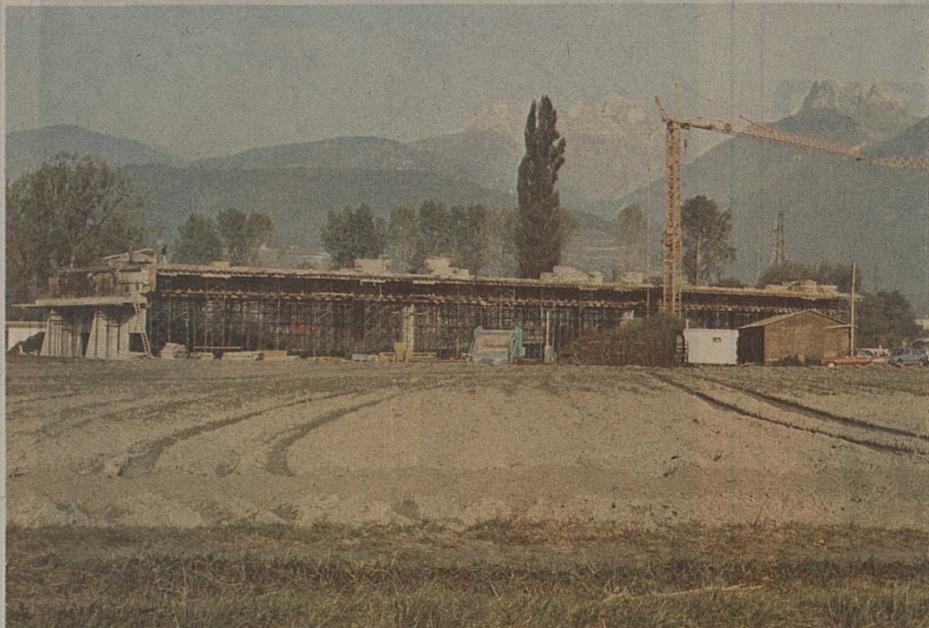
Les Agaunois savent merveilleusement s'amuser et leurs carnivals sont connus loin à la ronde. L'affiche traditionnelle des carnivals agaunois représente un «fou» s'agrippant au pont du château. Ceux du carnaval ont donc construit le château miniature avec le pont... une impression de grandeur.

La rage gagne du terrain

MONTHEY. - Un renard errant dans la région des Semilles (sortie sud de Monthey) a été signalé après qu'il se soit attaqué à un chien de garde. Ce même renard se serait introduit sur le balcon d'une maison d'habitation d'où il aurait été chassé par le locataire. La police sur les lieux n'a pu abattre le renard qui s'est caché dans un champ de maïs. Ce n'est donc que partie remise, les lieux étant surveillés.

Par ailleurs, on s'étonne dans le Chablais valaisan que le Service vétérinaire cantonal n'ait pas fait procéder, comme cela a été fait de Massongex à Sion, au dépôt de têtes de poulets contenant le vaccin contre la rage. Le Chablais valaisan ne mérite-t-il pas autant de prévenances que le reste du canton ? se demande-t-on à Monthey.

La nouvelle artère Monthey-Bex pour fin 1979



L'accès au futur pont sur le Rhône, en aval de Massongex sur territoire valaisan, est assuré par la construction d'une chaussée surélevée. Derrière cet ouvrage, est caché le terrain de sports de Massongex et, à droite, la digue de la rive valaisanne du Rhône.



De la rive valaisanne du Rhône, on remarque le début des travaux de la route d'approche du pont qui enjambera le Rhône et rejoindra la chaussée surélevée construite sur la rive valaisanne. Photos NF

MONTHEY. - La nouvelle liaison Monthey-Bex est aujourd'hui dans le domaine des réalités. Elle aura fait couler beaucoup d'encre avant que les eaux du Rhône ne coulent sous le nouveau pont reliant les deux rives de ce fleuve.

Pour la fin 1978, la liaison nouvelle entre Monthey et Massongex semble être définitivement assurée, ce qui fera éviter le passage à niveau de Massongex sur la ligne du Tonkin. Si ce nouveau tracé est situé quelques centaines de mètres plus loin, les usagers de la route en seront certainement très satisfaits car ils éviteront la longue attente à ce trop célèbre passage à niveau qui disparaîtra.

Du côté vaudois, on a enfin entrepris les premiers travaux d'approche du Rhône, le pont enjambant le fleuve devant être construit par le service des ponts et chaussées de l'Etat de Vaud selon une convention qui avait stipulé que le Valais devait construire le pont d'Illarsaz.

Ainsi, selon le planing établi par les Vaudois, cette œuvre d'art pourrait être mise en service dès la fin 1979, assurant ainsi la liaison nouvelle entre Monthey et Bex.

Le tracé de cette jonction

La nouvelle artère quitte l'actuel

le route à la hauteur du Nant de Choëx pour traverser la plaine en biais en passant sous la ligne du Tonkin. Elle atteindra le Rhône à la hauteur du terrain des sports de Massongex et enjambera le Rhône en biais sur le nouveau pont. La route obliquera en direction du sud-est en passant sous la RN 9 pour traverser ensuite l'Avençon et la voie CFF avant de rejoindre la route cantonale Bex-Saint-Maurice plus au sud que l'actuel carrefour.

Au congrès suisse des hôpitaux L'utilisation des médicaments

MONTHEY. - «Du fournisseur au patient», c'est un exposé qui a formé la base du second jour du 37^e congrès des établissements hospitaliers suisses. L'élément de sécurité revêt toujours plus d'im-

portance, à côté de l'économie, lorsqu'il s'agit d'acquiescer des médicaments.

Le problème du choix des médicaments, des avantages et des risques qu'ils comportent doit être constamment analysé. Ils devraient être choisis par une commission en fonction des critères suivants: efficacité, toxicité, manipulation et prix.

«De la prescription à l'application» démontre qu'il ne s'agit pas seulement de problèmes d'organisation - tel que la formation du personnel hospitalier pour lui permettre une compréhension critique de la prescription médicale - mais suggère également des mesures de contrôle; cela inclut la commande de médicaments nécessaires et le contrôle de leur entreposage. Le contrôle de l'application au patient revêt une grande importance, notamment en ce qui concerne son effet. En tant que consommateur, le patient ne peut guère se faire une idée de multiples détails du domaine médicamenteux dont sa guérison dépend.

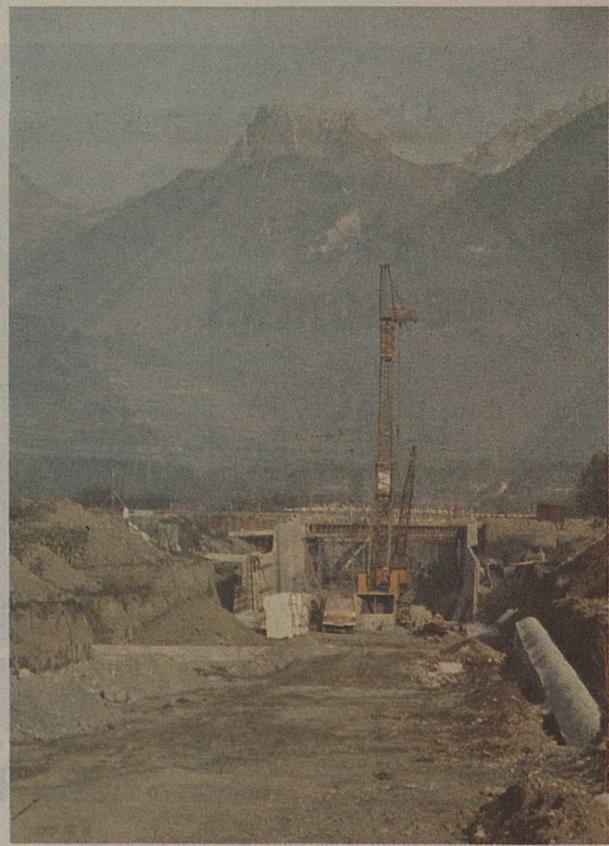
Il vaut la peine, pour les hôpitaux qui dépensent environ 150 millions de francs par an pour les médicaments, de procéder à des économies, ces derniers étant un élément important des frais hospitaliers.

Après avoir traité du «problème de la responsabilité en matière de médication», le congrès aborde celui des frais, prix et marges des médicaments dans les établissements hospitaliers. Le montant des spécialités pharmaceutiques déléguées au prix de revient à des phar-

macies, hôpitaux, etc., atteint 860 millions de francs en 1977. La quote-part des hôpitaux représente 14% du marché. Les causes de l'augmentation de l'usage des médicaments sont diverses: accroissement de la population et du nombre des examens de dépistage, plus grande longévité, recensement de maladies qui n'étaient pas traitées précédemment et incorporation de produits dans de nouvelles indications englobées par la recherche.

La structure des frais du prix des médicaments se répartit ainsi: la part du fabricant, à savoir 50 à 55% dont 21% pour la fabrication, 8% pour la recherche, 2% pour la publicité, le solde étant affecté à l'information médicale, la vente, l'administration et les bénéfices avant impôts. Les marges commerciales figurent aussi dans les 45-50% restants.

Les hôpitaux recherchent donc une entente avec les pharmaciens pour qu'ils diminuent leurs marges de bénéfice en faveur des établissements hospitaliers qui se servent chez eux. Il semblerait que les hôpitaux recherchent la constitution d'une communauté d'achat afin de réaliser des économies sur le prix de revient des médicaments qu'ils doivent forcément utiliser en quantité industrielle. Dans ce domaine, on ne peut que se féliciter de cette tendance puisque ce serait sinon le moyen de réaliser des économies, du moins celui de diminuer, dans une certaine mesure, l'augmentation du coût de la journée de maladie dans nos cliniques ou hôpitaux.



Le passage sous-voies de la ligne du Tonkin vu en direction du canton de Vaud.

Un rallye équestre de 22 kilomètres

MASSONGEX. - Le nouveau club équestre «Le Quadrille» de Massongex organise un grand rallye de 22 km, que les cavaliers devront parcourir en quatre heures. Comportant une douzaine de postes, ce parcours conduira les cavaliers du manège des Ilettes à Aigle par la berge du Rhône avec retour par l'aérodrome des Placettes pour at-

teindre Massongex. Cette compétition se fera par équipes de deux cavaliers qui se disputeront cinq challenges.

Le club équestre «Le Quadrille» dispose de sept chevaux placés sous la responsabilité de M. Georges Thuner alors que trente-trois membres sont inscrits au club.

... à la rescousse de la chimie

Un grand nombre de médecins se penchent aujourd'hui avec une attention particulière sur les vertus curatives des plantes et sur les résultats exceptionnels obtenus par la pratique des essences naturelles.

Utilisées à bon escient, et prescrites magistralement, celles-ci peuvent venir à bout, en quelques semaines, d'affections plus ou moins graves que la pharmacopée classique

n'est point parvenue à résorber depuis des années. Comment? Il suffit d'aller écouter le Docteur Nature, célèbre dans le monde entier pour ses pratiques naturelles et auteur d'ouvrages qui font autorité dans le domaine de la phytothérapie. Le Dr Jean Valnet donnera deux conférences à Martigny le 26 octobre à la salle communale et le 26 octobre à Sion, à la salle de la Matze.

La potinière du district

Une vie distraite...

Lorsque j'étais enfant, nous habitons un village à mi-coteau de la Riviera lémanique, un endroit où les hivers sont parfois plus rudes qu'on ne le dit. Un soir, en fermant les volets, mon père a dit: «Tiens, voilà qu'il neige...»

Une petite phrase de rien du tout, qui nous est tombée sur le cœur à tous: c'était en octobre. Les vendanges venaient d'être terminées. Il ne fallait pas compter revoir le pavé de la rue unique du village avant février ou mars. Cette année-là, la neige arrivait tôt: nous en avions pour quatre à cinq mois.

Quatre, cinq mois à geler, à glisser, à compter seulement avec le bois, le charbon et la bise. Il y avait peu de distraction alors: un ou deux cinémas et le patin à glace quand la rivière gelait. Le ski n'était pas à la mode: c'était avant la guerre, seuls quelques privilégiés pouvaient alors s'adonner aux joies de ce qu'on appelle aujourd'hui, l'ivresse blanche.

On prenait ses quartiers d'hiver, on vérifiait les doubles-fenêtres, on s'éveillait le matin avec des fleurs de givre aux vitres, on s'enrhumait très peu. Mais il fallait vivre comme cela, replié sur ses

occupations, et l'existence était ce qu'on la faisait. Il fallait, pour occuper nos loisirs, beaucoup d'imagination et peu de chose, et j'étonnerai sans doute beaucoup de mes lecteurs en affirmant, qu'on ne s'ennuyait pas, pas même une minute. Jamais.

Je crois bien que c'est de ce temps-là (excusez-moi si je me raconte), que j'ai gardé l'horreur des «distractions», telles qu'on les conçoit aujourd'hui! Car de quoi cherche-t-on à se distraire, grand dieu, sinon de soi-même? Et Y a-t-il pire source d'ennui? «Tu viens là? On va là? Qu'est-ce qu'on fait?»

Les gens qui cherchent à se distraire à tout crin ont toujours l'air de vouloir tuer le temps.

Distraire, certes, il le faut. A certains bruits, à certains maux, à certaines agitations vides de sens, si l'on veut se consacrer aux choses qui nous intéressent vraiment, qui nous tiennent «à cœur», comme on dit. Vieille habitude sans doute: quelle que soit la saison, j'hiberne toujours un peu.

«Do not disturb», disent les Anglais. Essayez donc un jour: vous entendrez peut-être, avec un peu de chance, la neige tomber, un bruit imperceptible.

Pierre des Marmettes

La halle polyvalente pour ce printemps

MONTHEY. - Il y a maintenant quatre mois qu'ont commencé les travaux de construction de la patinoire couverte - halle polyvalente - qui devrait être mise en service au printemps prochain.

Cette halle dont la surface couverte permettra de recevoir plus de 4000 personnes assises, pourra abriter diverses manifestations de grande envergure, voire des expositions ou des spectacles. En hiver, elle abritera une patinoire de 1800 mètres carrés qui sera mise à disposition du club de hockey, seule société pour l'instant à utiliser une

surface de glace avec 2500 spectateurs dont la moitié assis. Le patinage public et scolaire y tiendra également une place importante durant les heures de classe ou les jours de congé (avec entrée gratuite le mercredi après-midi).

Afin d'orienter les représentants de la presse sur le calendrier de construction, le déroulement des travaux, la souscription publique, l'association de la patinoire et halle polyvalente de Monthey a mis sur pied une conférence qui sera précédée d'une visite du chantier mardi 24 octobre.

«Motta San Giovanni»

Le meilleur groupe folklorique européen sera à Vouvry

VOUVRY. - Le groupe folklorique «Motta San Giovanni», premier prix du festival international de folklore de Lucerne, se produira à Vouvry le samedi 21 octobre, à la grande salle, dès 16 h. 30.

Formé d'une trentaine de participants, ce groupe vient de Calabre: il chante et fait revivre le folklore de cette merveilleuse région du sud de l'Italie, à l'extrémité de la «botte». Le groupe «Motta San Gio-

vanni» est l'un des rares groupes folkloriques classés parmi les plus prestigieux d'Europe. Il s'est imposé à Lucerne du 8 au 11 septembre dernier devant plus de 40 groupes européens.

La commission culturelle de Vouvry, grâce à la précieuse et amicale collaboration du consulat d'Italie à Sion, se fait un plaisir d'offrir gratuitement, à tous les amis du folklore de la région, un spectacle exceptionnel.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur
Administration et rédaction 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE

André Luisier, rédacteur en chef, F. Gerard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux - Gerald Rudaz et Roger Germain, éditorialistes et analystes - Jean Pignat, secrétaire de rédaction - Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit - Jean-Paul Rioldel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour - Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion

RECEPTION DES ANNONCES

Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11. Telex 38 121.

DELAI DE RECEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures)

RESEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres
Corps fondamental: 8 (petit)
10 colonnes annoncées de 25 mm de largeur
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITE

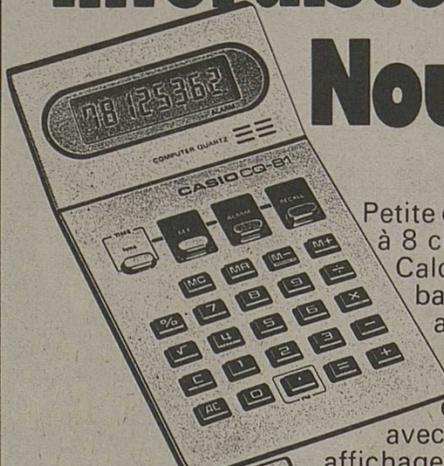
Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm

Réclames: 2 fr 35 le millimètre (colonne de 54 mm)

Gastronomie: 1 fr 40 le millimètre (colonne de 54 mm)

Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm)
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace

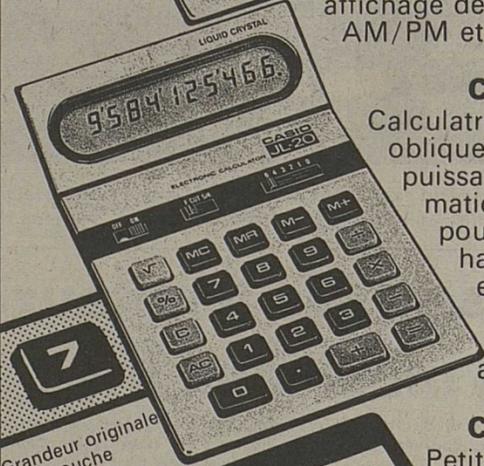
Interdiscount présente: Nouveautés CASIO



Casio CQ-81

Petite calculatrice avec grand affichage LCD oblique à 8 chiffres, avec réveil et alarme incorporés. Calculs avec constante dans les 4 fonctions de base, carrés, puissances, inverses, accumulation automatique, accès direct à la mémoire, racines carrées, calculs de pourcentages avec ajouts/escomptes et hausses, calculs de temps et calculs mixtes. Montre-réveil avec système 12 heures avec affichage des heures, minutes, secondes, AM/PM et symbole d'alarme.

69.-



Casio JL-20

Calculatrice de table avec grand affichage LCD oblique à 10 chiffres. Calculs avec constante, carrés, puissances, inverses, accumulation automatique, accès direct à la mémoire, calculs de pourcentages comprenant ajouts/escomptes et hausses, racines carrées, vraie balance de crédit et différentes sortes de calculs pratiques. Virgule flottante ou fixée (0, 1, 2, 3, 4 ou 6) avec coupure ou arrondi.

129.-



Casio AQ-1000

Petite calculatrice à usages multiples avec montre à quartz, alarme et fonction chronographe. Grand affichage LCD à 8 chiffres avec virgule flottante. Toutes les fonctions usuelles telles que carrés, puissances, accumulation automatique, racines carrées, pourcentages ainsi que calculs mixtes. Montre avec alarme et fonctions de chronographe. Système de 12 heures avec affichage digital des heures, minutes, secondes AM/PM ainsi que symbole de fonction Alarme, Timer I et Timer II.

98.-

Chronographe avec affichage de 1/10 de seconde. Mesures de temps normal, net et intermédiaire.

Grandeur originale de la touche

Sion
Rue des Mayennets 4
Crans-Montana
Imm. «Les trois vétérans»

InterDiscount
Photo, Radio, Hi-Fi

Monthey
Le Market, Av. de la Gare
Sierre-Noës
Centre Commercial (La Placette)

La vérité absolue du son.



YAMAHA HI-FI
NATURAL SOUND



Radio - TV - Hi-Fi
Yvan Bressoud
Tél. 025/4 46 41

Av. de la Gare 59
1870 Monthey

36-6829

★ Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

CARRELAGES - FAÏENCES

Appareils sanitaires, blocs de cuisine
Dernier arrivage des nouveautés
Sensationnel!
Des prix époustouflants!
Réalisez l'affaire de votre vie!
Rendez-nous visite!

EXPO-CÉRAMIQUE **Martigny** **Monthey**
Rue Marc-Morand 23 Tél. 026/2 38 25
Rue Industrielle 47 Tél. 025/4 59 43 (repas)
Vers l'entrée Ciba

A vendre
4 citernes
pour vin ou boissons
Ø 2200, long. 6380
Contenu 23 000 l
chacune. Intérieur:
Protectar 2000, exté-
rieur: antirouille
Nouveau en stock
avec grande réduction
du prix
Ludwig Elkuch
FL-9491 Bendern
Tél. 075/3 15 12
33-25562

A vendre
vache
portante pour fin
novembre
Tél. 027/36 10 58
*36-302598

A vendre
violon neuf compl.
Fr. 75.-; guitare
100.-; guitare con-
cert 180.-; guitare
électr. 130.-; flûte
travers. 320.-
Tél. 061/43 63 48

A vendre
fumier
Livraison immédiate
du stock
ou à convenir.
Tél. 027/86 13 61
86 39 20
36-29150

Achat immédiat « cash »
voitures toutes mar-
ques et exclusivités
dès 1970
Tél. 021/53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

NOUS IMPRIMONS TOUT ET DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

Nous étudions les prix de vos imprimés en fonction de la conjoncture.
IMPRIMERIE GESSLER S.A.
Pré-Fleuri 12 - 1950 SION
Tél. 027 / 23 19 05

A vendre
4 pneus neige
175x14, état de neuf,
cédés à moitié prix.
Tél. 027/22 35 25
*36-302607

A vendre
génisse à engraisser
Race Simmenthal
R. Gentinetta, Viège
Tél. 028/46 24 74
36-12360



ACTION SUR LES VOLVO 1978

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES sur nos derniers modèles

VOLVO 1978

Reprise de votre ancienne voiture à un taux très élevé



GARAGE VULTAGIO FRÈRES SA
Sion
Tél. 027/22 39 24

à partir de Fr. 1000.-
rapide et avantageux

Le coût de l'argent peu élevé actuellement nous permet de réduire sensiblement nos tarifs. Maintenant plus que jamais il vaut vraiment la peine de comparer!

Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	798.75	421.90	296.25	233.45
12 000.-	1059.60	557.30	389.85	306.15
15 000.-	1324.50	696.60	487.35	382.70
25 000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

C 62 Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/no _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32.
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

Maryland naturel.

MAROCAINE SUPER

MARYLAND FIN

Condensat: 13 mg
Nicotine: 1,0 mg

A vendre, cause urgente

manteau mouton doré
haute qualité 850.-

toque vison costume tailleur chaud
beau lainage, état de neuf, taille 42-44
prix avantageux

Tél. 021/62 11 44
le soir dès vendredi de 18 à 21 heures
*36-302590

Vins appréciés

Sélections

Saint-Pierre et Grand Schiner

ALBERT BIOLLAZ & CIE

Au Prieuré de Saint-Pierre-de-Clages / Valais
Tél. 027 / 86 28 86

Beurre Gourmet
pur beurre fondu

A la maison, avez-vous encore une réserve suffisante de ce délicieux goût de beurre?

Beurre Gourmet, tel est le nom du nouveau beurre fondu au goût de beurre concentré. Idéal pour rôtir et pour étuver. Se conserve longtemps, est économique à l'emploi et d'un prix avantageux.

Beurre Gourmet pour la fine cuisine au beurre.

A vendre importation directe du stock

boilers électriques neufs
avec garantie
100, 150, 200 litres

cabines de douches
Demandez prix!

Orbatec SA
Case 75, 1350 Orbe
Tél. 024/41 29 55
22-3360

Restaurant PLACETTE

Aujourd'hui

Escalope de porc parisienne

* Pommes rissolées

* Légumes de saison

5.50

PLACETTE
Monthey/Noës-Sierre

Privé cherche à vendre

brevet suisse F

relatif à nouvelle conception de fabrication de luge à neige

Ecrire sous ch. A 32045-18 à Publicitas, 1211 Genève 3, Rive

Vous vous trouvez en sécurité si vous faites partie de notre communauté de risques

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Agence générale de Sion, tél. 027.23 23 33

congélateurs

Pourquoi payer plus cher?

QUELQUES EXEMPLES:

Armoires depuis 140 l	448.-	Bahut 245 l	498.-
Bahut 385 l	698.-	Bahut 550 l	898.-

MAGRO MENAGER

Centre Magro, Sion-Uvrier 027/31 28 53
Centre Magro, Roche 025/ 7 82 21

MADAME

Avez-vous l'âge de votre silhouette?

Si tel n'est pas le cas, il s'agit peut-être d'une question de poids.

Alors, n'hésitez pas, faites faire votre analyse gratuite au

Salon Bellefit

Au salon Bellefit : maigrir fait plaisir

Salon Bellefit
Rue de Lausanne 61 - Sion
Tél. 027/23 42 54

Publival - J. Liberek - Sion

Vous avez eu un aperçu de nos modèles au Comptoir de Martigny

Nous sommes toujours à la recherche de nouveautés et vous présentons maintenant

Blouson dès Fr. 139.-

Ensemble à composer soi-même:

pantalon	Fr. 98.-
gilet	Fr. 49.-
blazer	Fr. 169.-

Manteau dès Fr. 198.-

boutique **MAYA** S.A.

G. Evéqoz
Crochetan 2, Monthey
Tél. 025/4 57 58

OPÉRATION « TÊTES DE POULETS »

On entrevoit déjà de bonnes chances de succès

MARTIGNY. - Le jour venait à peine de se lever qu'un « conseil de guerre » était tenu au poste de gendarmerie de Martigny, avec le plit Otto Henzen, chef du service de la chasse.

Douze équipes de deux hommes étaient présentes, composées de gardes-chasse et de gendarmes qui avaient déjà opéré la veille.

Rappelons qu'il s'agit de déposer dans la nature, en des endroits désignés au préalable sur des cartes au 50 000, 5000 têtes de poulets dans lesquelles

ont introduit un vaccin antirabique. Ces têtes avaient été préparées sous la direction du Dr Steck, directeur de la centrale de la rage à Berne, par des élèves du collège de Sion, dans les locaux du laboratoire cantonal.

Hier encore, les conditions étaient idéales pour effectuer une telle opération, la première de ce genre en Europe.

Du contrôle effectué entre les domiciles des gardes-chasse et Martigny, il ressort que de

nombreux renards ont déjà mordu à l'appât. Ce qui laisse entrevoir un succès de l'opération.

Mais ce n'est qu'à partir du mois prochain qu'on pourra définitivement se prononcer. Les gardes-chasse ont reçu l'ordre de tirer environ 150 renards et d'en envoyer les dépouilles à Berne pour examen, en mentionnant le lieu où la bête a été abattue.

Le « conseil de guerre » terminé, chacun se rendit dans le secteur qui lui était désigné. Le hasard a voulu que nous

accompagnions M. Jean Maillard, d'Orsières, et Gérard Gay-Crosier, apprenti gendarme, de Martigny. A Dorénavant, où les cartons contenant la « marchandise » ont été transportés, à Champex-d'Alesse, puis, par route, jusqu'à la Cerniat, à la Giétaz. C'est donc un très vaste secteur que deux hommes seulement ont traité hier. Mais il faut souligner que l'opération avait été minutieusement préparée. Quant à la neige descendue jusqu'à 1000 mètres, elle n'entraîna que peu le travail de nos gardes-chasse.



Le garde-chasse dépose avec ses mains gantées un appât contenant le vaccin, alors que son aide pointe l'endroit sur la carte.



MM. Jean Maillard et Gérard Gay-Crosier transportent les têtes de poulets dans la cabine du téléphérique.

Sion, Hérens, Conthey

ÉBAUCHES S.A. - F.T.M.H.:

Le Valais est indirectement concerné

NEUCHÂTEL - SION. - La société holding horlogère Ebauches S.A. et le syndicat de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) ont publié mercredi un communiqué commun à la suite de leurs pourparlers sur la situation économique du groupe horloger. Aucun accord concret n'a pu être arrêté et les divergences subsistent entre les deux partenaires quant aux moyens à mettre en œuvre pour parer à la situation. Les discussions vont néanmoins se poursuivre.

La réunion s'est tenue mardi à Neuchâtel et a duré cinq heures. Voici donc le communiqué transmis mardi soir et mercredi matin dans les entreprises concernées:

« Neuchâtel, le 17 octobre 1978. - Au cours de leur réunion, la FTMH et Ebauches S.A. ont examiné, conformément à l'accord sur la politique de l'emploi qui les lie, la situation économique et monétaire et ses conséquences sur le niveau d'activité du groupe. La situation de ce dernier découlant de la surévaluation du franc suisse est telle qu'elle implique, malgré des efforts commerciaux et économiques très importants, l'accélération du processus de restructuration déjà amorcé. Cela devrait se traduire à ses yeux au niveau de l'emploi par l'intensification du chômage sectoriel, des mises à la retraite anticipée et des diminutions d'effectif. Il convient de souligner à cet égard qu'aux yeux d'Ebauches S.A., les mesures mentionnées ci-dessus n'ont aucune relation avec des activités industrielles à l'étranger.

Après avoir pris connaissance de la situation et des mesures annoncées par son partenaire, la FTMH a manifesté plus particulièrement son opposition à tout licenciement et sa divergence de vues quant

aux moyens envisagés par Ebauches S.A.

En conséquence, les parties à la convention ont convenu de poursuivre leurs discussions, d'examiner et d'approfondir par entreprise et par secteur, les mesures à envisager. »

La FTMH nous explique...

La presse valaisanne était conviée hier à Sion, en début d'après-midi par M. Roger Tissières secrétaire de la FTMH (de Chamason à Brigue).

Ce dernier nous a préalablement entretenu des licenciements opérés au sein de la SGT (Société des garde-temps) et notamment à la succursale de Savièse où 64 em-

ployés, pour la plupart du personnel féminin, vont être prochainement privés de travail. A ce sujet, M. Tissières a tenu à préciser que la FTMH, qui s'était entenu avec MM. Balmer et Clerc de la SGT, leur avait suggéré de rencontrer le Département de l'intérieur de l'Etat du Valais pour discuter d'une éventuelle collaboration Etat-SGT. M. Tissières ajoute: « Il n'est pas impossible que la SGT-Savièse reprenne un jour des activités. » On le sait, la FTMH n'abdique jamais. Elle s'oppose, en effet, à toute fermeture d'usine ou d'entreprise sans que toutes les possibilités de continuation n'aient été étudiées. « D'autant plus, poursuit-il, que le personnel de Savièse est réputé comme étant réellement excellent. »

L'horlogerie suisse est malade

Pour en revenir au communiqué publié plus haut, on peut donc affirmer, après l'avoir lu, que l'horlogerie suisse est réellement malade, alors même que le marché va en s'élargissant. Cette fantastique puissance de l'économie suisse

souffre de ne pas avoir su suivre assez vite les exemples des Etats-Unis ou du Japon. Il y a lieu d'ajouter encore à cela les désagréments causés par notre franc.

En ce qui nous concerne plus particulièrement, il se peut que les difficultés enregistrées auprès d'Ebauches S.A. ne touchent pas les filiales valaisannes. Sur 6000 personnes employées par cet important holding, le Valais en compte environ 380. On en trouve ainsi 100 à Isérables, une trentaine à Vollèges (Maison Michel). Le cas de l'usine de Fontainemelon à Sion (FHF) pourrait susciter plus d'inquiétudes, puisque les 250 personnes qui y sont employées « bénéficient » déjà d'un chômage partiel à 20%.

Et M. Tissières n'a pas caché ses préoccupations, ou plutôt celles de la FTMH, à ce sujet, bien qu'il nous ait assuré que rien n'était, pour l'heure, décidé. Par conséquent, le Valais n'est, pour l'instant, qu'indirectement concerné par les difficultés du groupe horloger Ebauches S.A.

Le sera-t-il bientôt?... La question reste posée.

La série noire continue Incendie à Saillon 300 000 francs de dégâts



SAILLON. - Mercredi matin, vers 5 heures, le feu a éclaté dans une petite maison sise au Grand-Clos, à 300 mètres du carrefour des Moilles, près de la route Saillon-Leytron, propriété de M. Paul Briguet, agriculteur.

Lui-même, son épouse, deux enfants en bas âge et une tante octogénaire qui habitait au rez-de-chaussée, M^{me} Esther Praplan, n'eurent que le temps de fuir sans rien pouvoir emporter, tant le feu s'est déclaré avec soudaineté.

L'alarme donnée presque aussitôt, les sapeurs-pompiers,

commandés par le capitaine Pierre-Georges Cheseaux, appuyé par l'ancien commandant Noël Thétaz, intervinrent énergiquement, mais en vain.

Le feu s'est déclaré derrière le tableau de distribution du courant électrique, suite à un court-circuit, embrasant la cage d'escalier en bois.

De l'immeuble, il ne reste que des murs noircis comme le montrent nos photos. Les dégâts sont évalués à environ 300 000 francs.

Quant aux habitants, ils ont trouvé à se reloger momentanément dans la commune.



Nouveau technicien-géomètre

SION. - M. Christian Boll, de Sion, fils de M. Bernard Boll, vient de réussir avec succès les examens qui lui ont permis d'obtenir le diplôme de technicien-géomètre au technicum d'Yverdon. Nos félicitations.

Réunion du parti radical de Martigny

Le parti radical de Martigny convoque ses adhérents pour ce soir **jeudi 19 octobre à 20 heures à la grande salle de l'hôtel de ville** Ordre du jour: débat sur la participation.

VENTE-ÉCHANGE DU SACRÉ-CŒUR: UNE RÉUSSITE REMARQUABLE



Il y avait foule hier après-midi à la salle du Sacré-Cœur. Il faut dire que cela en valait la peine.

SION. - Hier à 13 h. 30 précises, les portes d'entrée de la grande salle du Sacré-Cœur, sise sous l'église elle-même, ont été ouvertes aux nombreuses personnes impatientes de découvrir les mille et une occasions qui y étaient présentées pour des sommes extrêmement avantageuses. Le flot des mamans, enfants et souvent papas ont, après avoir été libérés de leurs « écluses », rapidement braqué leur attention sur une paire de skis, sur des chaus-

sures de ski ou sur des habits, dont le prix modique au possible justifiait à lui seul l'appellation « occasion ». De plus, il n'était pas rare de découvrir ici et là des articles en excellent état, voire quasiment neuf.

Donc pas de gaspillage. Rien que des heureux, les uns pour avoir récupéré quelque argent pour un objet dont ils ne se servaient plus, les autres pour s'être approprié, par

exemple, des skis de marque dont l'achat « à neuf » leur était impossible.

Pour conclure, notons (ou rappelons) que cette louable initiative est l'œuvre de la Fédération romande des consommatrices (section de Sion et environs) et des dames de l'Action catholiques.

A toutes ces dames, actives et bénévoles, va notre plus sincère coup de chapeau.

MAZDA 323

9990.-



La 1300 avec hayon la plus vendue en Suisse.
11 versions: 3 et 5 portes, 4, 5 vitesses ou automatique.
Station-Wagons, SP 1,4.

Exposition permanente

au

Garage Vultagio Frères SA
Agence Mazda - Sion
Tél. 027/22 39 24 - 22 97 40

regardez à deux sous près

choix et qualité aux meilleurs prix

78344

Dispenser Super Silver 3,95
à 10 lames

Dispenser G II à 10 lames 4,50

Shampooing ACTIV
antipelliculaire, 80 g 4,50

Mousse à raser Regular 1,95
180 g



plexiglas®

EN FEUILLES, BARRES & TUBES
DÉBITAGE — USINAGE — MOULAGE
CUVES, CANALISATIONS EN PVC,
PP, etc. POUR LABORATOIRES
HOUSSES, FOURRES, ÉTUIS,
DOSSIERS en plastique souple.

plastiglas SA

2042 Valangin - facile
Tél. 038 36 13 63 TX 35 313 fuchs ch

Transformation
et réparation de
manteaux et vestes de

DAIM
et
CUIR

mouton
retourné

R. Poffet, tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel 1
Tél. 038/25 90 17

Jeep
mod. 1979
(4 Wheel-drive)

C J 5 - C J 6 - C J 7
Wagonner
Cherokee

Prix imbattables!
Véhicules livrés
expertisés avec
garantie d'un an
Ex: C J 5 bâchée
Fr. 19 800.-

Auto-Chablais
Aigle
Tél. 025/2 14 21/22
22-7589

A vendre

camionnette Hanomag

charge 1900 kg, mod. 1971,
moteur 80 000 km, boîte de vitesse
à changer. Fr. 1000.-

Tél. 025/5 26 22

G. Revaz
SION
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41

vous offre cette semaine

Opel Rekord 1900 S	1973
Opel Caravan 1900 S, 5 portes	1972
Opel Ascona 1200 S	1977
Renault 5 TL	1976
Toyota Carina 1600 de luxe	1974
Ford Escort 1300 luxe	1973

La machine à tricoter

PASSAP®

s'achète chez le spécialiste

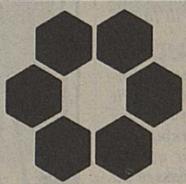
Instructions - Service après vente
Possibilité d'obtenir du travail
à domicile

BOUTIQUE

Penelope

Mme Duc, rue des Remparts 13, Sion

Mercredi 25 octobre, pêche miraculeuse pour les tout-petits



PLACETTE



- ➔ Démonstrations, examens sans engagement.
- ➔ Fournisseur agréé des assurances.
- ➔ Nous assurons les démarches et remplissons les formulaires
- ➔ Les dernières nouveautés mondiales de l'acoustique
- ➔ Matériel audiométrique le plus moderne

Nous vous invitons à venir
à Sion

Optique Pierre Gaillard

Grand-Pont 9
Vendredi 20 de 9 à 12 heures

Votre problème
est désormais
LE NÔTRE

M. Dardy succ. de Bouvier Frères
Av. de la Gare 43 bis
1003 Lausanne

Réparations de toutes les marques.
Fabrication de moulages dans nos ateliers.

Pour certaines formes
de surdité

sans
moulage
sans
cordon



BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous
pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images
en couleurs du Valais
- tous les sports, tous
les sportifs de chez nous
- la réflexion
non la sensation
- le courage d'une expres-
sion non moutonnaise

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

15.-

(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie,
1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un
mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle
s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année
nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangi-
ble.

GRAIN DE SEL

Misogynes?...

— Une très aimable lectrice a déclaré, tout récemment, que nous étions misogynes. Lorsque ce propos m'a été rapporté, je suis parti d'un franc éclat de rire...

— Je ne peux que rire avec vous, Ménandre. Ce mot est emprunté au grec *misogûnes*, de *misein*, « hair » et *guné*, « femme ». Qui hait les femmes ! Or, nous ne sommes point comme ce pauvre Tyndare qui était misogyne, lui, parce qu'il avait à choisir entre Hélène et Leda.

Notre choix a été fait depuis longtemps et, vous comme moi, sommes heureux dans la compagnie de la compagne que nous avons choisie et nous en sommes toujours amoureux.

Quant aux femmes, quelles qu'elles soient, jolies ou non, elles ne manquent pas de charme, ce qui rend absurde toute idée de haine.

En toute circonstance nous plaçons en leur faveur même s'il nous arrive de souligner leurs travers qui ne sont, en fait, que des petites manières ou des petites manières.

Et s'il nous est donné de les taquiner, cela ne dure que le temps d'un soupir.

Nous ne sommes pas des esprits durs et rustiques, ni colériques, ni vengeurs.

Les femmes sont merveilleuses et nous les apprécions autant pour leurs défauts que pour leurs qualités.

On dit que les femmes manquent d'humour, c'est faux ! Quand elles nous traitent de misogynes, elles prouvent qu'elles n'en manquent pas.

Pour nous, les femmes sont une source de philosophie à laquelle il nous plaît de nous abreuver. Leur finesse de cœur nous séduit.

Les femmes conditionnent nos enthousiasmes, favorisent parfois notre plaisir de faire des ricochets sur les eaux calmes de la tendresse. Les vaguelettes naissent de leurs caprices qui nous amusent. Une aimable petite roserie, de notre part, ne peut que troubler l'eau l'espace d'un mot.

Mais, grands dieux ! que l'on ne vienne pas affirmer que nous sommes misogynes, car voilà bien une monumentale erreur, puisque nous ne saurions nous passer de la compagnie des femmes.

Elles sont toutes d'agréables sujets de dissertation. Isandre

**AVEC LES ENSEIGNANTS DU DISTRICT D'HÉRENS
Caisse de retraite et nouveau comité**

NAX. — Le personnel enseignant du district d'Hérens, soit au total plus de 60 personnes, s'est retrouvé hier à Nax pour la traditionnelle rencontre annuelle. La journée a commencé par une messe célébrée en l'église de Nax par l'abbé Maze, professeur, qui, dans son homélie, a rappelé le rôle et la fonction de l'enseignant qui doit être un exemple pour l'élève. L'abbé Follonier a dirigé le chœur d'enfants, qui a magnifiquement chanté la messe.



De gauche à droite : MM. Placide Moix, nouveau président, Maurice Zermatten, écrivain et Mme Maria Jean, ancienne présidente.

Mme Maria Jean, d'Ayent, a présidé cette assemblée. Nous la félicitons chaleureusement pour sa nomination à la fonction d'inspectrice des activités créatrices manuelles. La présidente a relevé avec satisfaction la présence des directeurs des CO d'Ayent et d'Euseigne et des maîtres de ces écoles. M. Erasme Pitteloud, préfet et secrétaire de la Fédération des employés et fonctionnaires de l'administration cantonale, retenu par d'autres obligations, n'a pas pu participer à cette réunion.

Le problème de pouvoir prendre leur retraite plus tôt. Dans cette intention, il a été décidé d'opérer un bilan technique, afin de savoir s'il est possible d'envisager cette solution sans mettre en difficulté la caisse de retraite.

M. Mayoraz a rappelé que la SPR (Société pédagogique romande) a tenu deux assemblées et que divers problèmes ont été étudiés. Pour sa part, M. Pralong, délégué à la commission des intérêts matériels, a précisé, entre autres que la SPVAL (Société pé-

dagogique valaisanne) étant donné la pléthore de personnel, a demandé la protection du brevet valaisan. Au début de la présente saison scolaire, quatorze enseignants n'avaient pas de poste fixe. Dans son rapport, M. Firmin Riand a souligné quelques remarques faites en ce qui concerne la session pédagogique annuelle du personnel enseignant.

NOUVEAU COMITÉ

Les membres du comité, Mme Maria Jean, MM. André Savioz et René Maury, après huit ans d'activité, n'ont pas remis leur mandat à disposition.

Le nouveau comité sera ainsi composé : Président : M. Placide Moix ; membres : Mme Monique Beytrison, MM. François Beytrison, Pierre-André Bitz, Charly Dayer.

Les délégués aux différentes associations ont également été désignés.

L'assemblée a été consultée au sujet de la semaine de cinq jours et du travail à mi-temps. La possibilité d'un travail à mi-temps doit être offerte, mais cette pratique ne doit pas se généraliser. Le travail à mi-temps doit être un choix et non une contrainte.

La prochaine assemblée aura lieu à Saint-Martin.

UN EXPOSÉ DE MAURICE ZERMATTEN

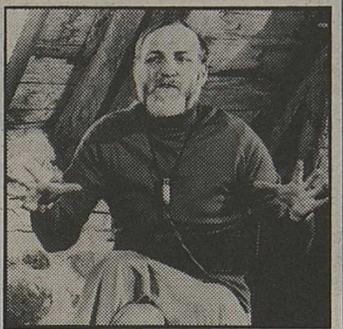
L'écrivain Maurice Zermatten a ensuite donné une conférence sur C.-F. Ramuz. Dans un exposé passionnant, Maurice Zermatten a présenté l'œuvre de Ramuz comme pouvant être utile au personnel enseignant.

En effet, lors de son séjour à Paris, dès 1902, C.-F. Ramuz a fait la découverte de son identité, soit celle d'être Vaudois. C'est ici que l'œuvre de Ramuz rejoint la mission de l'enseignant. La culture, ce n'est pas ce que l'on sait, mais ce que l'on est.

M. Zermatten a été vivement applaudi. A son tour, M. Pierre-André Bitz, vice-président de la commune de Nax, a souhaité la bienvenue aux participants, en présentant sa petite commune.

Connaissance du monde

Si le Québec m'était conté



Le père Ambroise Lafortune : un merveilleux conteur.

SION. — Ambroise Lafortune a été vedette de la télévision et chacun le connaît par les jeux du Francophonissime.

Un réel conteur nous raconte l'épopée des francophones d'Amérique du Nord.

Un territoire immense situé en Amérique du Nord, une histoire jeune, mais une très longue préhistoire, des héritages nombreux et riches qui marquent un peuple situé au carrefour des présences française, anglaise et américaine, dans un climat rigoureux avec les prodigieuses leçons des autochtones inuits ou amérindiens, une nature fabuleuse où grandeur et beauté ont un perpétuel rendez-vous... un pays attachant : le Québec.

Ne manquez pas ce document inédit sur les terres nouvelles du Québec, les grandes épopées qui ont présidé à sa découverte et les mœurs et les coutumes qui ont tissé la toile de fond d'une culture et d'une âme originale en Amérique du Nord ! Ce film en couleur est commenté sur scène par l'auteur Ambroise Lafortune.

Service culturel Migros Valais

Sion, Lux, lundi 23 octobre 1978 à 20 h. 30 ; Martigny, Etoile, mardi 24, à 20 h. 30 ; Sierre, Bourg, lundi 30, à 20 h. 30 ; Monthey, Monthéolo, mardi 31, à 20 h. 30.

LA CAISSE DE RETRAITE

M. de Chastonay, qui s'est félicité de pouvoir participer à cette réunion, a rappelé qu'actuellement, il y a 2218 membres cotisants et que la caisse verse quelque 570 rentes. En 1975, les recettes de la caisse représentaient 25,8 % des traitements assurés. En 1977, la proportion n'était plus que de 21,2 %. Depuis la dernière révision, les responsables de la caisse ont voulu assurer aux maîtres, après 40 ou 42 années de service et de paiement de cotisations, un revenu qui corresponde au traitement que l'intéressé aurait s'il était encore en fonction. Depuis 1947, la caisse de retraite a connu neuf révisions. Aujourd'hui, les responsables étu-

Le Chœur d'enfants de Sion à Saint-Martin

SAINT-MARTIN. — Le Chœur d'enfants de la paroisse de Saint-Guérin a été fondé il y a une année et il compte déjà une septantaine de membres. Dirigé avec un dévouement exemplaire par M. Robert Poncelet, il a pour but principal d'animer des messes à Saint-Guérin et d'apporter un peu d'amitié et de chaleur aux malades et personnes âgées. Le programme, préparé en début d'année, prévoit quelques sorties. C'est ainsi que dimanche, tous ces petits chanteurs se déplaçaient à Saint-Martin, accompagnés de leurs parents. Ils y chantèrent la messe,

célébrée pour la circonstance par leur aumônier l'abbé Fernandès, puis ils donnèrent un petit concert-apéritif. Les paroissiens de Saint-Martin ont pu apprécier avec quelle ardeur et quel enthousiasme ces enfants apportent leur concours à la nouvelle liturgie. L'accueil chaleureux qui leur a été réservé est un précieux encouragement pour la poursuite de leur activité.

Si toute la population est à remercier, une attention toute particulière va au curé Bex qui a permis cette si enrichissante journée.

Heureuses noces d'or à Ayent



AYENT. — M. et Mme Edouard Aymon-Fardel, originaires et bourgeois d'Ayent, viennent de fêter leur cinquantième anniversaire de mariage. Durant ce demi-siècle de vie commune, ils connurent des joies

profondes puisqu'ils élevèrent seize enfants (dix filles et six garçons). Ils ne furent cependant pas épargnés par la cruauté du destin puisque trois de leurs fils sont morts en pleine force de l'âge.

Aujourd'hui, le cercle familial compte dix-neuf petits-enfants.

Qu'il nous soit permis de complimenter ce couple modèle et de lui souhaiter encore beaucoup de bonheur.

En souvenir de M. Emile Jacquemet

En ce lundi de la mi-octobre, alors qu'une partie de la population contheysanne commençait joyeusement la vendange, la famille Jacquemet perdait un être cher.

Emile avait rendu son dernier soupir, après avoir courageusement supporté, entouré par les siens, une maladie qui le fit souvent endurer des maux terribles. Pour les gens de quartier, Emile laisse le souvenir d'un voisin bien sympathique. Lui qui aimait tant, après une dure journée passée au chantier, se retrouver sur le banc devant la maison, tirant sur sa Virginie, et parler du football et en particulier, du FC Conthey, pour qui il était un fidèle supporter. Grande était aussi sa joie lorsque ses amis acceptaient un verre de muscat, qu'il avait à cœur de conserver dans sa cave.

Aujourd'hui, nous regrettons ce Contheysan de pure souche, fils de Jules et de Rachelle Duc, qui a toujours résidé dans notre village et qui s'en était cependant allé jusqu'à Leytron pour prendre comme épouse Mme Marceline Vouillamoz. Elle, qui, dès aujourd'hui, devra supporter la dure séparation.

A sa femme, à son fils, sa belle-fille et son petit-fils, ainsi qu'à toute la famille, qui pleurent un mari et un papa exemplaire, au nom des amis contheysans, et en particulier



des membres du FC Conthey, j'exprime ici toute ma sympathie en ces moments si pénibles, tout en compatissant à votre douleur.

J.-J. Papilloud

Exercice de troupes

SION. — Sous la direction du cdt div mont 10, se déroulera, du 23 au 27 octobre 1978, un exercice de troupes réunissant la br fort 10, une grande partie de la div mont 10, ainsi que quelques formations de la zo ter 10.

Le secteur dans lequel se déroulera cet exercice comprend la partie inférieure de la vallée du Rhône (en aval de Sion) avec les vallées latérales, ainsi que les Alpes vaudoises. Cet exercice exigera le déplacement de nombreux corps de troupes et la direction de l'exercice invite les usagers de la route à se conformer aux directives des organes de régulation de la circulation. Elle s'excuse des dérangements que pourrait produire l'activité des troupes et remercie par avance la population de sa compréhension.

Grand hôtel des Bains

La grande carte de notre restaurant grill-room situé en face des piscines thermales

vous propose en plus de ses spécialités du grill, de la broche, de poissons et crustacés frais et de GIBIER:

Vendredi soir, dès 19 h. 30: **Train de côtes de bœuf à la broche**
Samedi soir, dès 19 h. 30: **Jambon à l'os à la broche**

Du vendredi 27 octobre au jeudi 9 novembre
QUINZAINE DE LA SOLE

Au piano: José Valtin Réservations Tél. 025/3 60 55

Tente romande à Sion

Place sud de la patinoire

Du vendredi 13 au dimanche 22 octobre

Chaque soir à 20 h. 15

« Rencontres avec Jésus-Christ ! »

Films - Chœurs - Conférences

Entrée libre Cordiale invitation

Groupes de jeunes et R. Grandchamp, pasteur La tente est chauffable

Du lundi 16 au samedi 21 octobre à 16 h. 15: **Spécial écoliers** Filles et garçons sont les bienvenus! 22-30247

Exercice d'automne des sapeurs-pompiers

SION. — Les exercices d'automne des sapeurs-pompiers sont fixés comme suit :

1. — POUR LES CADRES DE LA VILLE, DES BANLIEUES ET DE BRAMOIS : samedis 21 et 28 octobre de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

2. POUR TOUTE LA COMPAGNIE DE LA VILLE : samedi 18 novembre de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

En raison du cours de répétition du rgt inf mont 6, l'exercice de la compagnie a été reporté au 18 novembre.

«Buvez naturel!»

Savourez doucement la magie céleste des plantes alpestres.



Aunée/Inula Helenium

Une des 45 plantes et condiments qui donnent à l'APPENZELLER ALPENBITTER son incomparable arôme. APPENZELLER ALPENBITTER, garanti sans produits artificiels, à servir frais - sec ou à l'eau!



Dépositaire pour le Valais: Diva SA, 3958 Uvrier-Ston - Tél. 027/31 28 76

Rendez-nous visite au Comptoir, halle 37

Appenzeller Alpenbitter

Pour Commencer. Pour continuer. Pour terminer.

Limas AB 1-77

En octobre, on choisit son salon!

transformable

3 pièces selon illustration
1690.-
Prix livré

NEBRASCA salon tissu, coloris à choix,
sofa 3 places transformable 890.-
sofa 2 places transformable 690.-
fauteuil 400.-
modèle exclusif

Segalo

ROMANDIE CONFORT
CHAÎNE ROMANDE DE L'AMEUBLEMENT

TAPIS-RIDEAUX LUSTRIERIE

CHEZ NOUS, CRÉDIT DIRECT ET REPRISE DE VOS ANCIENS MEUBLES

MONTHÉY
Angle Av. de l'Europe - Av. de la Gare 65
(à 50 m gare CFF)
Téléphone (025) 416 86

ROMANEL/LAUSANNE
Téléphone (021) 3514 51

Face à Carrefour

Légumes d'encavage
A vendre très beaux poireaux avec racines (0.70 le kg) ainsi que choux-frisés, choux-blancs, choux-rouges et oignons

S'adresser à Bender Alexis, Fully
Tél. 026/5 35 58

*36-401004

Vends **nappes**
coton brodées main
Chine, 180 x 135 cm
avec 6 serviettes
Fr. 40.-

Tél. 061/43 63 48

Renault 16 TS
Fr. 8600.- ou
Fr. 228.-
par mois

Tél. 022/92 81 10 ou 92 62 24

Renault 12 TL
Fr. 5800.- ou
Fr. 154.-
par mois

Tél. 022/92 81 10 ou 92 62 24

Renault TL
Fr. 4900.- ou
Fr. 130.-
par mois

Tél. 022/92 81 10 ou 92 62 24

BAISSE DE PRIX

La solidité pour Fr. 10 800.-

Moteur, puissant et fiable, construction robuste et éprouvée, carrosserie solide et discrète, équipement élégant et complet: la Morris Marina est une grande voiture raisonnable à un petit prix raisonnable.

1272 cmc, 41,9 kw (57 CV) DIN, boîte à quatre vitesses entièrement synchronisées (ou boîte automatique), traction arrière, suspension à roues indépendantes à barres de torsion et amortisseurs à levier à l'avant; freins à disques à l'avant, à tambours à l'arrière; sièges-couchettes recouverts de velours, vitre arrière chauffante, phares de recul, clignotants de signalisation, ceintures de sécurité à enrouleur automatique, appuis-tête, moquette, allume cigares.

Pour les entreprises, l'artisanat et les particuliers:
Leyland Multi Leasing.
Renseignements: tél. 01/52 97 20.
Importateur: British Leyland (Suisse) SA,
8048 Zurich, tél. 01/54 18 20.

Morris Marina 1300 Coupé
Fr. 9990.-

Morris Marina 1300 Limousine
Fr. 10 800.-
Automatic **Fr. 11 950.-**

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire **Fr.**

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

VEHICULES AUTOMOBILES

Citroën Occasions avantageuses

Pour Fr. 229.- par mois:
CX 2000 Super, 75
Pour Fr. 360.- par mois:
CX Pallas 2400, 77
Pour Fr. 498.- par mois:
CX GTI, 78
Pour Fr. 176.- par mois:
break GS 1220, 76
Pour Fr. 132.- par mois:
break GS 1220, 74
Pour Fr. 202.- par mois:
GS X 2, 76
Pour Fr. 126.- par mois:
GS Spéciale, 74
Pour Fr. 108.- par mois:
GS Club 1220, 73
Pour Fr. 122.- par mois:
2 CV 6, 76
Pour Fr. 81.- par mois:
Dyane 6, 72

Garage Auto-Chablais Aigle
Tél. 025/2 14 21/22 ou le soir 025/3 79 15

22-7589

Mitsubishi baisse les prix!

Plus de 150 agents Mitsubishi ont encore pas mal à dire sur les nouveaux prix sensationnellement avantageux des voitures à succès Mitsubishi. Laissez-les vous en faire la surprise!

1 Lancer break, 5 portes, 50,0 kW/68 ch
DIN fr. 12'850.-

2 Lancer 1200 SL, 40,5 kW/55 ch DIN
fr. 10'650.-

Lancer 1400 GL, 50,0 kW/68 ch DIN
fr. 12'350.-

Lancer 1400 GL automatique, 50,0 kW/
68 ch DIN fr. 13'150.-

Lancer 1600 GSR «Engine 80»,
60,3 kW/82 ch DIN fr. 13'350.-

3 Celeste 1600 ST, 53,7 kW/73 ch DIN
fr. 14'550.-

Celeste 2000 GSR, 5 vitesses, 72,1 kW/
98 ch DIN fr. 15'650.-

Celeste 2000 GT automatique, 66,2 kW/
90 ch DIN fr. 16'650.-

4 Galant 1600 GL break,
55,2 kW/75 ch DIN
fr. 14'990.-

5 Sapporo 1600 GL,
55,2 kW/75 ch DIN fr. 15'950.-

Sapporo 2000 GSR, 72,1 kW/
98 ch DIN fr. 17'950.-

Sapporo 2000 GSL automatique,
66,2 kW/90 ch DIN (Boîte à trois
rapports et convertisseur
hydraulique) fr. 18'950.-

6 Galant 1600 GL, 55,2 kW/
75 ch DIN fr. 15'950.-

Galant 2000 GLX, 66,2 kW/90 ch DIN
fr. 16'950.-

Supplément pour boîte automatique à
trois rapports et convertisseur hydraulique fr. 1200.-

*plus 65 francs de frais de transport et de livraison.



Le succès de Mitsubishi est inégalé. Jamais encore une nouvelle marque n'avait vendu autant de voitures en si peu de temps sur le marché suisse. Succès oblige: Nous mettons tout en œuvre pour que le nombre des conducteurs Mitsubishi satisfaits continue à s'accroître.

Bon Informez-moi en détail sur les triomphantes Mitsubishi en m'adressant votre documentation complète. (A retourner à MMC Automobiles S.A., Steigstrasse 26, 8401 Winterthur.)

Nom/Prénom:

Adresse:

NPA/localité:

SILENCE.
PUISSANCE.
mitsubishi



Importateur: MMC Automobiles S.A.,
Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/23 57 31

VENTE AUX ENCHERES

Bâtiment Tamina,
21, av. Nestlé, Montreux
8^e étage
Pour cause de départ

Mardi 24 octobre dès 9 h. 30
et dès 14 h.
Visite: dimanche 22 de 15 à
18 h. et lundi 23 de 10 h. à
12 h.

Mobilier ancien et de style
Commode Ls XV vernis Martin et 2
tables de chevet de Huet - table bu-
reau Ls XVI secrétaire Ls XV et Ls
XVI - 2 commodes Ls XVI - console
Ls XVI - lits Ls XV et Ls XVI 2 places -
2 dessertes anglaises en acajou - ta-
ble de salle à manger et 8 chaises -
salon Ls XVI - 2 paires de fauteuils
Ls XVI - 3 liseuses Ls XV - table
bouillotte Ls XVI - bibliothèque aca-
jou - 2 bergères Ls XV - banquette -
divers fauteuils et petits meubles.

Bibelots et divers

Pendule neuchâtelaise - pendule
Atmos - 3 paires d'appliques Ls XVI -
diverses potiches chinoises - paire
de girandoles en cristal - porcelai-
nes chinoises, japonaises, anglai-
ses, de Sèvres de Limoges, Vieux-
Paris - bronzes - opalines - cuivres -
pierre dures - déjeuner et diner en
porcelaine - ménagère - argenterie -
verrerie - glace Ls XVI - miroirs - gra-
vures - aquarelles et peintures - di-
vers objets anciens.

Divers

Tapis Birdjand - Chirvan - Bouccara
- Tebriz - Yamouth - tapis chinois -
chaîne Hi-Fi - enregistreur Tand-
berg, platine Thorens, 3 enceintes -
cuisinière Thorma - frigo Bosch -
aspirateur - TV Médiateur - batterie
de cuisine - meubles de jardin, etc.

Chargé de vente:

Deillon Frères

rue du Lac, Vevey, tél. 51 55 84
Commissaire priseur: L. Deillon,
avenue Echallens 27, Lausanne
Tél. 24 65 20
Membre de la Chambre vaudoise
des commissaires-priseurs et des
experts professionnels d'art ancien.
Conditions de vente: à tous prix et
minima, sans garantie.
Echute: 2%.

Meubles à vendre Très belles occasions

4 CHAMBRES A COUCHER COMPLETES

Modèles classiques
mi-modernes
de très bonne qualité

AVEC: armoires 3 portes,
coiffeuses, 2 lits jumeaux
avec sommiers et matelas,
2 tables de nuit, etc.
propres et très bon état,
en noyer, en bouleau,
en frêne.

DES BOIS DE LITS sans
litterie, divans-lits, canapés,
salons à recouvrir,
armoires à glace 1 PORTE
genre Louis-Philippe
noyer, commodes noyer
à restaurer, etc., etc.

GRAND CHOIX D'OCCASIONS

chez Jos. ALBINI
MONTREUX

18, avenue des Alpes
Téléphone 021/61 22 02



MEUBLES
EMILE
Morel & fils s.a.
34 vitrines Martigny-Croix
Télex 38 351 Tél. (026) 2 22 12

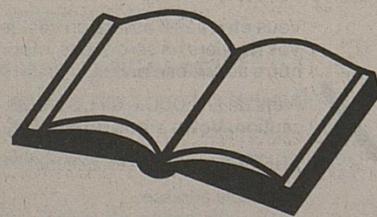
Fr. 2600.-

Inscrivez-vous dans le livre d'or BERNINA

Vous pouvez
gagner

Fr. 100.-

Aucune obligation
d'achat. Promotion
réservée à la Suisse
romande jusqu'au
31 octobre 1978



BERNINA quiz d'octobre

Chez vos agents Bernina

Sion: Constantin Fils SA, rue des Remparts 21, tél. 027/22 13 07

Martigny: René Waridel, avenue de la Gare, tél. 026/2 29 30

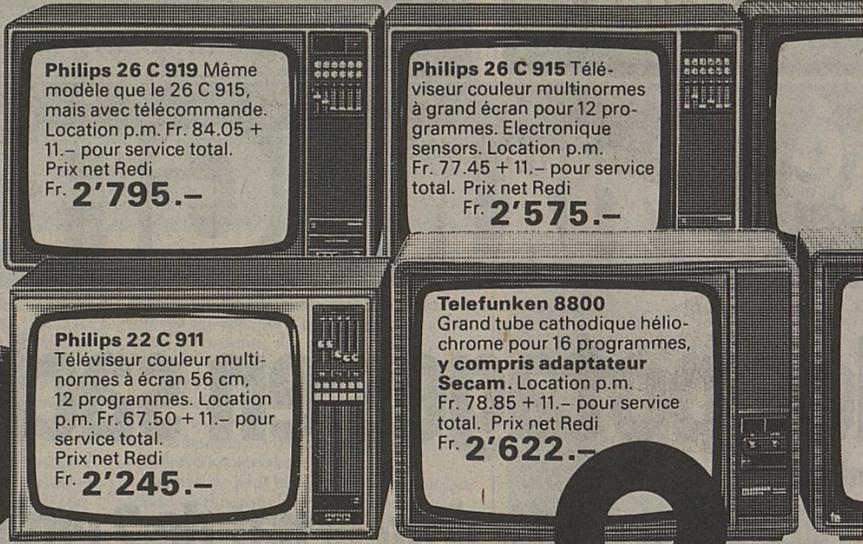
Monthey: Maurice Galletti, place de Tübingen 1, tél. 025/4 38 24

Du Redi tout craché:
c'est qui y a d'mieux au
meilleur prix!

Téléviseurs couleur!

REDIFFUSION présente les plus récents modèles

- avec de plus belles couleurs, une luminosité, une clarté et un confort de maniement accrus.
- démonstration, conseil et offres de reprise avantageuses.
- prix d'achat et de location intéressants (garantie de service comprise!!!)



Philips 26 C 919 Même modèle que le 26 C 915, mais avec télécommande. Location p.m. Fr. 84.05 + 11.- pour service total. Prix net Redi Fr. **2'795.-**

Philips 26 C 915 Téléviseur couleur multinormes à grand écran pour 12 programmes. Electronique sensors. Location p.m. Fr. 77.45 + 11.- pour service total. Prix net Redi Fr. **2'575.-**

Philips 22 C 911 Téléviseur couleur multinormes à écran 56 cm, 12 programmes. Location p.m. Fr. 67.50 + 11.- pour service total. Prix net Redi Fr. **2'245.-**

Telefunken 8800 Grand tube cathodique héliochrome pour 16 programmes, y compris adaptateur Secam. Location p.m. Fr. 78.85 + 11.- pour service total. Prix net Redi Fr. **2'622.-**

Splendide TV couleur (portatif) **National TC 381** Ecran 32 cm, 8 programmes. Location p.m. Fr. 33.70, service total inclus.



Prix net Redi Fr. **795.-** seulement

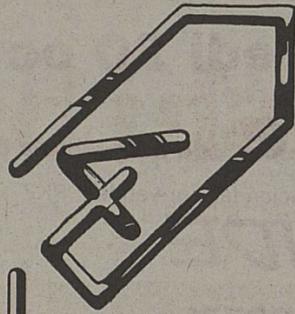
Notre vaste choix et notre devise (Service accru - sécurité accrue) garantissent à tous les clients REDIFFUSION de solides avantages.

Nous nous réjouissons de votre visite au premier magasin spécialisé... ou de votre appel téléphonique pour un conseil et une démonstration à domicile.



POUR IMAGE ET SON
REDIFFUSION

REDIFFUSION SA, Sion : 25, rue du Rhône. Téléphonnez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile : tél. 027 22 04 22.



QUEL DOIT ÊTRE LE MONTANT DE VOTRE BUDGET DE PUBLICITÉ POUR ATTEINDRE AVANTAGEUSEMENT L'OBJECTIF VISÉ ?

PUBLICITAS détermine avec précision le coût de votre publicité

Sion, avenue de la Gare 25
Tél. 027/21 21 11

Agences à Brigue, Martigny et Monthey

Pour vous permettre de déterminer avec précision le coût global de votre publicité selon le genre d'action, la catégorie de produit, le point de vente, etc., nous calculons les dépenses en tenant compte des éléments suivants:

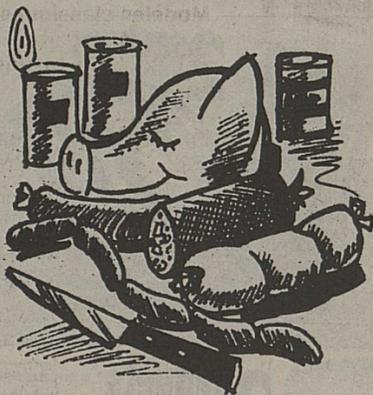
- supports
- formats des annonces
- nombre d'insertions
- sujets et produits
- zone de vente
- combinaisons de titres
- échelle dégressive des rabais

Nous vous fournissons en outre des données techniques sur

- le mode de parution
- le délai d'insertion
- la surface de composition, le nombre de colonnes et la largeur utile
- le matériel d'impression

Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais

Pour être bien informé



Casse-croûte des vendanges

Bouilli avec os	le kilo	7.50
Epaule d'agneau fraîche	le kilo	9.50
Lard sec 1/2 et 1/4 de plaque	le kilo	11.-
Saucisson valaisan mi-porc, env. 160 g	la pièce	1.45
Saucisse aux poireaux La Fringale, env. 300 g	la pièce	1.95
Salamettis 5 pièces en filet		4.95

Sur demande, nous vous confectionnons vos corbeilles pique-nique, casse-croûte vendanges



NOËS-SIERRE

MONTHEY

Pour vos extérieurs



la solution à vos problèmes d'aménagements extérieurs

Le pavé URBA est meilleur marché pour les petites surfaces. Il ne demande aucun entretien.

Couleurs : gris - ocre - rouge - noir - terre brûlée.

Nous fabriquons aussi des dalles de jardins de tous formats et couleurs — MURSEC, le muret esthétique qui se monte sans mortier — des BORDURES G, qui se collent sur des surfaces planes — des GRILLES-PARKING et des GRILLES-TALUS, qui vous assurent des zones de verdure.

Vente par les marchands de matériaux de constructions.

Nous vous renseignons volontiers.



DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT
MATERIAUX S.A.

1023 Crissier Telex 24 766 Tel (021) 34 97 21

BON pour une documentation:

Nom, prénom :

Profession :

Rue et n° :

NP/Localité :



Demain vendredi 20 octobre Ouverture

du magasin de confection messieurs

EM **GRANDE**
MODE

RAVINA ancien tailleur-vendeur PKZ
ARCOZZI anciennement rue des Vergers

Rue des Cèdres 7
Sion (anciennement TCS)
Tél. 027 / 23 29 85
027 / 23 21 71

La clinique du vêtement est transférée à cette adresse

Retouches en tous genres + cuir et daim

Nous vous invitons cordialement et vous offrons le verre au guillon

36-1123

Toussaint Chrysanthèmes

tous coloris - teintes nouvelles

Prix spécial pour revendeurs



Tél. (026) 6 21 83

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

Du nouveau au drive•fi Center Blaupunkt:

Oyez, oyez.
Le drive•fi Center
Blaupunkt
déparasite
votre voiture
de façon optimale.

P. Guey
42, rue de Grd St Bernard
1920 Martigny
026 - 2 20 06

Nicolas Edgar
1951 Sion
027 - 23 22 62

drive•fi Center Blaupunkt.

AB 6

Vendredi 20 octobre, de 16 h. 30 à 22 h
Samedi 21 octobre de 8 h. à 12 h.

Vente de vêtements
et chaussures
d'occasion
à très bas prix

Au centre paroissial
protestant de Sion,
sommet du Grand-Pont

36-30643

Répondeurs au téléphone ZETTLER



Service des abonnés présents!

Dans notre programme
vous trouverez pour
chaque genre d'entre-
prise le modèle adéquat!

A-Zet
Allbicord
Allbinota

Offre spéciale:

Vous pouvez louer l'appareil de votre
choix pendant un mois et ensuite
décider de l'acheter. Dans ce cas, la
location versée sera intégralement
déduite du montant de l'appareil.

Vente - Location - Service:

Martigny-Bourg
Valotton-Electricité
Rossetan 3
Tél. 026/2 25 60

Sion Télécontact

Rue de la Dixence 21
Tél. 027/22 12 22

ALIBI-BON pour:

- Offre de location-essai avec déduction
intégrale en cas d'achat
- démonstration sans engagement
- documentation et conditions

NVS

Nom
Adresse

La qualité à Prix MIGROS!

Tous les potages en sachets

et potages instantanés

(emballages
de 4 sachets)

Multipack
18.10.-24.10.

A partir d'un achat de 2 emballages
au choix

-20

de réduction
par emballage



Par exemple: Crème d'asperges 75g -45 au lieu de -65

Potage savoureux «jardinière de légumes» 57g -70 au lieu de -90

Potage printanier 60g -50 au lieu de -70

Offre spéciale
18.10.-24.10.

Fromage d'Italie dél.

en tranches épaisses ou fines
(au détail ou en emballage VAC)

-85

seulement

Dragées au chocolat

Multipack
18.10.-24.10.

MIGROS
data
FREY

Sachet de 160 g 1.70

2 sachets

270

(100 g = -84,4)
au lieu de 3.40

Riz «Arborio»

Paquet de 1 kg 2.10

Multipack
18.10.-24.10.

2 paquets

340

au lieu de 4.20



Idéal pour le risotto

Lentilles avec cubes de lard

Boîte de 890 g 2.20

Multipack
18.10.-24.10.

2 boîtes

360

(100 g = -20,2)
au lieu de 4.40



Happy Dog «Dinner»

Offre spéciale
18.10.-24.10.

Sac de 2,5 kg

480

(1 kg = 1.92)
au lieu de 5.80

Aliment savoureux
pour chiens,
composé de viande,
légumes et céréales.



Margarines en gobelets



Margarine «Mabona»

MIGROS
data

Pure margarine végétale
contenant 33% d'acides gras
poly-insaturés.

Gobelet de 250 g **1.40**

Margarine «Mabona»

MIGROS
data

avec 10% de beurre

Pure margarine végétale
contenant 26% d'acides gras
poly-insaturés.

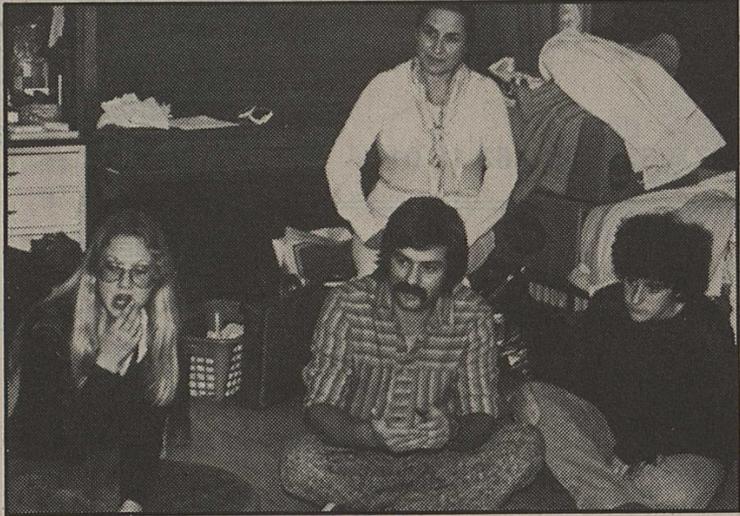
Gobelet de 250 g **1.50**

Produit à tartiner «Sobluma minical»

Produit à tartiner extra-léger,
contenant 36% d'acides gras
poly-insaturés dans la graisse.

Gobelet de 250 g **1.10**

Des cours d'expression dramatique à Sierre: une expérience originale



« La danse aujourd'hui ne peut exister sans motivation dramatique. Le mouvement chorégraphique est lié à l'émotion ressentie puis projetée vers le spectateur. La gestuelle, l'expression du visage, des mains se ressentent de cette démarche intérieure. »

Dans cette optique, Cilette Faust conviait lundi soir, à Sierre, Janry Varnel, pour la mise sur pied de leçons dans la cité du soleil.

D'une manière très large, M. Varnel, avec une quinzaine de filles et garçons siérois et séduis, travaillera la relaxation, la découverte d'une gestuelle née d'une situation dramatique...

Redécouverte du mouvement, de l'utilisation « dramatique » de son corps, prise de possession de l'espace, improvisation au sein du groupe, par l'accessoire, le maquillage, le costume, la couleur, la mise en situation, la découverte du cri, l'utilisation de la voix, du mot découleront des heures ainsi passées en commun.

Cette expérience, originale à plus d'un titre, débouchera vraisemblablement sur la création d'un spectacle.

Comme on peut le voir sur notre photo, le travail débuta sitôt la prise de contact effectuée. Au centre, Janry Varnel et Cilette Faust.

Des créations d'Elisa Forster à découvrir à Montana

On peut actuellement découvrir à la galerie d'art Annie à Montana-Crans de petites œuvres signées Elisa Forster.

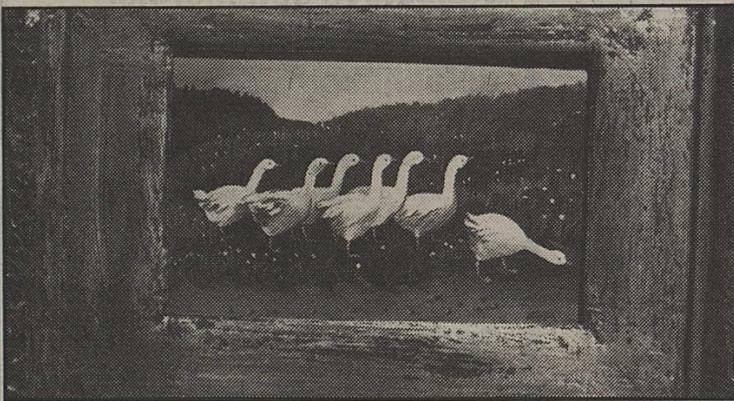
Cette artiste, établie à Zurich, choisit comme thème de ses créations maints sujets champêtres.

Un troupeau d'oies dans la cour d'une ferme, des fruits, des fleurs, quel-

ques poules...

Se présentant sous forme de petites toiles, les œuvres d'Elisa Forster s'avèrent toutes de finesse. Avec une patience infinie, la femme trace ses traits, pose ses couleurs...

Il en résulte un fini des plus agréables.



Une des créations d'Elisa Forster.

Congrès national des Jeunes Chambres économiques

Le week-end dernier, dans le fief de l'OLM du Jorat, se tenait le congrès national de la Jeune Chambre économique de Suisse. Ce rendez-vous constitue indéniablement le point culminant de l'année, puisqu'il permet aux Jaycees de notre pays de tirer un bilan de l'exercice écoulé et de choisir un programme et les responsables pour l'année à venir.

Dans la plaquette éditée en cette occasion, le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz donne une définition élogieuse de cette association en affirmant que : « Les Jeunes Chambres économiques sont un antidote efficace contre l'indifférence, la routine, les idées toutes faites et l'esprit grégaire. On y est inquiet des problèmes du pays. On y a l'esprit critique, mais tout de même constructif. On y est curieux d'idées nouvelles, sans illusions sur les lendemains qui chantent. On s'y forge sa conception

personnelle, sans réciter des mots d'ordres. »

De tels propos répondent - s'il le fallait encore - aux colporteurs de qualificatifs désuets visant à présenter une Jeune Chambre économique comme un lieu de rencontre pour des cadres prétentieux poursuivant des objectifs mystérieux.

Au cours de ce congrès national, la Jeune Chambre économique de Sierre fut à l'honneur, puisque les délégués primèrent une étude présentée dans le cadre du thème européen 1978 : « La libre entreprise pour un avenir meilleur » et intitulée « Paix du travail ». Ce rapport est l'œuvre d'une commission présidée par M. René-Pierre Antille et composée de M^{mes} Danielle Anthenien et de MM. Jean-Marc Blanc, Paul Gourguiner, Fernand Emery, Arnaud Tavelli et Olivier Zwissig.

D'autre part, au cours de cette même assemblée, M. Jean-Pierre Guidoux fut désigné au poste de conseiller juridique de la JCE de Suisse.

Ces attributions attestent de l'activité débordante que manifeste l'OLM siérois, présidée avec distinction par M^{me} Béatrice Zufferey, et qui compte soixante-trois membres actifs.

Prix et distinction pour l'OLM de Sierre

Brisolée de la section valaisanne du TCS

Comme chaque année, la section valaisanne du TCS organise une brisolée qui aura lieu

dimanche 22 octobre

dès 15 heures, dans la grande salle de la Coopérative, à Leytron

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.10 et Fr. 7.10. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules **CARTER**

Sur le Haut-Plateau: un concours de dessin pour une candidature

Mardi, en fin d'après-midi, avait lieu au centre scolaire de Montana-Crans, la distribution des prix marquant le concours de dessins organisé avec la collaboration du ski-club de l'endroit.

La station présentera l'an prochain sa candidature officielle pour les championnats mondiaux de ski alpin de la FIS.

Afin de créer des motifs pour les insignes officiels et autocollants, un concours de dessin a été proposé à quel-

que 150 élèves du Haut-Plateau.

Mardi, M. Hubert Bonvin, du ski-club, M^{me} Gaulé, secrétaire, M. Vital Renggli, directeur de l'Office du tourisme de Montana-Crans, et M. Prosper Bagnoud, président de la commission scolaire, procédaient à la remise des prix, pour une valeur totale de plus de 2000 francs.

Le palmarès se présente comme suit: 1. François Meunier, 15 ans; 2. Myriam Barras, 14 ans; 3. Paolo Bevilacqua, 14 ans; 4. Michel Rey, 15 ans.



Gagnants et responsables du concours mardi en fin d'après-midi au Centre scolaire du Haut-Plateau.

Tribunal de Sierre Jugements

SIERRE. - Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre se réunissait lundi, ayant plusieurs affaires à traiter.

Les jugements sont aujourd'hui connus :

Un ancien agent de la police municipale de Sierre a été reconnu coupable d'abus de confiance qualifié de faux. Les juges l'ont condamné à une peine de sept mois de prison. Le sursis lui a été accordé avec délai d'épreuve durant deux ans. Durant 24 mois également, l'homme ne pourra endosser une charge officielle.

Reconnu coupable de déplacement de borne, un second accusé a été condamné à 45 jours de prison avec sursis durant deux ans.

Trois mois de prison avec sursis durant deux ans sanctionnent les agissements d'un troisième inculpé, reconnu coupable d'abus de confiance, de violation de la loi sur l'AVS, et d'inobservation des prescriptions légales sur la comptabilité.

LE CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE DE SIERRE

Une activité permanente

Nous avons récemment annoncé la décision prise par les responsables du Centre de préparation au mariage de Sierre de créer un point de rencontre permanent.

Ainsi, tous les vendredis dès 20 heures, dans l'aile ouest de l'hôtel de ville de la cité du soleil, les fiancés qui le souhaitent peuvent débattre d'un sujet merveilleux : leur mariage.

Mais qui sont ceux qui ont choisi d'animer ce centre et où peut-on les contacter ?

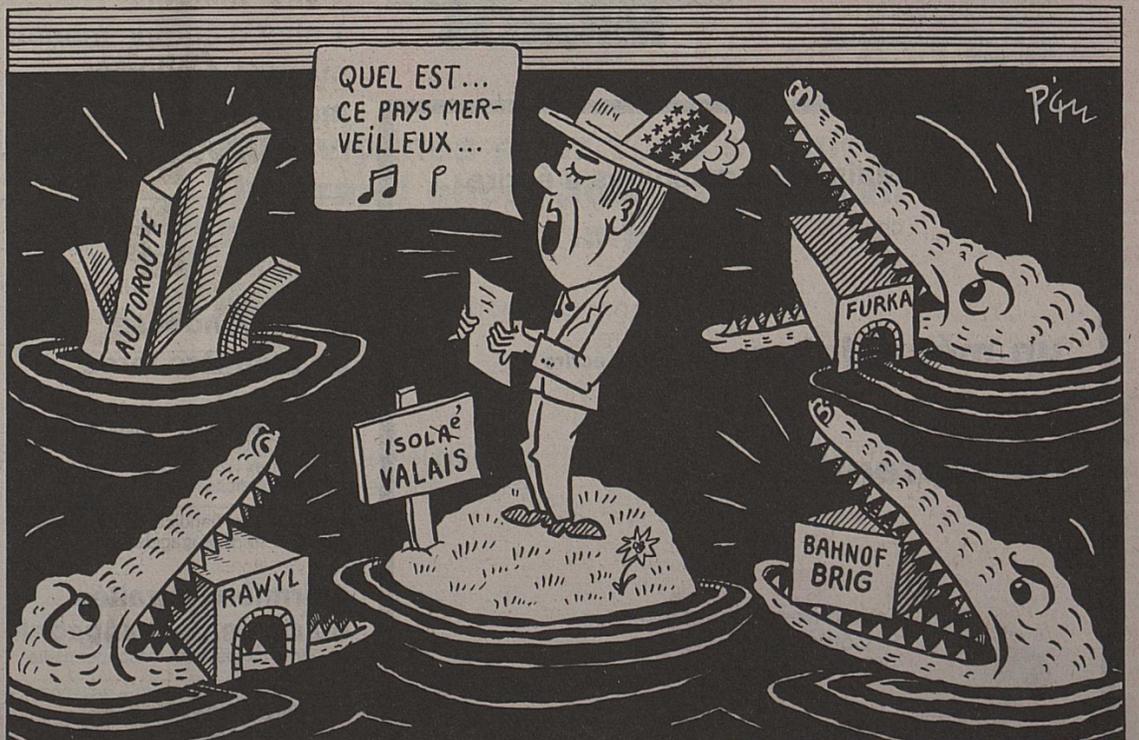
- L'équipe de foyers :
- Françoise et Raymond Beaud, Sierre (55 44 33) ;
 - Philomène et Gérald Devanthery, Réchy (55 71 45) ;
 - Marie-Claire et André Duverney, Chelin (58 14 26) ;
 - Fabienne et Simon Favre, Venthône (55 45 93) ;
 - Michèle et François Genoud, Chipis (55 12 10).

Le prêtre : abbé Luc Devanthery, Basse-Nendaz, 88 22 50.



Une affiche bien étudiée pour le Centre de préparation au mariage de Sierre.

L'ACTUALITÉ VUE PAR PEN

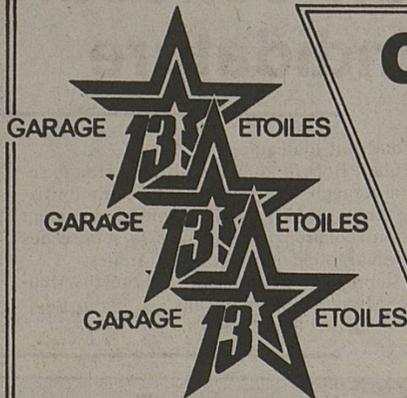


OCCASIONS

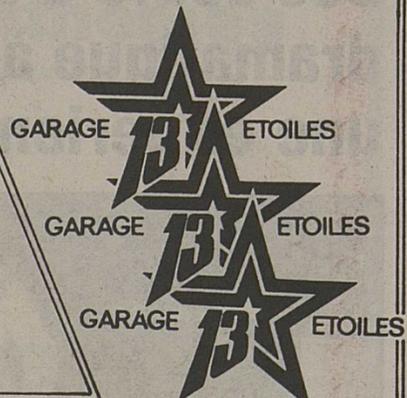
Grande vente de voitures d'occasion

Voitures de toutes marques Expertisées

Service de vente: Tél. 027 / 36 23 15 - 63 12 01



REVERBERI SA



REVERBERI SA

Châteauneuf - Conthey

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

MBB Morandi

Briqueteries, tuileries, produits en béton cherche un

représentant

Rayon d'activité: canton du Valais en Valais
 Domicile: vente et conseils auprès des maîtres d'ouvrage, architectes, ingénieurs et entrepreneurs de maçonnerie, de gypserie et de couverture
 Activité: excellent contact avec la clientèle, dynamisme, initiative, connaissance du secteur du bâtiment, être de langue maternelle française et s'exprimer avec aisance en allemand
 Exigences: Poste de confiance, dans une ambiance agréable, avantages sociaux, frais, voiture

Offre manuscrite avec photo et documents usuels à Morandi Frères SA, avenue du Grammont 7, 1007 Lausanne.

22-7368

Café National cherche

jeune fille
 comme **sommelière**
 débutante acceptée

Tél. 025 / 4 25 03

Café de la Place à Chalais
 cherche pour début novembre ou date à convenir

une sommelière
 Débutante acceptée

Tél. 027 / 55 01 64 36-30653

Garage de Sion
 cherche

employée de bureau

à temps partiel (1 à 2 après-midi par semaine), ayant si possible travaillé dans la branche

Faire offres sous chiffre avec prétentions de salaire à P 36-900706 à Publicitas SA, 1951 Sion

Nous cherchons

concierge

pour immeuble à l'avenue Max-Hubert. Pour tous renseignements s'adresser à régie René Antille route de Sion, Sierre
 Tél. 027 / 55 88 33

Pour saison hiver

couple 28 ans, sérieux travailleur. Homme tous permis, femme expérience hôtellerie, cherche emploi, bar, snack, restaurant, office, chambres ou autres.
 Ecrire: M. Rebourg A. Chemin Saint-Gervais 84800 Isle s/Sorgue

Est-ce une place pour vous?

Nous cherchons, pour date à convenir, sur la place de Sion

couturière-retoucheuse pour confection dames

- qui sait organiser son atelier
 - qui aime son travail bien fait
 - qui a du plaisir à conseiller une clientèle exigeante

Si vous pensez remplir ces conditions, nous pouvons vous offrir cette place bien rémunérée avec des prestations sociales modernes.

Ecrire sous chiffre P 36-900707 à Publicitas, 1951 Sion. Discretion assurée.

On cherche

1 chef mineur
1 chef d'équipe maçon
maçons qualifiés
manœuvres

Entreprise Etrasa Martigny
 Tél. 026 / 2 25 05 ou 2 13 96 *36-401005

Magasin de confection à Sion
 engage, pour tout de suite ou à convenir

jeune vendeuse de première force

Si vous désirez faire partie d'une équipe sympathique, faites vos offres sous chiffre P 36-900700 à Publicitas, 1951 Sion.

Dame seule handicapée, nécessitant quelques soins, engagerait

infirmière retraitée
ou dame de compagnie
 ou personne pouvant s'occuper d'elle

Offres par écrit sous chiffre 36-100703 à Publicitas, 1870 Monthey ou tél. 025 / 4 13 29

Atelier de confection à Martigny cherche

repasseuse

pouvant aider à l'atelier

Tél. 026 / 2 67 77 *36-401003

Cherchons

sommelière

débutante acceptée
 Bon salaire
 Congés réguliers
 Entrée tout de suite ou à convenir

Hôtel Relais des Alpes 1880 Bex

Tél. 025 / 5 23 62 36-30652

Cherche

place comme chef de service ou maître d'hôtel

Sion ou environs
 Entrée date à convenir

Ecrire sous chiffre P 36-302593 à Publicitas, 1951 Sion

Café-relais des mayens à Veysonnaz
 cherche pour tout de suite

sommelière

Bon gain assuré

Tél. 027 / 22 43 42 *36-302592

Serruriers

Entrée immédiate ou à convenir

Jean Fournier constructions métalliques, serrurerie 1032 Romanel-Lausanne

Tél. 021 / 35 06 63

Serveuse

expérimentée connaissant les 2 services, cherche place pour saison, libre 4 décembre ou date à convenir

Ecrire sous chiffre PS 358 346 à Publicitas 1002 Lausanne ou tél. 021 / 71 36 06 de 13 h. 30 à 14 h.

Ouvrier peintre en voitures diplômé

cherche place

pour 2 mois dans la branche

Tél. 027 / 36 10 70 *36-302600

Cherchons

serveuse

connaissant les deux services

Hôtel Dent-du-Midi Saint-Maurice
 Tél. 025 / 3 62 09 36-30704

Nous cherchons pour la période avant les fêtes de fin d'année

conseillères - vendeuses

pour nos jeux éducatifs F. Nathan

Eventuellement à temps partiel (après-midi)
 Faire offre en indiquant votre numéro de téléphone sous chiffre 93-30830 aux Annonces Suisses SA ASSA, 3, rue du Vieux-Billard, 1211 Genève 4

Importante maison de Suisse romande engagerait pour le canton du Valais

un représentant

- Situation stable et d'avenir
 - Prestations sociales, gains très élevés
 - Voitures neuves à disposition
 - Entrée immédiate, même débutants.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner aux Etablissements R.M.J. Matile, route de Lausanne 333 1293 Bellevue - Tél. 022 / 74 13 37 ou 74 11 56, jusqu'au 20 octobre 1978 à 18 h.

Le garage Kaspar SA - Agent Ford

engage pour son département magasin, doté d'installation moderne (ordinateur)

1 employé commercial pour la vente de pièces détachées

Nous offrons:

- place stable et salaire en rapport avec capacité,
 - avantages sociaux,
 - entrée immédiate ou à convenir

Un candidat bilingue (français-allemand) aurait la préférence

Faire offre manuscrite à:

Kaspar SA, rue du Tunnel 20 1950 Sion

36-2849

Universitaire

licencié ès sciences politiques possédant le brevet d'instituteur vaudois, cherche poste dans l'enseignement privé ou public primaire ou secondaire en montagne

Ecrire sous chiffre K 330964, 18 à Publicitas, 1211 Genève 3

Cherche

peintres et tôliers qualifiés

Carrosserie Jeanpierre, Bex
 Tél. 025 / 5 11 19

innovation

MARTIGNY

Nous cherchons pour date à convenir

1 vendeuse en parfumerie qualifiée
1 vendeur meuble qualifié

Nous offrons tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae à la direction.

36-3100

Nous engageons **vendeuse**

à plein temps.

Semaine de 5 jours
 Connaissance de la branche n'est pas exigée
 Entrée date à convenir

Tichelli's

Chaussures 1950 Sion

Rue de Lausanne 9
 Tél. 027 / 22 11 53

36-6806

Nous cherchons pour début décembre, éventuellement janvier

secrétaire qualifiée

de langue maternelle française avec connaissances d'allemand

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres manuscrites à:
SA Conrad Zschokke
 rue du Chanoine-Berchtold 2
 1951 Sion

36-8202

L'Ecole-Club Migros engage encore des personnes intéressées à

l'enseignement

à des adultes, une à deux fois par semaine,

- de l'anglais à Martigny
 - du français à Sierre

enseignement en groupe à l'aide de la méthode audio-active M-Lingua et avec appui permanent des conseillers pédagogiques

- de l'accordéon à Martigny

enseignement en petit groupe devant amener à une bonne connaissance et bonne pratique de l'accordéon



Tél. 026 / 2 10 31

36-4630

Maison de machines à écrire

cherche

un mécanicien machines à écrire

un apprenti machines à écrire

Faire offres au bureau-service
 R. Göttier, Sierre
 Tél. 027 / 55 17 74

36-2640



Fromage à raclette

du pays, Frival

kilo **10.90**

Fendant

Les Merlettes, de Vétroz

litre **5.90**

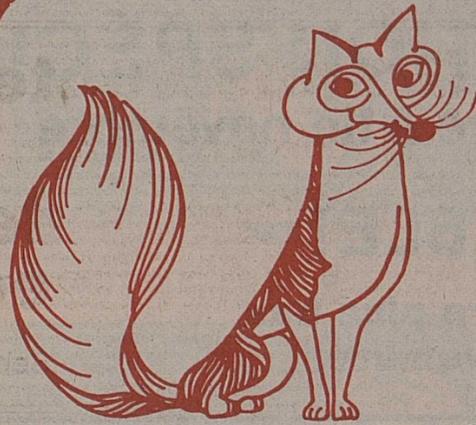
Salami Bilta

pièce env. 400 g

5.-

DISCOUNT COMBI

la Source



Café Oro

Usego, en grains

250 g **3.95**

Café Bramil

Usego, en grains

250 g **3.20**

Café Sera

sans caféine
Usego, en grains

250 g **3.95**

DISCOUNT COMBI

la Source

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
Mini 1000
Clubmann, expertisée
Fr. 2500.-
Tél. 027/23 47 07
*36-302589

A vendre de particulier, expertisée
Alfetta 1,8 l
mod 78, 30 000 km, blanche
Fr. 12 900.- y compris pneus neige neufs
Tél. 021/61 62 33
le soir dès 19 h.

A vendre
Renault 16 TL
Modèle 1971
Très bon état
Tél. 025/4 28 45

Vends superbe
VW 1300 L
1973, en parfait état, équipement d'hiver complet, expertisée
Prix à discuter
Tél. 021/24 64 73
dès 17 h. 30

A vendre
Ford 17 M Commerciale
Expertisée
Fr. 2600.-
Tél. 025/2 32 82
le soir 36-30644

A vendre
Ford Cortina 2000 GT
mod. 71, 80 000 km
Prix à discuter
Tél. 027/22 88 66
*36-302602

A vendre
jeep Willys
mod. 65, 12 volts complètement révisée, expertisée.
Fr. 9200.-
Tél. 027/86 36 03
86 44 60
36-30389

A vendre
Mazda 929 Coupé
Mod. 78, 14 000 km
Très belle voiture
Prix à discuter
Eventuellement échange ou crédit
Tél. 027/55 10 53
55 86 86
36-30299

A vendre
Simca Rallye II
1974
Avec accessoires
Non expertisée
Fr. 1700.-
Tél. 027/55 78 02
dès 18 heures
36-30658

Je cherche
2 CV 6 ou Dyane
modèle récent
Tél. 027/31 15 90
*36-302604

A vendre
Opel Rekord 1900 S
modèle 1974, dernière expertise le 16.8.
à céder à Fr. 6000.-
Tél. 025/7 45 16



N'abandonnez pas, mais mettez une annonce dans le « NF »

Contremaître-maçon
cherche **emploi**
Centre du Valais, comme chef d'équipe ou ébéniste, maçon
Avec responsabilités
Ecrire sous chiffre P 36-30647 à Publicitas, 1951 Sion

Vos annonces :
027/21 21 11

L'industrie graphique enrichit votre vie.



Chaque jour

38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs
vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

RENKO-SPORTS

PLACE CENTRALE MARTIGNY

C'est en plus le vêtement sport chic

Magnifique collection manteaux dames (René Dan - Cyclône - Daniel Hechter)
Coordonnées G. Rech
Ensembles Daniel Hechter
Ensembles Jacques Esterel (égal. grandes tailles)
Peaux lainées
Pulls Vitos
Et nos manteaux poil de chameau J.-P. Sport (grandes tailles)

**Huit vitrines pour vous séduire
Un grand choix pour vous servir
Un coup d'œil s'impose!**

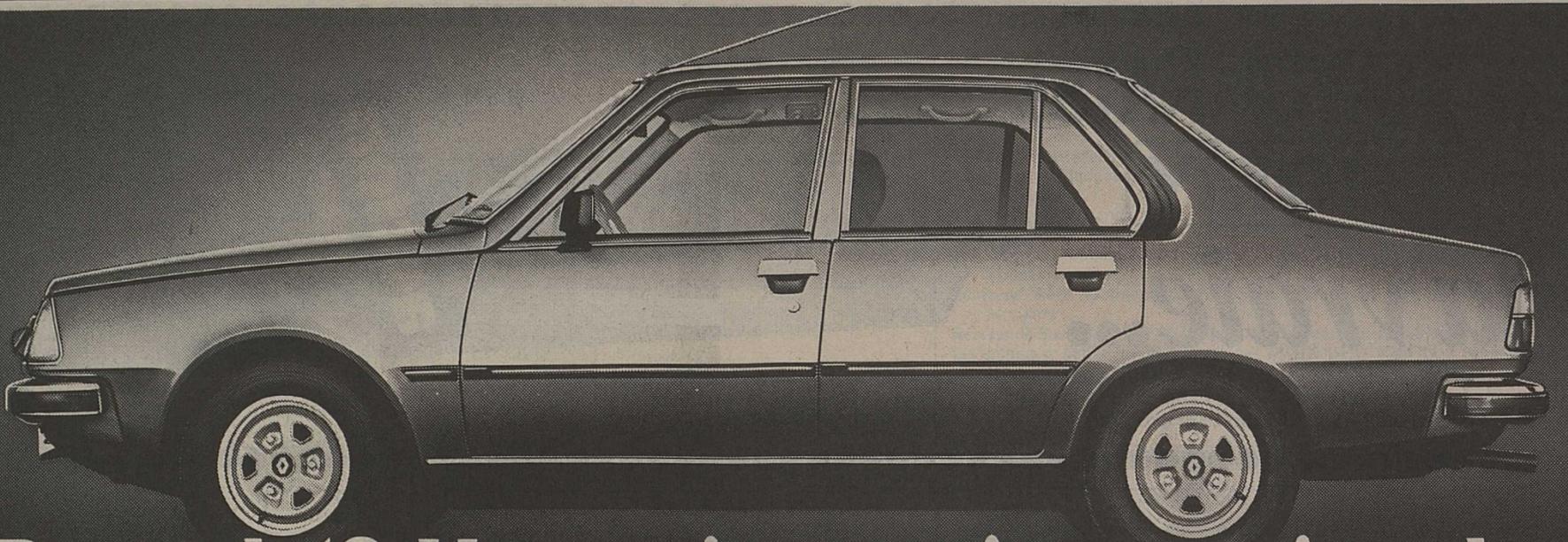
Pantalons Lasserre hommes: confort qualité

Mc Gregor
Fusalp
Ellesse
Chemises Daniel Hechter
Costumes velours côtelé

Et notre grand choix de blousons G. Rech et D. Hechter

le spécialiste **S** du sportif

le spécialiste **S** du sportif



Renault 18. Une exigence internationale.

La conception automobile a changé. Partout dans le monde, les exigences plus poussées en matière d'esthétique, performance, sécurité, confort et équipement requièrent des solutions nouvelles. Pour satisfaire ces impératifs, Renault a conçu la Renault 18: une exigence internationale:

1. La forme: La Renault 18 se signale par une élégance fonctionnelle. Sa ligne aérodynamique d'un styling réussi la rend à la fois silencieuse et économique.

2. La performance: Deux moteurs fougueux, au choix. 1,4 litres développant 64 ch (TL et GTL) ou 1,65 litres développant 79 ch (TS et GTS). Des réserves de puissance assurant une conduite souple, alerte et sportive.

3. La sécurité: Traction avant nerveuse, la Renault 18 fait valoir une tenue de route qui, même à vive allure, lui permet de maintenir sa trajectoire. Son habitacle a été soumis à des tests rigoureux pour offrir une résistance optimale aux

chocs. Font de plus partie de l'équipement de série: des appuie-tête réglables et des ceintures de sécurité à enrouleur.

4. Le confort: Un essai vous en dira plus long que mille mots: des fauteuils anatomiques épousant la forme du corps et en accord avec la suspension assurent un confort optimal et une conduite détendue. Ainsi, même les longs trajets deviennent un vrai plaisir.

5. L'équipement: La version TL (64 ch) offre, à elle seule, un équipement très complet sortant de l'ordinaire. Les modèles Renault 18 GTL et TS sont dotés d'une gamme d'accessoires encore plus riche et la GTS (79 ch) prestigieuse comble tous les souhaits: 5 vitesses, lève-vitres électrique à l'avant, condamnation électromagnétique des 4 portes, lave-phares, rétroviseur réglable de l'intérieur, etc. En option: boîte de vitesses automatique (pour GTL, TS et GTS), vitres teintées et toit ouvrant.

Quatre versions, 64 ou 79 ch

RENAULT 18 TL FR. 12'950.-, RENAULT 18 GTL FR. 13'950.-, RENAULT 18 TS FR. 13'950.-, RENAULT 18 GTS FR. 14'950.-



Renault 18

La meilleure solution.

1 AN DE GARANTIE, KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ. 5 ANS DE GARANTIE ANTI-ROUILLE RENAULT. RENAULT PRECONISE elf

VALAYSPORT

VALSPORT SA

Rue Pottier 7 - 1870 Monthey
☎ 025/4 64 63

Nos offres pour la saison 78/79

Ski compacts (exemple de nos prix):

				Notre prix
Roy Hot Dog 77/78	Fr. 389.-	avec Salomon 222	Fr. 73.-	Fr. 369.-
Roy Hot Dog 77/78	Fr. 389.-	avec Salomon 626 + Stopper	Fr. 127.-	Fr. 389.-

Skis intermédiaires (exemple de nos prix):

Fischer Cut 70 Azur 77/78	Fr. 248.-	avec Marker Swissline	Fr. 185.-	Fr. 359.-
Fischer Cut 70 Azur 77/78	Fr. 248.-	avec Salomon 222	Fr. 73.-	Fr. 298.-

Skis de randonnée (exemple de nos prix):

Fischer Futura Boss 77/78	Fr. 480.-	avec Marker Iser	Fr. 260.-	Fr. 599.-
Fischer Futura Boss 77/78	Fr. 480.-	avec fixation Interalp	Fr. 209.-	Fr. 498.-

Skis compétition (exemple de nos prix):

Fischer C 4 Competition 77/78	Fr. 530.-	avec Salomon 727	Fr. 187.-	Fr. 599.-
Kastle X 11 77/78	Fr. 398.-	avec Look N 77	Fr. 198.-	Fr. 478.-

En stock:	skis	
		- Roy - Fischer - Schwendener - Dynastar - Kastle - Blizzard - Attenhofer - Spalding - Elan (autres marques sur commande)
	fixations	- Salomon - Look - Marker - Ess - Burt - Spademan - Vinersa - Silvretta - Interalp
	souliers de skis	- Kastinger - Dynafit - Lange - Caber - Hanwag - San Marco Notre hit: Kastinger Golden K 77/78 Fr. 249.- Fr. 169.- (chaussons cuir)
	habillement	- Kispo - Brunex - Trainings de fond Nabholz - Merbosio - Kopa

Set enfant skis et fixations de qualité dès Fr. 139.-

Avec chaque achat d'une paire de skis de l'année nous vous offrons un bon pour un aiguisage et une réparation de semelles.

Pensez au service après vente, achetez chez Valaysport, un magasin spécialisé

121

Gudrun Pausewang



L'ENLEVEMENT DE DONA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

— Quel miracle? demanda Lollo, de plus en plus excédé.

— La Madone aura pleuré.

— C'est ce que font toutes les Madones miraculeuses. Non! Il faudrait quelque chose d'inédit, de stupéfiant.

— Une auréole est alors descendue sur la tête du chien, qui s'est mis à rayonner de partout!

— On ne pourra jamais le prouver. De plus, elle sera en droit de demander qu'on le déterre, car nous l'aurions enseveli immédiatement à cause de la chaleur, n'est-ce pas? Seulement voilà, arrivés à ce point nous sommes baisés, car nous ne pourrions jamais lui présenter ce cadavre.

— Au contraire! s'écria le Poète. La disparition du cadavre du chien, c'est le miracle final! La Madone miraculeuse l'a emmené elle-même au ciel.

Lollo demeurait sceptique:

— Et elle avalera tout ça?

— Mon cher, tout dépend désormais de toi. Quand on s'appelle le père Giovanni, de Rome, on doit pouvoir faire croire aux histoires qu'on raconte.

— Je serais d'avis de changer: que diriez-vous d'un père Giulio, de Milan? soupira Lollo.

Teotocópoulos se récria:

— Non, non! ce doit être le même saint homme, le père Giovanni, de Rome. Elle est habituée à toi, elle t'aime bien, elle a confiance en toi.

— C'est bon! Va chercher ta Madone. Qu'elle soit bien sale, surtout, sauf sous les yeux, puisqu'elle a pleuré. Et enveloppe-la dans du papier blanc.

— Dans un linge, corrigea Teotocópoulos en se mettant immédiatement au travail. Du papier ferait trop ordinaire.

Une porte s'ouvrit. Le mulâtre apparut dans le vestibule, traînant les pieds.

— Enfin Malabar! s'écria le Poète.

Et s'adressant à lui:

— ... Alors, et le doigt?

Le mulâtre secoua tristement la tête:

— Aujourd'hui, ils n'ont enterré que des gosses.

— Il faut donc essayer l'autre cimetière.

(A suivre)

La MAYONNAISE THOMY la vraie...

en trois sortes différentes: «à la française», classique et pour tous les goûts, «au citron» pour l'amateur de poisson, ou «piquante», à la fois corsée et exotique.



Les mayonnaises THOMY, en tubes pratiques pour la table et en bocaux économiques pour la cuisine.

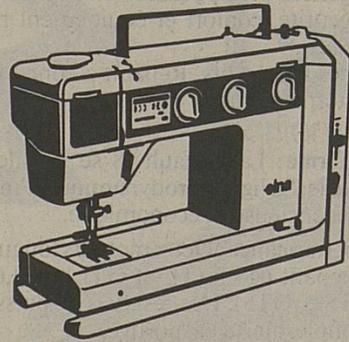
Pour les neuf heures
au dessert
pour les quatre heures



Cox's Orange
Kidd's Orange
Jonathan
Golden Delicious
Boskoop
Idared

Pommes tout frais cueillies:
particulièrement avantageuses en ce moment.

Elna SP air electronic



pour
Fr. 1295.-
déjà!

Aigle: Société romande d'électricité, tél. 025/231 13. **Sierre:** Radiomoderne Télévision SA, avenue du Général-Guisan 29, tél. 027/55 1227. **Sion:** Elna SA, avenue du Midi 8, tél. 027/22 71 70. **Vouvry:** Société romande d'électricité, tél. 025/7 46 12



LE SPRINTER

Notre voiture de service est équipée d'un radiotéléphone. Donc, s'il arrive à votre brûleur de faire des siennes, un coup de téléphone suffit et déjà un de nos monteurs est sur les lieux et veille à ce que vous ne geliez pas.

Nous menons les choses aussi rondement que cela chez nous. Demandez à votre installateur en chauffage!

50 ANS

ELCO

Depuis 50 ans tout feu tout flamme

ELCO Brûleurs à mazout et à gaz S.A
14, rue Dancet, 1200 Genève, 022 29 25 06
100, av. de France, 1004 Lausanne, 021 36 27 27
Lerchenweg 2, 2500 Bienne 4, 032 41 53 95/41 53 83
2, rue des Sablons, 2000 Neuchâtel, 038 24 02 31
Rue Chaillet 8, 1700 Fribourg, 037 22 60 10/22 10 10
Maison Rouge 28, 3960 Sierre, 027 55 09 45

A vendre

1 transporter Aebi

avec pont et cabine fermée
Très peu utilisé

Prix Fr. 7000.-

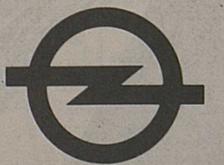
Rey Roger, Sierre
Tél. 027/55 04 64

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information

Important!

Des prix Opel jamais vus!

Vite, chez votre concessionnaire Opel.
Une surprise de taille vous attend!



Aigle Garage des Mosses; Martigny J.-J. Casanova; Sion Garage de l'Ouest

et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; Bex Garage J.-J. Chérix; Chesières Garage d'Orsay SA; Chippis Garage de Chippis; Fully Garage Carron; Leysin Garage Gassmann; St-Maurice Pierre Addiks; Veyras-sur-Sierre Autoval SA; Villeneuve Garage du Simplon.

HIER SUR LE PETIT ECRAN

Des préjugés généralement défavorables sur les émissions de variétés devaient s'avérer infondés, hier soir, devant la qualité que nous offrait le plateau de Mosaïque. Une Véronique Sanson qu'il n'est plus désormais nécessaire de présenter, nous charma par sa sensibilité et son enthousiasme communautifs. Son passage outre-Atlantique ne l'a, apparemment, guère changée. Un fait que l'on ne saurait déplorer, bien au contraire.

Une émission de la série Dimensions, revue de la science, prenait le relais nous permettant de nous familiariser avec les progrès accomplis dans l'aéronautique. Lorsque l'on songe aux temps héroïques où le bois, la toile et les bouts de ficelle représentaient les matériaux de base d'un avion, à l'époque où également les frères Wright, le 14 décembre 1903, réussissaient le premier vol guidé dans un aéronef propulsé par moteur et ce sur une distance de 70 mètres, les progrès réalisés en 1975 deviennent gigantesques. Le vol 352 Zurich-Athènes que nous avons suivi hier soir en est un exemple frappant. Pouvant franchir 9600 km sans escale à quelque 900 km/h avec 270 à 345 passagers à bord et pesant 250 tonnes au décollage, il y a de quoi rêver, lorsqu'on se représente l'aventure d'un DC-2, il y a plus

de quarante ans, pouvant atteindre 160 km/h avec 40 passagers seulement à son bord. Heureusement, l'époque où les pilotes volaient à vue, c'est-à-dire en dessous des nuages, est révolue.

Aujourd'hui, une véritable centrale électronique fournit toutes les données essentielles au bon déroulement d'un vol, allant même jusqu'à se substituer au pilote durant certaines phases du vol. En cas de brouillard, un guidage électronique permet un atterrissage sans visibilité à 200 mètres. A 180 km/h et à 6 mètres d'altitude, le pilote peut encore, une seconde avant de toucher le sol, décider s'il atterrira ou s'il poussera le bouton interrompant cette procédure. Et pourtant, l'on ne saurait s'arrêter sur ce chemin de la technologie.

Avec Concorde, l'ère du supersonique s'annonce et si, en l'an 2000, le volume du transport aérien quadruplait, les constructeurs d'avions désirent respecter certains critères, telles la rentabilité, l'économie et la protection de l'environnement. Mais devant les progrès constants de cette technologie n'est-on pas en droit de se demander si cette dernière ne va pas déshumaniser l'aviation et remettre en cause le rôle de l'homme ?

Certains affirment que la présence de deux hommes dans un cockpit s'avère absolument nécessaire pour les contrôles d'usage. Une tâche sans doute compliquée parce que requérant de nombreuses connaissances techniques, mais nous ne pouvons nous empêcher de songer à ces pionniers qui dans leurs drôles de machines, faisaient preuve de beaucoup de témérité et de courage face aux innombrables dangers qu'ils affrontaient. Aujourd'hui, cette fièvre s'est éteinte avec la complète sécurité qu'offre l'aviation moderne. (M)

Sion

Motocycliste blessé

SION. - Hier, vers 16 heures, M. Vincenzo Caolo, né en 1950, domicilié à Sion, circulait au volant de sa voiture sur la rue du Petit-Chasseur, à Sion. Au moment où il bifurqua à la rue des Amandiers, il entra en collision avec le motocycle piloté par M. Alfred Mabillard, né en 1915, domicilié à Arbaz. Suit à cette collision, M. Mabillard fut blessé et hospitalisé.

Gampinen

Piéton blessé

GAMPINEN. - Hier, vers 17 h. 35, M. Cyrille Pollinger, né en 1927, domicilié à Naters, circulait au volant de sa voiture sur la route secondaire de Gampinen en direction de La Souste. A la sortie de Gampinen, son véhicule heurta et renversa M. Kilian Werlen, âgé de 17 ans, domicilié à Gampinen, qui traversait la chaussée. Blessé, M. Werlen fut hospitalisé.



Monsieur Auguste CACHAT, à Bouveret ;
Madame et Monsieur Gérard TAUSS-CACHAT et leur fille Monique, à Villeneuve ;
Madame et Monsieur Jean-Marc SCHONBUCHER-CACHAT et leur fille Marie-Claude, à Bouveret ;
Les enfants de feu Marie ROCH-BIFFIGER, à Bouveret et Genève ;
Monsieur et Madame Hermann BIFFIGER-CURDY, à Bouveret ;
Monsieur Alexandre BIFFIGER, à Monthey ;
Madame Rosa BUSSIEN-BIFFIGER et ses enfants, à Bouveret ;
Monsieur et Madame Marcel CACHAT-MAGNIN et leurs enfants, à Monthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées CACHAT, BIFFIGER, CHANTON, BUSSIEN, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Emma CACHAT

née BIFFIGER

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, enlevée à leur tendre affection le mercredi 18 octobre 1978, à l'âge de 78 ans, munie des derniers sacrements.

L'ensevelissement aura lieu à Bouveret, le vendredi 20 octobre 1978, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Le Bouveret.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Julia DEFOREL-DESPOND, à Vuadens ;
Madame et Monsieur Henri GENDRE-DEFOREL et leurs enfants, à Chénens ;
Madame et Monsieur Roland SUDAN-DEFOREL et leurs enfants, à Genève ;
Madame Lily DEFOREL-GRAND et ses enfants, à Crans-sur-Sierre ;
Monsieur et Madame Fernand DEFOREL-NAGEL et leurs enfants, à Crans ;
Madame et Monsieur Gaston REMY-DEFOREL et leurs enfants, à Charmey ;
Monsieur Félix DEFOREL, à Vuadens ;
font part du décès de

Monsieur Joseph DEFOREL

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, survenu à l'hôpital de Riaz, dans sa 78^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Vuadens, le vendredi 20 octobre 1978, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Cécilia de Lavey

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Camille BEYTRISON

père et beau-père de ses membres Martial et Marcel Beytrison.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Noble Jeu de Cible à Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Camille BEYTRISON

père de son membre fidèle Martial.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1936 de Saint-Léonard

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Camille BEYTRISON

père de leur contemporain Léonce.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Joseph BELLON d'ALFRED



20 octobre 1977 - 20 octobre 1978

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Troistorrens, le samedi 21 octobre 1978, à 8 h. 30.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Cécile-Marie MAYOR-SAUTHIER

dite Jeanne

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci particulier au révérend prêtre Delaloye de Vétroz, au révérend abbé Martenet du Sacré-Cœur à Sion, à l'entreprise et aux ouvriers Züblin, à la maison Küchler, à l'entreprise Jean-Pierre Théodoloz, ainsi qu'aux familles du bâtiment Espace D.

Sion, octobre 1978.



Madame veuve Marie BEYTRISON-PANNATIER, à Saint-Léonard ;
Monsieur et Madame Léonce BEYTRISON-MABILLARD et leurs enfants, à Uvrier ;
Monsieur et Madame Martial BEYTRISON-CHAPERON et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Arsène BEYTRISON-QUARROZ et leurs enfants, à Thonex-Genève ;
Révérend Père Victorien BEYTRISON, aumônier au Sanatorium valaisan à Montana ;
Révérende Sœur Candide BEYTRISON, religieuse hospitalière, à Sion ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean MOIX-BEYTRISON, à Bramois ;
Monsieur et Madame Maurice BEYTRISON-ZERMATTEN, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice ;
Madame et Monsieur Louis VOIDE-BEYTRISON, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Martin ;
Monsieur Henri VUISSOZ-BEYTRISON, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Martin ;
Monsieur et Madame Adrien BEYTRISON-MAYOR, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Angelin BEYTRISON-VUISSOZ et leurs enfants, à Saint-Martin ;
Monsieur et Madame Alexis BEYTRISON-RAPPAZ et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Maurice PANNATIER-FOLLONIER, à Vernamiège ;
Monsieur et Madame Joseph PANNATIER-PANNATIER, leurs enfants et petits-enfants, à Vernamiège ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean-Baptiste MAYOR, à Saint-Martin ;
Monsieur Martin MAYOR-QUINODOZ, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Martin ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Camille BEYTRISON

retraité Alusuisse

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami, que Dieu a rappelé à Lui après une courte maladie, à l'âge de 72 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Saint-Léonard, le vendredi 20 octobre 1978, à 10 h. 30.

Le corps repose à la crypte de l'église de Saint-Léonard où la famille sera présente de 18 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de Charles Duc S.A. - Magro, à Sion

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Camille BEYTRISON

père de Léonce, leur fidèle et dévoué collaborateur, collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Roland GIDDEY-MONNAY, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Madame veuve Agnès ROSSIAUD-MONNAY, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Madame veuve Marcelle MONNAY, ses enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis MORISOD-MONNAY, en Valais et Vaud ;
Monsieur et Madame Jean ORTH et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Michel MARELLI et leurs enfants, à Genève ;
Les familles SAILLEN, BERRA, OGGIER, DUBOIS, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Arnold MONNAY

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, décédé dans sa 64^e année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Monthey, le samedi 21 octobre 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont.

Heures de visite : vendredi de 18 à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le conseil d'administration et le personnel de la compagnie Martigny-Châtelard

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert ROUILLER

beau-père de leur directeur, M. Alexis Coquoz.

Un groupe de «Jeunesse et sport» bloqué au-dessus de Mattmark

Grâce à la discipline de tous, l'action de sauvetage se termine heureusement

SAAS-GRUND. - Grâce à une discipline exemplaire, sous la conduite d'un guide de montagne expérimenté, une action de sauvetage s'est déroulée selon les plans établis, avec l'intervention de deux hélicoptères de l'armée stationnés à Rarogne.

Un groupe d'adolescents de «Jeunesse et Sports», venant de la vallée de Saas, avaient, avant le brusque changement de temps, établi un camp sous tentes dans la région de Mattmark. Ils étaient une dizaine, accompagnés par trois moniteurs, dont le guide Daniel Zurbriggen.

Les responsables avaient pris leurs précautions et avaient avec eux les clés d'un alpage, pour pouvoir s'y réfugier en cas de mauvais temps.

Dans la nuit de mardi à mercredi, des chutes de neige se sont produites.

Le groupe a alors replié le camp et s'est rendu à cette maison d'alpage, où il a pu s'abriter de manière convenable.

Entre-temps la couche de neige fraîche a atteint près de 50 cm, ce qui représentait un grand danger d'avalanche.

C'est dans ces conditions que les responsables du groupe ont été alertés par radio, en leur demandant vers midi de ne pas quitter leur abri. La communication n'a malheureusement pas passé, pour des difficultés techniques. Mais les moniteurs du groupe s'étaient parfaitement rendus compte de la situation et ils ont décidé, à juste titre, de ne pas quitter leur refuge.

A Saas-Almagell, on a également réagi de manière sensée, en demandant l'aide de l'armée. Hier après-midi,

vers 16 heures deux hélicoptères d'une unité faisant service à Rarogne ont pris l'air. Les appareils ont pris en charge le groupe, sans grandes difficultés. Les pilotes relèvent que cette opération s'est déroulée dans la discipline la plus parfaite, les jeunes sachant exactement comment ils devaient se comporter, grâce aux instructions données par le guide Daniel Zurbriggen et les deux autres moniteurs.

Il est évident que les parents ont dû subir quelques heures d'inquiétude. Mais tout s'est bien terminé. Et ce cas démontre bien qu'en montagne, le danger est considérablement réduit, si l'on ne lance pas des groupes dans la nature, sans préparation convenable, et si, surtout, les accompagnants sont expérimentés, connaissant le danger et sont en mesure de l'apprécier.

Nouvelle année académique à Lausanne 6000 étudiants dans 2 hautes écoles

LAUSANNE (ATS). - C'est lundi prochain, 23 octobre, que les cours reprendront à l'École polytechnique fédérale et à l'université de Lausanne. Quelque 4000 étudiants sont attendus à l'université vaudoise et 2000 à l'EPFL. Ce début de la nouvelle année académique est marqué par plusieurs manifestations, dont les premières se dérouleront vendredi déjà, notamment les traditionnelles journées d'accueil des nouveaux étudiants. Pour la première fois, l'EPFL recevra ceux-ci dans ses nouveaux locaux d'Ecublens. Ils seront près de 650 (une centaine de plus qu'en automne 1977) à être accueillis par le professeur Bernard Vittoz,

nouveau président de l'école. C'est également dans ses nouveaux bâtiments de Dorigny que le professeur Dominique Rivier, recteur, et les autorités de l'université de Lausanne recevront les nouveaux étudiants.

La plupart des facultés de l'université organisent en outre des séances d'ouverture des cours, dont le programme comprend généralement un rapport du doyen sur l'année académique, la distribution des prix de faculté et des conférences ou leçons inaugurales. Ces séances d'ouverture des cours sont prévues vendredi à la faculté des sciences, lundi aux écoles des hautes études commerciales et des sciences sociales et po-

litiques et aux facultés de droit et de théologie, et le 27 octobre à la faculté des lettres, qui célébrera le centenaire de la naissance de C.-F. Ramuz.

A l'EPFL, sur les 2000 étudiants que comptent les dix sections, 500 à 600 se rendront désormais dans les nouveaux laboratoires et salles d'enseignement d'Ecublens. Pour la première fois, une dizaine d'étudiants suivront les cours de la nouvelle section de microtechnique, sept autres suivant le premier cycle de cette spécialité à l'université de Neuchâtel. Des journées «portes ouvertes» seront organisées les 10 et 11 novembre à Ecublens.

Les vendanges dans le pays de Vaud

LAUSANNE (ATS). - Les vendanges vaudoises ont commencé cette semaine dans la région de la côte et se poursuivront prochainement à Lavaux, dans le Chablais et dans le nord du canton. Les sondages des moûts qui coulent des pressoirs annoncent une qualité nettement supérieure à celle du millésime 1977. L'amélioration moyenne est d'une dizaine de degrés Oechsle, pour dépasser déjà huitante degrés pour les rouges et septante pour les blancs, à la Côte. Cette amélioration est due à la fois au beau temps des dernières semaines et à la petite quantité de la récolte: environ 450 litres au «fossorier», ce qui représente un litre au mètre carré, quantité idéale pour atteindre

une très haute qualité. Le raisin est dans un état de santé remarquable.

Plus de six cents écoliers et écolières sont venus des cantons confédérés prêter main forte aux vigneron vaudois. Ces jeunes vendangeurs et vendangeuses, dont l'aide est très appréciée, viennent surtout des cantons alémaniques: Bâle-Campagne se montre particulièrement fidèle.

A l'occasion de la vendange, la Fédération des producteurs «Uvavins» a invité la presse, hier, à une journée d'information dans le vignoble de la Côte, où elle groupe plus de six cents vigneron en trois sociétés coopératives et cultivant quelque 450 hectares. «Uvavins» possède quatre caves,

dotées d'un équipement moderne, au cœur de la production, et une centrale de conditionnement, d'expédition et d'administration à Tolochenaz, près de Morges. Bientôt cinquante, «Uvavins» est la plus importante fédération de producteurs de vins vaudois.

Les prix n'ayant subi aucune modification durant les cinq dernières années, et les frais de production ayant augmenté, les producteurs ont décidé de revendiquer une hausse de vingt à trente centimes par litre, à la Côte, de trente centime pour le Chablais et de cinquante centimes à Lavaux. Une autre raison de cette requête est la très faible récolte de cette année.

Vers une nouvelle orientation de la politique de l'énergie?

Corrélativement aux efforts visant à une conception globale de la politique de l'énergie, le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie examine, dans son Rapport annuel 1977/78, si la Constitution fédérale ne devrait pas être complétée par un article sur l'énergie attribuant à la Confédération de nouvelles compétences en matière de production, d'approvisionnement et d'utilisation de l'énergie et, le cas échéant, comment cet article devrait être conçu. Jusqu'ici, la situation en matière de politique de l'énergie a été caractérisée par une organisation de l'approvisionnement reposant sur des initiatives privées répondant aux besoins d'une économie moderne de marché et correspondant à la structure fédéraliste de notre Etat. Ce système a fait ses preuves jusqu'ici.

Dans le secteur de l'énergie, il n'existait jusqu'ici de réglementations fédérales que pour certains cas particuliers tels que la législation sur les eaux et, s'appuyant sur elle, les dispositions, de nature coordonnatrice, se rapportant à l'énergie électrique, la législation sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, dont les éléments essentiels sont les mesures de sécurité et la loi sur les installations de transport par conduites. La recherche en matière d'énergie est encouragée par la Confédération, qui la dote d'un montant annuel de presque 70 millions de francs en vertu de l'article constitutionnel sur la recherche. En outre, la création du Fonds national pour la recherche énergétique (FRE) par les organisations de l'économie du pétrole, de l'électricité et du charbon a engendré un potentiel permettant de promouvoir des projets de recherche et

de développement pour un montant d'au moins 12 millions de francs par an. Si des problèmes relatifs à l'approvisionnement du pays en énergie devaient surgir, ils pourraient être résolus grâce au nouvel article constitutionnel sur l'approvisionnement du pays qui est actuellement en préparation. La lutte pour l'adoption d'un article sur l'énergie va donc surtout s'achopper aux mesures propres à économiser l'énergie et à substituer au pétrole d'autres sources d'énergie. Les partisans d'un tel article estiment que l'offre du producteur et fournisseur d'énergie doit être dirigée d'en haut conformément aux objectifs visés et que, du côté de la demande, le comportement des consommateurs doit être influencé.

Comme le souligne le Vorort dans son dernier rapport annuel, les milieux de tendance libérale objecteront certainement que les mesures d'économie et de substitution d'énergie peuvent être également réalisées en faisant confiance aux mécanismes de l'économie de marché. Sur ce point, tout ou presque tout dépendra de l'évolution du coût de l'énergie. En Suisse, le consommateur industriel, quant à lui, a toujours été conscient de l'importance de ce coût et l'industrie, qui d'ailleurs n'utilise qu'une part relativement faible, de 23 %, de la consommation effective, s'est toujours montrée économe. On ne saisit pas bien comment des prescriptions et interdictions officielles ou des mesures dirigées pourraient favoriser l'obtention de meilleurs résultats. «Il n'appartient pas à l'Etat de prescrire à l'industrie le mode d'utilisation de l'énergie: les entreprises doivent pouvoir choisir elles-mêmes leurs méthodes de production.» Il

ne faut pas s'attendre à trouver en matière de consommation individuelle une conscience du coût de l'énergie aussi développée que dans les entreprises. Le consommateur privé ne réagit que faiblement aux changements de prix.

Il importe de songer à tout cela lorsqu'on préconise un renchérissement artificiel de tout ou partie des sources d'énergie par le moyen de charges fiscales et que, de surcroît, s'y ajoute l'idée d'un transfert de charges qui, grâce à la perception de taxes spéciales visant à diriger la consommation, permettraient de financer l'installation de réseaux de chauffage à distance ainsi que de nouvelles méthodes de production d'énergie. Un mécanisme de subventionnement greffé sur de telles taxes appellerait les plus graves réserves de la part du Vorort. «Il ne serait pas concevable, sans un appareil central de répartition, dont la tâche consisterait à mettre à la disposition des investisseurs publics ou privés des moyens leur permettant de prendre des mesures d'économie d'énergie qui, à long terme, seraient de toute façon dans leur propre intérêt pour une bonne part. Il en résulterait un problème politique de première importance. Le rôle de plaque tournante de l'Etat serait renforcé et l'emploi rationnel des ressources financières à répartir ne serait sans doute guère assuré. On se rend compte facilement, par de telles réflexions, que la politique suisse de l'énergie est arrivée à un tournant et que de l'orientation qui lui sera donnée dépend non seulement son propre sort, mais que cette orientation est importante pour l'avenir de toute notre économie.»

Apparition de la neige Dix cols fermés

L'apparition de la neige hier jusqu'à 1500 mètres a provoqué la fermeture de dix cols: Nufenen, Grimsel, Klausen, Susten, Gothard, Furka, Oberalp, Lukmanier, San Bernardino et Saint-Bernard. L'équipement d'hiver est nécessaire pour franchir les cols suivants: Simplon, Splügen, Albula, Fluela, Julier, Maloja, Bernina, Ofen et Umbrail. Les chaînes sont obligatoires pour se rendre de Goeschenen à Realp.

La route d'accès sur le versant nord au tunnel du San Bernardino est recouverte de neige. Les chaînes

sont obligatoires pour les poids lourds. Les routes d'accès sur le versant sud au tunnel du San Bernardino et sur le versant nord au tunnel du Grand-Saint-Bernard sont également enneigées, les pneus à neige sont obligatoires. L'équipement d'hiver est également nécessaire pour atteindre Saas-Fee, ceci depuis Stalden.

Les routes conduisant aux stations de chargement pour les tunnels du Loetschberg, du Simplon et du Gothard ainsi que, sur le versant sud, au tunnel routier du Grand-Saint-Bernard, sont normalement praticables.

Tomates: une récolte inférieure à la précédente

L'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes communique les quantités de fruits et légumes expédiées du 9 au 15 octobre.

Poires: 348 638 kg (au total 6 627 287 kg)
Pommes: 830 060 kg (4 300 016 kg)
Carottes: 455 878 kg (2 079 080 kg)
Choux-fleurs: 62 143 kg (2 224 323 kg)
Tomates: 59 724 kg (6 152 167 kg)
L'Office central assortit ces chiffres des commentaires suivants:

POIRES
Les expéditions de poires sont intéressantes. Les prix de vente ont augmenté un peu pour tenir compte des frais d'entreposage en atmosphère contrôlée.

POMMES DE GARDE 1978

Les prix sont fixés. Les opérations d'utilisation des excédents prévus sont engagées. Tous les détails sont publiés dans le journal de la profession, la «Terre valaisanne».

CHOUX-FLEURS
Le marché est toujours aussi lourd. On a exporté en Italie. Les déchets sont importants.

TOMATES
La récolte se termine. Elle sera inférieure à celle de 1977 d'un million à un million et demi de kilos.

Une bonne entente aurait permis une valorisation de la récolte.

Parents de Sion et environs CECI VOUS CONCERNE!

Une Association de parents de Sion et environs a été créée en automne 1977 pour permettre aux parents de faire entendre leur voix dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation de leurs enfants. Après une année d'activité, cette association tiendra son assemblée générale ordinaire, le vendredi 20 octobre 1978, à 20 h. 30, à l'hôtel du Cerf à Sion.

Après la partie administrative où seront, entre autres, exposés les rapports d'activité des différentes commissions,

vous, parents, aurez l'occasion de vous exprimer sur les problèmes qui vous préoccupent, par exemple la rentrée scolaire, la mixité, l'enseignement de l'une ou l'autre branche, les espaces verts en ville de Sion, etc. Une boîte aux lettres sera mise à disposition à l'entrée de la salle afin de permettre à chacun d'y glisser questions et suggestions.

Pensez au bien de vos enfants et venez nombreux à cette soirée.

Le comité

Quel camion a perdu un carrelot sur le viaduc de Riddes?

Le mardi 17 octobre 1978, vers 18 h. 20, un camion circulant sur la route principale de Sion en direction de Martigny a perdu sur le viaduc de Riddes, un carrelot de bois recouvert de fer de 2 m 50 de long, 20 cm de large et pesant 150 kg environ. Cette pièce provient probablement d'un rancher de camion affecté au transport de bois. Elle peut être récupérée au poste de police de Saxon,

téléphone 026/6 23 40. Le transporteur concerné ainsi que toutes les personnes pouvant apporter des précisions concernant la perte de cet objet sont priées de s'adresser au commandement de la police cantonale à Sion, téléphone 027/22 56 56, ou au poste de police le plus proche.

Police cantonale

Sortie d'automne du PDC de Saint-Maurice

Dimanche prochain, 22 octobre, le PDC de Saint-Maurice organise sa traditionnelle sortie d'automne avec un programme à la carte.

RALLYE

Départs: place de la Gare, 9 h. 30 - 10 h. 30. Epreuves surprenantes et prix nombreux. Rayon: district de Saint-Maurice. Avec ou sans voiture.

REPAS

Dès 12 heures au couvert du Bois-Noir (en cas de mauvais temps à l'école d'Épinasse). Des voitures sont à disposition à 11 h. 30 à la place de la Gare. Au menu: raclettes et grillades (réduction de prix pour les militaires et les enfants).

Les membres du Noble Jeu de Cible et les joueurs de loto seront servis en priorité, dès 12 heures.

UNE PREMIÈRE AU NÉPAL

KATMANDOU (ATS/Reuter). - La première du Tilicho (7134 m) au Népal, a été réussie par le Chamoniard Emmanuel Schmutz, membre de l'expédition de la gendarmerie française de haute montagne, a annoncé hier le Ministère népalais du tourisme.

Le chef de l'expédition, M. Roger Emin, a confirmé que le sommet avait été conquis le 10 octobre comme l'avait déjà annoncé le Ministère. Mais, considérant la réussite de l'expédition comme une entreprise collective, il se refusait à révéler le nom du vainqueur du Tilicho.

Schmutz et trois autres des six membres de l'expédition n'ont pas encore regagné Katmandou. Ils y sont attendus le 22 octobre.

Le chef de l'expédition a confirmé à l'agence Reuter qu'un seul camp de haute altitude avait été installé, à 6100 m. Il a indiqué que la neige profonde et le manque

de temps pour acheminer le matériel n'avaient pas permis d'autres tentatives vers le sommet.

Recul des limites humaines

D'autre part, Karl Herligkoffer, chef de l'expédition ouest-allemande victorieuse de l'Everest, a regagné hier Katmandou par hélicoptère depuis le camp de base.

Le chef de l'expédition française, M. Pierre Mazeaud, également vainqueur du plus haut sommet du monde, est attendu demain dans la capitale népalaise.

D'ores et déjà, l'expédition ouest-allemande aura fait reculer les limites humaines. Elle a réussi à faire atteindre le sommet à dix grimpeurs, sans compter Ritter et Kullmann. Jusqu'à présent, aucune expédition n'avait pu placer plus de 9 hommes au sommet: 9 Indiens, en 1965, 9 Chinois en 1973 et 9 Autrichiens l'an dernier.

Faux lingots d'or saisis à Lausanne Sept arrestations

LAUSANNE (ATS). - La semaine dernière, la police judiciaire municipale de Lausanne, en collaboration avec les polices cantonales neuchâteloise et vaudoise, a arrêté, sur mandat du juge informateur de l'arrondissement de Lausanne, sept étrangers de passage en Suisse, qui tentaient d'écouler de faux lingots d'or. Près de trente kilos ont été saisis à Lausanne et à Neuchâtel. De tels lingots ont pu être écoulés à l'étranger, notamment en France.

Les caractéristiques de ces lingots sont les suivantes:

imitation du lingot d'or de cinquante grammes, portant la mention Crédit Suisse, poinçon essayeur-fondeur «CHI», poids d'environ trente-trois grammes, laiton étampé, doré.

Les personnes qui auraient acheté récemment des lingots d'or de cinquante grammes, semblant posséder les caractéristiques citées ci-dessus, hors du marché bancaire et sans certificat d'authenticité, sont priées de s'annoncer à la police judiciaire municipale de Lausanne, avenue de la Gare 12, téléphone 021/20 17 11, ou à la police cantonale de leur lieu de domicile.

Il avait tenté d'électrocuter son amie: sept ans de réclusion

LAUSANNE (ATS). - Le tribunal criminel de Lausanne a condamné, hier, à sept ans de réclusion (moins 325 jours de préventive) le nommé Arthur V., 32 ans, carrelleur à Lausanne qui a été reconnu coupable d'assassinat manqué pour avoir tenté d'électrocuter son amie dans son bain. La cour a retenu la préméditation. Il n'a pas admis de circonstances atténuantes, mais bien la responsabilité restreinte de l'accusé. Le ministère public avait requis neuf ans de réclusion, alors que la défense plaidait la passion

et l'égrement dans un moment de colère.

Le 19 octobre 1977, Arthur V. avait plongé un cordon électrique dénudé - dont il avait coupé l'une des fiches et branché l'autre sur le secteur - dans le bain de son amie Jacqueline P., pour se venger de cette jeune femme qui voulait le quitter (ils vivaient ensemble depuis cinq ans, mais la mésentente était apparue, suivie de violences). M^{lle} P. perdit conscience dans le bain, mais se retrouva au bout d'un certain temps hors de l'eau, soit

Explosion d'un moteur à La Chaux-de-Fonds: 2 blessés

LA CHAUX-DE-FONDS (ATS). - Un moteur Diesel faisant fonctionner une génératrice à l'usine électrique de La Chaux-de-Fonds a explosé hier à midi, provoquant des blessures à deux personnes.

Les causes de l'explosion ne sont pas encore connues. Les dégâts sont assez considérables: il y a des portes arrachées, un grand nombre de vitres et de tuiles du toit brisées, et le toit a été ébranlé.

Une société horlogère suisse rachète une firme américaine

LA CHAUX-DE-FONDS (ATS). - La société horlogère Portescap, de La Chaux-de-Fonds, a annoncé hier dans un communiqué qu'elle a absorbé la société américaine Transcoil, de Philadelphie (micromécanique), par l'intermédiaire de sa

filiale américaine Portescap US. Transcoil INC, qui deviendra Portescap Transcoil INC, a été créée en 1943. Elle compte environ 300 personnes, et son chiffre d'affaires se situe aux environs de neuf millions de dollars US.

Tarex SA vendue pour 22 millions Tous les emplois conservés

GENÈVE (ATS). - Le contrat de vente de «Tarex SA», entreprise genevoise du secteur de la machine-outil, a été signé mardi à Genève pour le prix global de 22 millions de francs. La société est achetée par le groupe «Tag», qui a constitué une nouvelle société sous la raison sociale «Tarex Machines SA», au capital entièrement libéré de 10 millions de francs. Consultés par circulaire, les 590 créanciers de «Tarex SA» n'ont formulé dans l'ensemble aucune opposition. Si

une demi-douzaine d'entre eux ont émis certaines réserves, leur hésitation s'est dissipée sur la base des explications détaillées qui leur ont été fournies. La nouvelle société assurera l'exploitation de l'entreprise et le maintien de tous ses collaborateurs, qui sont aujourd'hui au nombre de 212, y compris les apprentis. Ces renseignements ont été fournis hier au cours d'une conférence de presse organisée par le groupe «Tag» avec la participation du conseil de Curatelle de «Tarex SA».

Schwyz: elle met au monde son 17^e enfant

SCHWYZ (ATS). - M^{me} Mario Holdener-Ott de Kaltbach près de Schwyz, a mis au monde le 10 octobre dernier son 17^e enfant. Le bébé, une petite fille appelée Theres, est en parfaite santé. M^{me} Holdener a ainsi 12 filles et 5 garçons. La dynastie n'est pas près de s'éteindre car Theres était déjà tante au moment de sa naissance. En effet, deux mois plus tôt, M^{me} Holdener était devenue grand-mère.

Jamboree sur les ondes

GENÈVE (ATS). - Venus de Berne, d'Allemagne, de France voisine et de Genève, plus de 150 scouts participeront de vendredi à dimanche dans un camp entre Satigny et Peney (GE) au 21^e Jamboree sur les ondes (JSLO), manifestation internationale annuelle des scouts radio-amateurs du monde entier organisée par le bureau international du scoutisme qui a son siège à Genève.

En collaboration avec les membres du club radio-amateurs du

CERN, les scouts utiliseront quatre émetteurs-récepteurs qui leur permettront de contacter quelques-uns des 6000 scouts radio-amateurs qui émettront durant le week-end prochain. Ils utiliseront le satellite «Oscar», apprendront à échanger des messages par radio téléscripteur (RTTY), expérimenteront la télévision à bande étroite (SSTV) et participeront à une compétition, suivant des instructions données par radio.

Le camp sera ouvert au public dimanche entre 14 et 16 heures.

PUBLICITÉ POUR LE TABAC

Le Conseil fédéral ordonne des restrictions

BERNE. - Au cours de sa séance hebdomadaire de hier, le Conseil fédéral a décidé d'interdire la publicité visant à inciter les jeunes à fumer. A partir du 15 novembre, mais avec un délai de deux ans pour l'adaptation des emballages des articles de tabac, ce type de publicité sera interdit, ainsi que la remise aux mineurs de paquets gratuits et de cigarettes non emballées. Une mise en garde - «l'usage du tabac peut nuire à votre santé» - devra figurer sur l'emballage des articles pour fumeurs, de même que la teneur en composants nocifs (nicotine, goudrons). Enfin, aucune indication vantant une diminution de l'effet nuisible du tabac ne sera admise. Ces mesures, dont la promulgation avait été annoncée lors du débat sur l'initiative contre la publicité

pour le tabac et l'alcool, viennent à la rencontre des désirs des auteurs de l'initiative. Elles nécessitent plusieurs modifications de l'ordonnance sur les denrées alimentaires.

Chocolat

Par la même occasion, des prescriptions sur le chocolat - indication obligatoire des masses de chocolat étrangères utilisées pour un produit élaboré en Suisse - et sur les colorants - suppression de 29 produits de la liste des colorants - ont aussi été révisées.

«Swiss made» plus sévère pour les montres

Autre modification d'ordonnance - l'utilisation du nom «Suisse» pouvant figurer sur les montres ou parties de montres sera réglementée de façon plus sévère. Cette décision permettra d'assurer une meilleure protection du consommateur et de mieux lutter contre les contrefaçons. Le nouveau texte entre en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

En votation le 18 février 1979

Les objets mis en votation le 18 février prochain ont été arrêtés: il s'agit de l'initiative atomique (droits populaires dans la construction et l'exploitation des installations nucléaires), du contreprojet à l'initiative pour le développement des sentiers et chemins (qui vient d'être retirée), de l'initiative contre la publicité pour le tabac et l'alcool et de l'initiative pour l'abaissement de l'âge requis pour exercer le droit de vote et d'éligibilité.

Divers

Le gouvernement a également discuté de la situation monétaire et économique - mais sans prendre de décisions - et de la prise de position des syndicats du personnel de la Confédération au sujet du droit de grève. Enfin, le Conseil fédéral s'est félicité de l'attribution du prix Nobel de médecine à un professeur suisse - M. Werner Arber, du centre de biologie de Bâle - et enverra M. Furgler à l'intronisation du pape, dimanche, à Rome.

Le Conseil fédéral a également abaissé le prix de vente de l'alcool mis sur le marché par la Régie des alcool et approuvé le rapport pour 1977 de la commission fédérale de surveillance de la radioactivité. Ce dernier document confirme que les sources artificielles d'irradiation provoquent des doses inférieures ou égales au rayonnement naturel. Le gouvernement a aussi décidé que la Suisse participerait à la conférence des ministres de l'éducation nationale de l'OCDE et invite le Parlement à accorder la

garantie fédérale aux constitutions révisées des cantons de Zurich, Berne, Schaffhouse et Vaud.

Trafic postal avec le Canada

Interruption momentanée

BERNE (ATS). - En raison d'une grève, le trafic postal avec le Canada est interrompu momentanément à la demande de l'administration postale de ce pays. Jusqu'à nouvel avis, les offices de poste suisses n'acceptent donc plus d'envois postaux à destination du Canada.

Les envois déjà déposés qui ne peuvent être réacheminés sont retenus provisoirement aux offices d'échange suisses. Cette grève n'affecte toutefois pas les télécommunications avec ce pays. Seuls les télégrammes pourraient subir certains retards et ne sont de ce fait acceptés qu'aux risques de l'expéditeur.

La presse catholique suisse en deuil

LUGANO (Kipa). - Don Guglielmo Maestri, directeur adjoint du *Giornale del Popolo*, quotidien catholique du diocèse de Lugano, est décédé subitement dans la soirée de mardi. Ainsi disparaît un prêtre qui a joué un rôle de premier plan au service de la vie religieuse du Tessin.

Don Guglielmo Maestri était né le 3 décembre 1921 à Loro Di Ciuffana, dans la province d'Arezzo. Il avait fait ses études au séminaire de Lugano et avait été ordonné prêtre le 26 mai 1945.

Il fut tout d'abord vicaire au service de la paroisse populaire du Sacré-Cœur à Lugano, avant d'être nommé directeur du Foyer pour garçons et jeunes gens (Oratorio Maschile) de la ville épiscopale et professeur de religion dans les établissements d'enseignement supérieur. En 1954, il devint aumônier adjoint des Jeunesses catholiques tessinoises, charge dans l'accomplissement de laquelle il se dévoua sans compter. La même année, il commença de collaborer au *Giornale del Popolo*, au service duquel il fut, dès 1969, rédacteur à plein temps. Depuis 1974, il était codirecteur du quotidien, responsabilité qu'il partageait avec Mgr Alfredo Leber, fondateur du journal.

En outre, Don Guglielmo Maestri était rédacteur de la partie commune des bulletins paroissiaux de Suisse d'expression italophone. Dans toutes ses activités, il faisait preuve d'une vive sensibilité littéraire et d'une connaissance approfondie des problèmes théologiques contemporains.

Gros vol de pierres précieuses à Genève: un blessé

GENÈVE (ATS). - Deux individus armés se sont emparés, hier, à Genève de pierres précieuses, pour un montant qui pourrait atteindre un demi-million de francs.

Les deux bandits pénétrèrent peu avant midi dans les bureaux d'un commerce d'import-export de pierres précieuses, au premier étage d'un immeuble du quartier de Rive. Sous la menace de leurs armes et usant de violences à l'égard du patron (qui devra recevoir des soins plus tard avant

d'être entendu par la police), les bandits se font ouvrir le coffre et font main basse sur son contenu: plusieurs centaines de milliers de francs de pierres précieuses, peut-être pour un total d'un demi-million de francs.

Le patron, un représentant d'une fiduciaire et deux secrétaires sont ligotés avec du fil électrique et baillonnés avec du sparadrap, puis ils sont enfermés dans un local. Les bandits prennent ensuite la fuite. La police ne sera avisée que trois quarts

d'heure plus tard, après que les victimes aient pu se libérer.

La police dispose de deux signalements: un bandit à 175 cm, les cheveux foncés, un ciré beige, avec une casquette beige. Son visage était dissimulé par un col roulé remonté le long du visage, la casquette sur les yeux. Le second bandit a 170 cm, des pantalons en flanelle, gris, des chaussures daim brun, des cheveux noirs, un pull vert olive. Tous deux avaient un accent espagnol et chacun portait un pistolet.

Nouvel arrivage de Tiger à Emmen

EMMEN (ATS). - Conformément au programme, le *Galaxy C-5A* s'est posé pour la troisième fois à Emmen hier en début d'après-midi. Sept avions de combat Tiger se trouvaient à bord du plus grand avion du monde. Dix-neuf appareils montés aux Etats-Unis ont ainsi déjà été livrés à l'armée suisse - seul leur montage final a lieu à Emmen. Les 53 autres Tiger achetés par la Suisse ont été livrés en pièces détachées et seront entièrement montés à Emmen.

Carte sociale européenne

«OUI» des assistants sociaux et des éducateurs

L'Association suisse des assistants sociaux et des éducateurs diplômés (A.S.A.S.) recommande l'adhésion de la Suisse à la Charte sociale européenne. Dans sa réponse au Département politique fédéral, élaborée par sa commission de politique sociale, l'A.S.A.S. constate que tous les droits économiques et sociaux de la Charte lui paraissent «justes et fondés», et concernent tous les clients potentiels des services sociaux officiels et privés. «Notre pays doit faire honneur à sa réputation de nation qui respecte les droits des citoyens et protège ceux d'entre eux qui sont faibles ou défavorisés», déclare l'A.S.A.S. qui constate encore que notre législation correspond suffisamment aux exigences de la Charte pour que notre pays puisse y adhérer dans un proche avenir.

CONSTITUANTE JURASSIENNE Assurance immobilière et assistance psychiatrique

La Constituante jurassienne, qui siège dès ce matin à Delémont, devra examiner de très importantes dispositions législatives relatives notamment à la citoyenneté jurassienne facilitée pour les Confédérés établis dans le canton du Jura le 23 juin 1974, la loi sur la Banque Cantonale, la formation des maîtres secondaires, la loi sur la péréquation financière entre les communes, qui prévoit une modification assez notable du calcul de la capacité contributive des communes par rapport à la pratique en vigueur dans le canton de Berne. Outre ces problèmes législatifs qui pourraient donner lieu à des controverses, les députés devront examiner un rapport établi par la commission des problèmes hospitaliers au sujet du futur Centre jurassien d'assistance psychiatrique.



Notons déjà qu'il est prévu de l'appeler «Centre jurassien d'hygiène mentale». Vu le grand nombre de patients soignés dans le Jura - plus de mille malades et plus de onze mille consultations par année - il est indispensable d'assurer la continuité des soins psychiatriques, même si les autorités bernoises ont rompu unilatéralement les rapports de service des employés du centre actuel.

C'est pourquoi il sera demandé au bureau de la Constituante d'examiner et de conclure avec les autorités bernoises des accords provisoires évitant que les patients souffrent d'une absence de médecins spécialistes à même de poursuivre les traitements en cours.

Le rapport de la commission prévoit une organisation relativement bien dotée pour le futur Centre d'hygiène mentale, qui occuperait quelque 34 personnes, alors que le centre actuel, pour l'ensemble du Jura, n'en compte que 27. C'est dire que, si les propositions de la commission sont adoptées, le Centre d'hygiène mentale du Jura pourra continuer de jouer le rôle de service-pilote qui fut le sien ces dernières années, notamment dans la mise en œuvre plus intense de soins ambulatoires ou en hôpital somatique, ainsi que pour la logopédie (troubles du langage chez les enfants). Il en coûtera plus d'un million et demi de francs à l'Etat jurassien, mais il est possible que le déficit présumé du centre soit amoindri, d'une part en raison du fait que l'engagement des médecins et d'autres spécialistes ne s'annonce pas aisé et d'autre part, parce que certaines prestations faites aujourd'hui à bien plaisir pourront être facturées.

Le problème de l'assurance immobilière, qui avait suscité de larges controverses l'été dernier, lors d'une première étude, devrait aboutir assez rapidement à la décision de création d'un établissement d'assurance immobilière étatique, dont le budget présenté hier montre que les primes rapporteront 5,7 millions de francs par an, le reliquat destiné à compléter le fonds de réserve résultant du partage de la fortune de l'établissement cantonal bernois devant être évalué à plus de 700 000 francs par an. Le taux moyen des primes sera porté à 9,95‰, soit une augmentation li-

néaire de 9%. Mais les compagnies d'assurances privées vont encore une fois tenter d'éviter que les députés décident d'instaurer un monopole étatique dans ce domaine. Toutefois, les propositions qu'elles ont en mesure de faire sont moins favorables, avec un taux moyen de 1,103‰ et des augmentations notables pour certains secteurs économiques, dont notamment les agriculteurs. On relèvera encore que la hausse modeste de 9% résulte de l'absence de grandes localités dans le canton du Jura, les grandes localités réduisant le taux des sinistres.

Si tous les groupes parlementaires sont aujourd'hui acquis à l'établissement de l'assurance immobilière, il semble que la question de l'implantation du siège de l'établissement cantonal qui offrira cinq emplois soit l'objet d'un marchandage. Il est possible que les députés décident de son implantation à Saignelégier, à condition que le siège de la Banque Cantonale, prévu à Saignelégier lui aussi, soit transféré à Porrentruy, ce que de nombreux experts consultés recommandent vivement aux Jurassiens qui avaient pris en l'occurrence une décision politique et non pas technique.

Ajoutons encore que la faculté pour les Confédérés établis dans le canton le jour du vote d'autodétermination, soit le 23 juin 1974, de demander la citoyenneté jurassienne, prévoit que la demande du mari devra comporter la signature de l'épouse pour être recevable, celle de la femme étant inopérante sans la contresignature de son mari...

V. G.

Jean Paul II s'adresse aux cardinaux

● Aucune décision pour la curie ● Dimanche à 10 heures, messe d'intronisation en plein air ● Tous les évêques polonais invités

CITÉ DU VATICAN (ATS/Reuter/AFP). - Le pape Jean Paul II, qui a renoncé à se faire couronner, sera intronisé dimanche lors d'une messe célébrée en plein air sur la place Saint-Pierre à 10 heures HEC, a-t-il été annoncé hier au Vatican.

Le nouveau pape, a-t-on appris par ailleurs de source informée, n'a pris encore aucune décision au sujet de la désignation du secrétaire d'Etat et de chefs de dicastères.

Les membres de la Curie romaine, qui remettent leur démission chaque fois qu'un pape meurt, avaient tous été maintenus à leur poste par Jean Paul I^{er} après la disparition de Paul VI.

S'adressant hier aux membres du Sacré Collège, le nouveau pape leur a déclaré que leurs habits pourpres avaient la couleur du sang, que des hommes, dans le monde, continuaient d'être emprisonnés en raison de leurs convictions chrétiennes.

Le pape qui, la veille, avait promis d'éviter toute controverse politique sous son pontificat, n'a cité aucun exemple précis, aucun pays.

« ACTE DE FOI ET DE GRAND COURAGE »

Le pape a dit aux cardinaux que c'était « un acte de foi et en même temps de grand courage d'avoir choisi un non-Italien pour évêque de Rome ». Se présentant comme l'évêque de Rome et le vicaire du Christ, Jean Paul II a déclaré que les décès de Paul VI et Jean Paul I^{er} et les élections qui ont suivi avaient démontré la véritable universalité

de l'Eglise catholique romaine. Comme la veille, devant les mêmes cardinaux, il a manifesté l'intention de conférer de plus grands pouvoirs aux évêques tout en préservant l'unité de l'Eglise.

LE PÈLERINAGE POLONAIS À ROME

Le souverain pontife a invité tous les évêques polonais, qui sont au nombre de 72, à venir assister aux cérémonies de son intronisation, a déclaré hier le vicaire général de l'archidiocèse de Cracovie, Mgr Julian Globlicki.

Parmi les autres invités figurent notamment sa vieille marraine, Maria Wiatrowska, un certain nombre d'amis et de collaborateurs ainsi que des professeurs et des étudiants de la « Faculté papale de théologie » de Cracovie pour laquelle Jean Paul II nourrit un intérêt particulier.

Mgr Julian Globlicki a déclaré, en donnant ces précisions à la presse hier, que « bien des personnes encore auraient souhaité se rendre à Rome pour assister aux cérémonies de l'intronisation, mais malheureusement les conditions régnautes ne leur permettront pas de réaliser leurs vœux et assister à l'intronisation du nouveau pape ».

Le secrétariat de l'épiscopat, qui organise le pèlerinage en collaboration avec les services du Ministère des affaires religieuses, estime à environ 300 le nombre des personnes qui pourront effectuer le voyage. Tous les pèlerins seront hébergés au Vatican.

LE PAPE A PERDU LA NATIONALITÉ POLONAISE

Jean Paul II, selon la loi de l'Eglise, a perdu la nationalité polonaise en devenant souverain et premier citoyen du Vatican.

La loi vaticane du 7 juin 1929 édicte dans son article 2 que même les cardinaux domiciliés au Vatican ou à Rome prennent la nationalité vaticane et perdent celle d'origine.

Quand ils sont Italiens, l'usage veut même que la secrétairerie d'Etat en avise leur gouvernement, dans une note verbale, pour qu'il modifie l'état civil de la personne en cause.

Inversément, l'an dernier, Mgr Giovanni Benelli a dû abandonner la nationalité vaticane pour reprendre la nationalité italienne quand il a échangé sa charge vaticane de substitut de la secrétairerie d'Etat pour celle d'archevêque de Florence.

Il est probable que le Gouvernement de Varsovie maintiendra la nationalité du nouveau pape, mais celui-ci n'aura pas le droit d'en tenir compte : selon certains juristes, il est devenu citoyen du Vatican et pasteur universel.



Le pape entre dans la salle du Consistoire.

Bélino UPI

GUERRE INTESTINE?

CITÉ DU VATICAN (ATS/AFP). - Le cardinal Karol Wojtyla a été élu pape lundi à la faveur de la désunion des cardinaux italiens. Cette conclusion ressort des déclarations de cardinaux et des commentaires de la presse qui ont été résumés ainsi par un diplomate de la Péninsule : « Les Italiens n'ont pas réussi à s'entendre. Tant pis pour eux. »

Le cardinal Giovanni Benelli, « ex-papabile numéro un », a reconnu pour *La Gazzetta del Popolo* : « Ils n'ont pas réussi à faire converger sur un Italien les votes nécessaires à son élection. » L'archevêque de Florence a refusé de répondre à une question demandant si « la quasi-unanimité s'était faite sur le nom du cardinal Wojtyla ».

Le cardinal a lancé une pointe à « l'ex-papabile numéro deux », le cardinal Giuseppe Siri. Quittant la conclave de fort mauvaise humeur, ce dernier avait répondu qu'il « ne se rappelait pas le discours du pape » à ceux qui lui demandaient ce qu'il en pensait. « Et pourtant, il l'avait entendu une demi-heure plus tôt », commenta en souriant le cardinal Benelli.

Quant aux autres princes de l'Eglise, le cardinal Brandao Vilela (Brésil) a confirmé que les divergences entre Italiens avaient empêché l'élection d'un des leurs. Les cardinaux Sidarouss (Egypte), Roy (Canada) et Rossi (Brésil) ont dé-

claré que la candidature Wojtyla était apparue brusquement pour progresser au cours des votes. Tous ont dit que sa victoire avait été accueillie sereinement.

La presse italienne attribue le mérite principal de l'élection du premier pape polonais aux cardinaux d'Allemagne et d'Amérique latine.

● WASHINGTON (ATS/AFP). - Le président Carter a ordonné la production d'une nouvelle génération d'ogives à têtes nucléaires pouvant être adaptées pour porter des bombes à neutrons, a-t-on appris hier de source proche du Département d'Etat, à Washington.

● HONG KONG (ATS/AFP). - Les chansons d'amour, interdites en Chine depuis la Révolution culturelle en 1966, ont été réhabilitées. En effet, de nombreuses chansons d'amour ont été interprétées durant le Festival de chansons folkloriques qui s'est déroulé pendant un mois à Pékin.

Suède: le gouvernement des minoritaires

STOCKHOLM (ATS/AFP). - M. Ola Ullsten, élu premier ministre vendredi dernier, a présenté hier son nouveau gouvernement, composé uniquement de membres du parti libéral (minoritaire), à l'exception de deux ministres qui sont non-politiques : le ministre de la justice, qui occupait les mêmes fonctions dans le précédent gouvernement de coalition, et le ministre des communications, qui était précédemment secrétaire général de ce ministère.

M. Ullsten aura besoin de la collaboration ou de l'abstention des différents partis représentés au Parlement pour pouvoir gouverner puisque son parti, le parti libéral,

ne compte que 39 députés sur 349.

En ce qui concerne la question de l'énergie qui fut à l'origine de la dissolution de la coalition gouvernementale « bourgeoise », M. Ullsten a indiqué que la politique suédoise sera orientée sur la satisfaction des besoins du pays.

France: mort d'un « patron »

PARIS (ATS/Reuter). - Jean Prouvost, l'industriel de Roubaix, qui se forgea un double empire dans l'industrie textile et la presse françaises, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi dans sa propriété du sud de Paris.

M. Jean Prouvost, ancien fondateur, propriétaire et directeur de journaux, dont l'hebdomadaire *Paris-Match*, ancien ministre et grand industriel textile, mort à l'âge de 93 ans, s'était retiré en 1975 de la direction effective des affaires qu'il avait créées.

Né en 1885 à Roubaix, dans une vieille famille de lainiers, il est attiré par le journalisme dès son adolescence : il achète *Paris-Midi* en 1924, *Paris-Soir* en 1930, fonde l'hebdomadaire féminin *Marie-Claire* en 1937 et le poste « Radio 37 » et rachète en le modifiant profondément l'hebdomadaire *Match* en 1938.

Ministre de l'information dans le cabinet de M. Paul Reynaud du 5 au 16 juin 1940, il s'est réfugié à Lyon.

Après la libération, il dirigea notamment *Paris-Match* (1949-1975), *Marie-Claire*, *Parents*, et est copropriétaire du *Figaro*.

L'OVNI se venge!

SAO PAULO (ATS/AFP). - On sait qu'un objet volant non identifié (« OVNI ») a une allure étrange, un comportement surnormal, capricieux et parfois même bon enfant. On ignorait qu'il put être vindicatif.

Une famille brésilienne - un couple et trois enfants - raconte avoir été poursuivie dimanche soir sur une route secondaire de la région de Sao Paulo par un OVNI, alors qu'elle circulait en voiture. La famille trouva refuge dans un restaurant, tandis que, dehors, l'OVNI

attendait patiemment. Soucieux de regagner son foyer, le chef de famille, M. Daldemir Camargo Marques, décida de tenter l'aventure en reprenant la route. L'entreprise fut un succès.

Mais 24 heures plus tard, l'OVNI revenait sur les lieux et détruisait le toit du restaurant, blessant légèrement les quatre personnes qui se trouvaient à l'intérieur. « Tout s'est passé en moins d'une seconde, raconte le propriétaire, M. Onofre Paladino, on n'a même pas entendu de bruit. »

Les Français parlent aux Libanais... De quoi je me mêle?

PARIS (ATS/AFP/Reuter). - Le premier ministre français, M. Raymond Barre, a lancé, hier après-midi, devant l'Assemblée nationale, un appel au peuple libanais pour qu'il se tienne du côté du président Sarkis.

« Nous disons, a-t-il dit, à tous nos amis libanais, sans exception : votre place comme celle de tous les dirigeants des communautés libanaises doit être du côté du président Sarkis pour rétablir la paix, restaurer l'Etat, donner à l'autorité légitime de votre pays les moyens libanais et seulement libanais, permettant d'assurer l'ordre et la sécurité. »

Ce n'est pas sur les appuis extérieurs qu'il faut compter pour régler vos problèmes, mais sur vous-mêmes », a-t-il ajouté.

Dans le drame qui se déroule au Liban, a encore déclaré le premier ministre, ce qui est important n'est pas de juger, encore moins de condamner, même s'il est parfois nécessaire de rappeler que l'émotion ou la sympathie ne doivent pas engendrer la partialité.

M. Barre, qui s'adressait à un hémicycle comble, était censé répondre aux critiques soulevées par les propos de M. Louis de Guiringaud, qui avait accusé lundi les milices chrétiennes de M. Camille Chamoun d'avoir provoqué les affrontements des dernières semaines avec les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD). M. Barre, qui avait été notamment interpellé par M. Pierre Messmer, ancien premier ministre du général De Gaulle, n'a cependant fait aucune allusion aux propos de son ministre des affaires étrangères, qui n'assistait pas à la séance et qu'il n'a même pas cité.

BARRE RÉVÈLE

M. Barre a révélé que la France était intervenue auprès des pays arabes qui fournissent hommes et fonds à la FAD « en faveur d'une répartition plus équilibrée des responsabilités » au sein de ce corps expéditionnaire - composé essentiellement de soldats syriens. Les ministres des pays concernés réunis ces derniers jours à Beit Eddine, près de Beyrouth, ont renouvelé le mandat de la FAD, mais n'en ont cependant pas modifié la composition.

RÉACTIONS DES DÉPUTÉS RPR

M. Messmer a estimé que l'intervention de M. Barre avait « rectifié heureusement la déclaration partielle et inopportune faite avant-hier par « son » ministre des affaires

étrangères », dont on avait parfois réclamé la démission dans les rangs de la majorité, y compris au sein même de l'UDF, la formation la plus « giscardienne ».

Parmi les députés de la majorité, le sentiment prévalait après la séance - à laquelle avait assisté dans la galerie du public l'ex-président libanais Charles Hélou - que M. Barre avait désavoué son ministre des affaires étrangères.

Il y a un net désaveu puisque le premier ministre a déclaré qu'on ne devait pas juger les parties en présence dans l'affaire libanaise », a dit M. Claude Labbe, président du groupe gaulliste.

Interrogé sur l'attitude qui, selon lui, devrait être celle de M. de Guiringaud, M. Labbe a déclaré : « C'est à lui d'en tirer les conséquences. Il devrait démissionner, à mon avis, mais les choses étant ce qu'elles sont... »

« Bouché »?

On se souvient que le « plan Giscard » avait été renvoyé à l'expéditeur avec le merci ironique du destinataire ! On sait que la FAD n'a tenu aucun compte des suggestions françaises révélées par M. Barre ! M. de Guiringaud n'a réussi, en tant que chef de la « diplomatie », qu'à jeter de l'huile sur le feu ! M. Barre, par son « adresse » aux Libanais, mécontente tout monde : les progressistes vont le taxer de colonialiste, les conservateurs l'accuser de parti-pris. Au Liban, son petit discours va doucher les phalangistes et les chrétiens (les plus sûrs amis de la France), il ne sera d'aucune utilité à M. Sarkis, il mécontentera les Arabes (qui ne cherchent pas d'associé) et hérissera Israël !

Après que MM. Giscard d'Estaing et de Guiringaud aient été « mouchés », on pouvait espérer que M. Barre ne serait pas « bouché ».

pf

ANDORRE A 700 ANS: UNE CURIOSITÉ DE L'HISTOIRE

ANDORRE (ATS/AFP). - Survivance moyenâgeuse et paradis du touriste en quête d'achats avantageux, la principauté d'Andorre vivra un événement historique : pour la première fois, les deux coprinces, le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing et l'évêque d'Urgel (ville du nord de l'Espagne) Mgr Marti Alamis, vont se rencontrer sur le sol de la principauté à l'occasion de son septième centenaire.

Le statut actuel des vallées andorranes remonte en effet à 1278. Cette année-là, mettant fin à cinq siècles d'après disputes, le comte de Foix et l'évêque de Seo d'Urgel signaient l'acte des partages qui établissait leur cosuzeraineté sur ce territoire de 462 km carrés perdu dans les montagnes pyrénéennes aux confins franco-espagnols.

EPARGNÉE

Depuis sept siècles, les Andorrans ont su préserver jalousement aussi bien ce statut unique, en dépit des tentations annexionnistes de la Révolution française et de l'Empire, que l'intégrité territoriale des vallées épargnées par la guerre civile espagnole et l'occupation allemande du sud de la France.

Ce ne sera donc pas en tant que

président de la République française, mais en tant que coprinced'un des plus vieux Etats du monde, héritier à titre personnel des droits des comtes de Foix, transmis aux rois de France depuis Henri IV, que M. Giscard d'Estaing visitera Andorre.

QUI GOUVERNE ?

Rien, dans la Constitution de la République, ne régleme ses prérogatives de « seigneur en paréage » sur ces vallées grandes comme un arrondissement français et bordées, au nord par l'Ariège, à l'est par les Pyrénées orientales.

Les coprinces exercent leur souveraineté par l'intermédiaire de leurs délégués permanents, le préfet des Pyrénées orientales et le vicaire général du diocèse de Seo de Urgel, et surtout par celui des « Vi-

guiers », l'un français, l'autre épiscopal, qui résident sur place. Administrateurs en même temps que juges en matière criminelle, les « Viguiers » sont responsables devant « le Conseil général des vallées », sorte de conseil municipal de vingt huit membres élu par les sept « paroisses », et dirigé par un « syndic ».

LES PARTICULARITÉS D'ANDORRE

Les particularités de la principauté sont multiples. Sur ses trente mille habitants, huit mille seulement sont de nationalité andorranne contre dix-huit mille Espagnols, mille sept cent Français le reliquant se répartissant entre trente nationalités. Les Andorrans ne paient pratiquement pas d'impôts et doivent seulement chaque

année, à l'un ou l'autre coprinced, la « questia », vestige des droits féodaux qui représente aujourd'hui environ huit cents francs (env. 320 francs suisses).

PAS DE PRISON ET PAS D'ARMÉE

A Andorre, il n'y a pas de prison, d'armée ou de service militaire. En revanche les habitants sont tenus de participer à la lutte contre les incendies. Les Andorranes elles ne sont pas à la pointe du combat pour l'émancipation féminine. Elles n'ont le droit de vote que depuis cinq ans.

Mais le plus remarquable est, bien entendu, le privilège qu'a la principauté de pouvoir importer pratiquement en franchise, toutes sortes de marchandises, de France comme d'Espagne. Sur ce privilège, accordé par Louis XV afin de faciliter le ravitaillement des vallées qui étaient souvent précieuses l'hiver, Andorre a fondé sa fortune. Les chiffres sont éloquentes. En 1977, cinq millions de touristes ont visité ce pays qui compte plus de lits d'hôtel que d'habitants.